

Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Meknès



المملكة المغربية
المنذوبية السامية للتخطيط
المديرية الجهوية - مكناس

MONOGRAPHIE DE LA REGION MEKNES-TAFILALET

2013

SOMMAIRE

PREFACE.....	7
CHAPITRE I : MILIEU NATUREL ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	13
A.MILIEU NATUREL.....	15
1. RELIEF.....	15
2. CLIMAT.....	16
3. LES RESSOURCES EN EAU.....	17
B.ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	18
CHAPITRE II : ASPECTS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO ECONOMIQUES.....	19
A. ASPECTS DEMOGRAPHIQUES.....	21
1. EVOLUTION DE LA POPULATION.....	21
2. EVOLUTION DU POIDS DEMOGRAPHIQUE.....	22
3. POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	22
4. DENSITE DE LA POPULATION PAR PROVINCE ET PREFECTURE.....	23
5. URBANISATION.....	24
6. ARMATURE URBAINE.....	24
7. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION.....	27
8. ETAT MATRIMONIAL.....	32
9. FECONDITE.....	35
10. PROJECTIONS DE LA POPULATION.....	36
B.ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES.....	38
1. EVOLUTION DES MENAGES ENTRE 1994 ET 2004.....	38
2. EVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MENAGES.....	39
3. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES.....	40
4. TAUX DE PAUVRETE.....	40
5. ANALPHABETISME.....	41
6. ACTIVITE ECONOMIQUE.....	43
CHAPITRE III : SECTEURS SOCIAUX.....	49
A.L'ENSEIGNEMENT.....	51
1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE.....	52
2. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	53
3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.....	55
4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE ET FORMATION DES CADRES.....	58
5. FORMATION PROFESSIONNELLE.....	61
B.SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES.....	63
1. INFRASTRUCTURE SANITAIRE ET CAPACITE LITIERE.....	63
2. ENCADREMENT SANITAIRE.....	65
3. UTILISATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES.....	68
4. ASPECTS DE L' ACTIVITE DE LA SANTE PUBLIQUE.....	68
C.JEUNESSE.....	70
1. INFRASTRUCTURE SPORTIVE.....	70
2. ETABLISSEMENTS SOCIO-CULTURELS.....	70

D.ENTRAIDE NATIONALE	73
E. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX	74
1. INFRASTRUCTURE JUDICIAIRE DANS LA REGION	74
2. ACTIVITES DES TRIBUNAUX DE PREMIERE INSTANCE	74
3. ACTIVITES DES TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS	75
4. ACTIVITES DES COURS D'APPEL	76
CHAPITRE VI : INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE.....	77
A.LE RESEAU ROUTIER REGIONAL	79
1. TAUX DE REVETEMENT	79
2. DENSITE DU RESEAU ROUTIER	80
B.LE TRANSPORT	81
1. TRANSPORT ROUTIER	81
2. TRANSPORT FERROVIAIRE.....	82
C.POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.....	84
1. INFRASTRUCTURE	84
2. ACTIVITE DES SERVICES POSTAUX	84
3. ACTIVITE DE LA CAISSE D'EPARGNE	85
D.ENERGIE ET EAU POTABLE.....	86
1. ENERGIE ELECTRIQUE	86
2. EAU POTABLE	86
E. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	88
1. TYPE DE LOGEMENT.....	88
2. ANCIENNETE DES LOGEMENTS.....	89
3. STATUT D'OCCUPATION	90
4. OCCUPATION DES LOGEMENTS	91
5. EQUIPEMENT DES LOGEMENTS.....	92
6. MODE D'ECLAIRAGE ET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES NON RACCORDES A UN RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION.....	93
7. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES.....	94
8. CONSTRUCTIONS.....	95
9. COOPERATIVES DU SECTEUR DE L'HABITAT.....	95
10. RESEAU BANCAIRE	96
CHAPITRE V : SECTEURS PRODUCTIFS	97
A.AGRICULTURE ET ELEVAGE	101
1. PRINCIPAUX ACTEURS DANS LE DOMAINE AGRICOLE	101
2. SUPERFICIE AGRICOLE UTILE ET LE STATUT JURIDIQUE.....	101
3. PRODUCTION VEGETALE	103
4 .ELEVAGE.....	105
5. FORETS.....	108
B.INDUSTRIE.....	111
1. GRANDEURS INDUSTRIELLES	111
2. STRUCTURE PAR SECTEUR D'ACTIVITE	112

C.ARTISANAT	114
1. LES PRINCIPALES ACTIVITES ARTISANALES	114
2. INFRASTRUCTURE DE BASE	115
3. EFFECTIF DES ARTISANS.....	115
4. PRODUCTION ET EXPORTATION DE QUELQUES PRODUITS ARTISANAUX	116
5. ORGANISATION DU SECTEUR	116
D.TOURISME.....	118
1. LA CAPACITE D'HEBERGEMENT	118
2. AUTRES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES.....	119
3. NUITEES TOURISTIQUES	119
4. TAUX D'OCCUPATION	120
E.MINES.....	121
LES CHIFFRES CLES DE LA REGION MEKNES-TAFILALET.....	123

PREFACE

Conscient du rôle que revêt l'intégration de la dimension régionale dans le développement de notre pays, et de l'importance des études à caractère régional, le Haut-Commissariat au Plan réalise divers travaux et études, notamment les monographies qui constituent l'un des principaux éléments de la plate forme nécessaire pour l'élaboration de stratégies appropriées de développement régional, adoptées par les différents acteurs du développement local.

La nature de ces travaux consiste en premier lieu à consolider le système d'information régional et, à apporter en second lieu les éclairages essentiels sur les situations démographiques et socioéconomiques de la région.

C'est dans ce contexte que La Direction Régionale de Meknès a établi la monographie régionale de 2013, dans laquelle sont abordés les domaines démographique et social à travers les données relatives aux différents aspects de la population et les principaux secteurs sociaux de la région tels que l'enseignement, la santé, la jeunesse,...

Cette monographie se penche également sur le volet infrastructure de base dont dispose la région et présente ainsi les principaux secteurs productifs constituant un levier pour le développement de l'économie régionale : Agriculture, Industrie, Artisanat, Tourisme.....

PRESENTATION DE LA REGION

La région Meknès-Tafilalet, fait partie des seize régions que compte le Royaume depuis le découpage régionale de 1996, qui a consacré la région en tant que collectivité locale. Celui-ci a succédé au découpage 1971 où la région portait le nom de Région Economique du Centre-sud.

La région Meknès Tafilalet est bordée au Nord par la région de Gharb-Chrarda-Béni-Hssen, à l'Ouest par Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal, à l'Est et au Nord-Est par les régions de l'Oriental et celle de Fès-boulemane et au Sud par l'Algérie.

La région compte actuellement après le nouveau découpage administratif de 2009, la préfecture de Meknès comme chef-lieu et cinq provinces : El Hajeb, Ifrane, Khénifra, Errachidia, Midelt. Elle s'étend du Sud-Est vers le Nord-Ouest du Royaume couvrant une superficie de 73 253 Km², soit 10,3% du territoire national, et se caractérise par une diversité des milieux physiques et des conditions naturelles.

Sur le plan organisation administrative, la région comprend 127 communes sur 1503 que compte le Royaume, soit 8,4% du total national dont 23 communes urbaines et 104 rurales.

Sur le plan démographique, la population de la région s'est établie à 2 086 941 habitants en 2004, et ce, en adaptant les données du recensement au découpage administratif de 2009, soit 7% de la population nationale, alors qu'il est prévu qu'elle atteindrait 2 267 000¹ habitants en 2012.

L'évolution du taux d'accroissement démographique de la région révèle que cet indicateur a connu une baisse de 0,7 point, du fait qu'il est passé de 1,9% durant la période 1982-1994 à 1,2% pour celle de 1994-2004, contre respectivement 2,06% et 1,4% enregistrés au niveau national.

Quant à la structure par âge de la population de la région, elle se distingue par sa jeunesse, du fait qu'environ 66,7% de ses habitants sont âgés de moins de 35 ans.

En plus des ressources humaines, la région dispose de nombreuses potentialités, atouts naturels et sectoriels pouvant favoriser un développement économique et social soutenu.

Parmi ces potentialités, on cite les richesses hydrauliques importantes que recèle la région et qui qualifient sa partie (Moyen-Atlas Central), de « château d'eau du Maroc ».

A cet effet, des barrages collinaires édifiés selon les spécificités requises par chaque zone, pour l'encroûtement, l'alimentation de la nappe ou l'irrigation des terres agricoles. Il s'agit notamment, du barrage de Sidi Chahed à la limite Nord de Meknès, barrage Hassan Addakhil sur l'Oued Ziz dans la province d'Errachidia, barrage Hassan II situé sur l'Oued Moulouya dans la province de Midelt et barrage Tizguite amont et Tizguite aval dans la province d'Ifrane.

Pour ce qui est du domaine agricole, la région de Meknès-Tafilalet qualifiée de région à fort potentiel agricole et réputée traditionnellement comme étant le «château d'eau» du Royaume, renferme d'importantes potentialités et opportunités diversifiés de développement et

¹ Projection du centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

modernisation, aussi bien dans la branche de la production, végétale que dans celle de l'élevage.

Ainsi, la superficie cultivée dans la région a avoisiné les 578 700 Ha durant la campagne agricole 2009-2010, soit 7,9% de la même superficie au niveau national.

A son tour l'activité de l'élevage se distingue par l'importance de l'effectif de son cheptel ; 3 223 400 têtes en 2011 (soit 11,6% du total national) et par la qualité de certaines espèces produites, en l'occurrence les races « Timahdite » et « Demmane ».

Concernant la forêt, ses richesses importantes constituent un atout essentiel pouvant constituer un levier de développement économique et social au niveau régional.

En effet, en 2011, les essences forestières naturelles s'étalent sur une vaste superficie de 772 580 Ha, dont les résineuses naturelles représentent 24,5% et les feuillues naturelles occupent 42,6%. Leurs parts respectives au niveau national, sont de l'ordre de 16,8% et 11,6%.

En matière d'industrie, des efforts louables sont déployés par les pouvoirs publics et les différents acteurs dans le but d'inciter les promoteurs à investir dans la région, qui offre plusieurs opportunités et des capacités productives non encore exploitées.

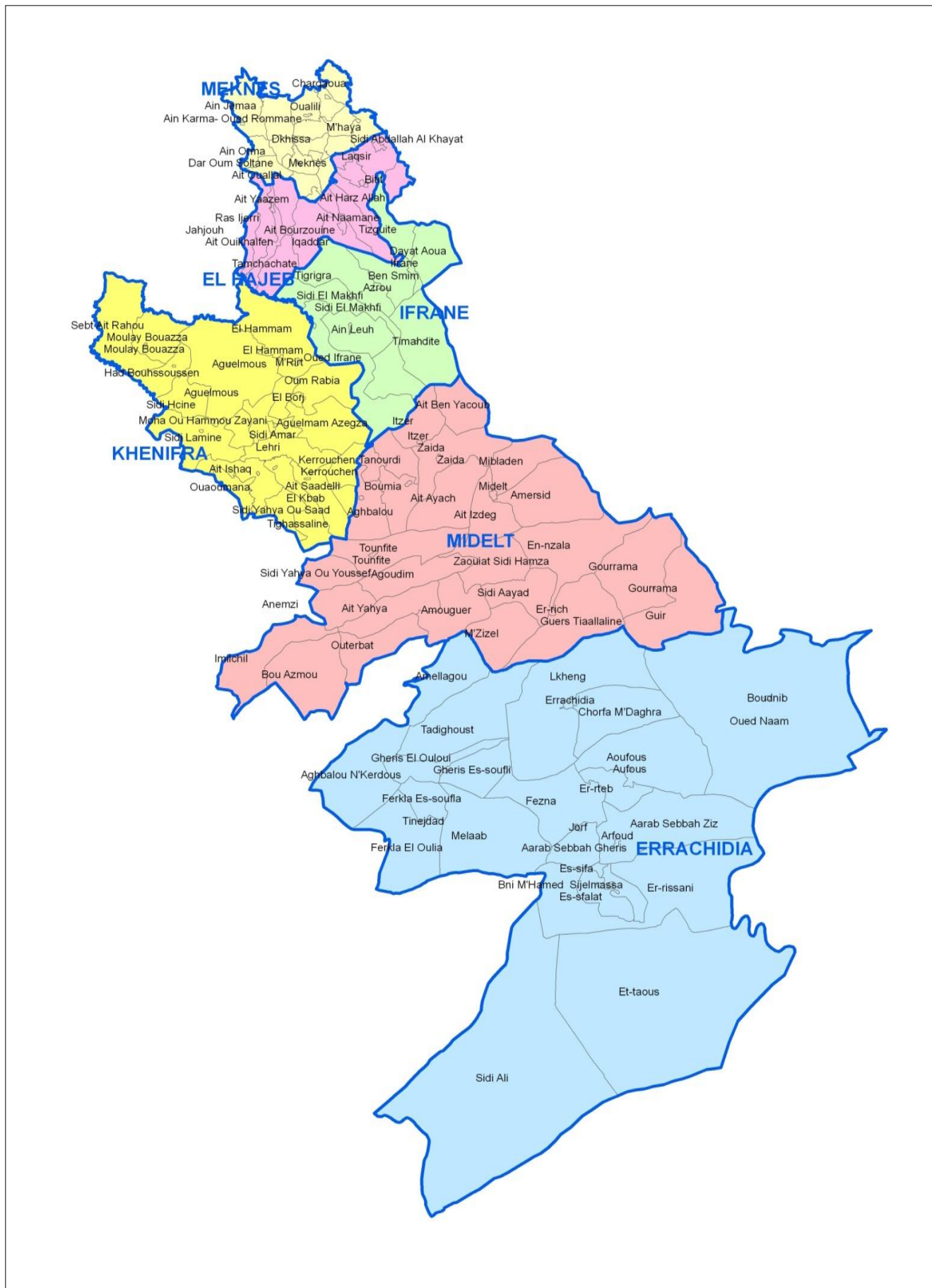
En 2010, la région de Meknès Tafilalet comptait 249 unités, représentant 3,1% du nombre d'établissements à l'échelle nationale et contribuant ainsi à hauteur de 3,2% dans la production industrielle nationale.

Dans le domaine touristique, la région offre divers produits originaux, un patrimoine historique de renommée universelle et une structure d'accueil grandissante.

Ainsi, une exploitation appropriée de ces atouts permettrait à la région de jouer le rôle d'un pôle touristique distinct des autres régions du Royaume.

Quant à l'artisanat, il constitue également un secteur prometteur au sein de la région, aussi bien par la diversité et l'originalité de ses produits (tapis de l'Atlas, poterie, travail des pierres précieuses) que par son envergure dans la mesure où il emploie plus de 50 000 personnes actives.

Carte de la région Meknès-Tafilalet selon le découpage administratif de 2009



Source : Le Maroc des Régions 2010.



CHAPITRE I :
MILIEU NATUREL ET
ORGANISATION
ADMINISTRATIVE

A. MILIEU NATUREL

La région Meknès-Tafilalet est limitée:

- ❖ au Nord par la région de Gharb-Chrarda-Béni Hssen ;
- ❖ au Nord-Ouest par la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer ;
- ❖ à l'Ouest, par les deux régions de Chaouia-Ouardigha et Tadla-Azilal ;
- ❖ au Sud-Ouest, par la région de Sous-Massa-Drâa ;
- ❖ à l'Est et au Nord-Est, par les régions de Fès-Boulemane et celle de l'Oriental ;
- ❖ au Sud par l'Algérie.

Le milieu naturel de la région est présenté suivant certains éléments du relief et du climat.

1. Relief

La région de Meknès-Tafilalet s'étend sur une grande superficie (près de 73 253 Km²). Elle se caractérise par trois grands ensembles géographiques à savoir : le plateau du Saïss, les causses d'EL Hajeb et les collines pré-rifaines de Zerhoun, puis la zone des montagnes concernant une partie d'EL Hajeb, la province d'Ifrane, de Khénifra, de Midelt et le Haut Atlas Oriental et enfin, la zone aride et semi-aride couvre l'essentiel de la province d'Errachidia.

Cet ensemble géographique est constitué principalement :

- ❖ de zones agricoles favorables à des cultures diversifiées, telles que :
 - Les plaines du Saïss à Meknès et de Tigrigra à Ifrane, qui constituent un ensemble favorable à l'agriculture céréalière, arboricole et maraîchère ;
 - Du périmètre de la Haute Moulouya à Midelt et les oasis de la plaine de Tafilalet à Errachidia ;
- ❖ du massif du Zerhoun, qui constitue un ensemble favorable à l'oléiculture ;
- ❖ des causses d'EL-Hajeb et le plateau central ;
- ❖ de la chaîne Moyen-Atlas qui constitue un ensemble favorable à la sylviculture et à l'élevage;
- ❖ du Haut Atlas dont la partie culminante est le Jbel EL Ayachi ; situé au sud-ouest de Midelt ; qui atteint 3737 m, constituant un ensemble favorable au développement de l'arboriculture, des grandes cultures et de l'élevage ;

- ❖ de la zone présaharienne du Tafilalet qui est une immense étendue désertique avec quelques foyers de verdure dans les oasis, favorable à la plantation du palmier dattier ;

2. Climat

Au niveau régional, il existe trois grandes zones climatiques :

- ❖ Une zone qui se caractérise par un climat semi continental de type méditerranéen, dont les hivers sont frais et pluvieux et les étés chauds et secs et qui se localise principalement au sein de la préfecture de Meknès, et de la province d'EL Hajeb ;
- ❖ Une seconde zone où les hivers sont plus rudes et enneigés, marquée par de grandes amplitudes de températures entre l'été et l'hiver. Elle s'étend, sur le Moyen-Atlas et la Moulouya ;
- ❖ Enfin une dernière zone à climat désertique, s'étendant sur l'ensemble de la province d'Errachidia.

Cette diversité des composantes géographiques contribue notablement à l'enrichissement et à la multiplicité des potentialités économiques.

Le niveau des précipitations mis en relief par le tableau suivant consolide la richesse hydrique de la région.

Tableau 1 : Précipitations moyennes annuelles (en millimètres) par station entre les campagnes² 2003/2004 et 2009/2010

Province	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Meknès	290,9	561,4	342,8	304,8	715,9	782,5
Ifrane	531,1	959,6	469,0	500,5	1407,9	1742,1
Midelt	78,6	167,8	182,7	213,1	214,2	199,1
Errachidia	68,0	112,6	199,9	160,5	283,9	159,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

²La campagne débute au mois de septembre de l'année et se termine au mois de mai de l'année suivante

3. Les ressources en eau

L'eau qui est à l'origine de toute vie constitue une richesse principale dont dépend la vie humaine en particulier. D'où la nécessité impérieuse de la préserver, car elle devient de plus en plus rare.

En ce qui concerne la région Meknès Tafilalet, les réserves d'eau dont elle dispose lui confèrent une importance sur le plan de ressources hydrauliques du Royaume. Elles sont constituées par les eaux de surface et les eaux souterraines ;

Les ressources en eau de surface sont préservées dans les barrages que compte la région et qui sont présentés ci-après :

Tableau 2: Ressources hydrauliques -Région Meknès-Tafilalet-

Barrages	Oued	Province	Usage ³	Capacité de la retenue normale (mm ³)
Sidi Chahed	Mikkes	Meknès	I	170,00
Tizguit Aval	Tizguite	Ifrane	EC	0,12
Akkouz	Akrouz	Errachidia	I,AC,AN	0,65
Achbarou	Assif Gaiz	Errachidia	I,AC,AN	1,00
Boutaaricht	Boutaaricht	Errachidia	I,AC	0,70
Amane seyerenine	Défali	El Hajeb	I,EC	0,35
Ain Tourtoute	Bhaligane	Khénifra	I,AC	0,90
Itzer	Tifitchout	Khénifra/Midelt	I	0,70
Tizguite amont	Tizguite	Ifrane	PL	0,30
Douiss	Douiss	Errachidia	I,AC	0,95
Hassan Eddakhil	Ziz	Errachidia	I,EC	6,00

Source: Atlas – Région: Meknès-Tafilalet (Edition 2006)

Quant aux ressources en eau souterraine, elles sont constituées des nappes dont les caractéristiques sont présentées par le tableau suivant:

Tableau 3: Ressources en eau souterraine -Région Meknès-Tafilalet-

Nappes	Profondeur (en m)	Débit de captage (en l/s)
Rides Pré-rifaines	Environ 300	200
Saïs	De 200 à 1 500	20
Causses Moyen Atlasique	Environ 400	100
Tigrigra	-	10

Source: Atlas – Région: Meknès-Tafilalet (Edition 2006).

Les eaux souterraines sont généralement de bonne qualité sauf les pollutions de certaines zones limitées de la nappe phréatique de Fès-Meknès causées par les margines.

³EC: Encroûtement des crues; I: Irrigation; AC: Abreuvement du cheptel; AN: Alimentation de la nappe; PL: Plaisance.

B.ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Suite au découpage administratif de l'année 2009, la région a connu la création d'une nouvelle province de Midelt. Pour ce qui est des communes, leur nombre a été réduit à 127 (au lieu de 134 communes selon le découpage de l'année 1996) dont 104 sont rurales.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des communes par préfecture ou province de la région :

Tableau 4 : Organisation administrative

Préfecture/province	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Meknès	3	6	15	21
EL Hajeb	3	4	12	16
Ifrane	1	2	8	10
Khénifra	2	2	20	22
Midelt	3	2	27	29
Errachidia	4	7	22	29
Région	16	23	104	127
Nation	174	221	1 282	1 503
Région/Nation (en %)	9,2	10,4	8,1	8,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

CHAPITRE II :

ASPECTS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

A. ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

L'analyse de l'aspect démographique de la population et des caractéristiques socio-économiques constitue un cadre adéquat pour l'établissement des perspectives sectorielles et spatiales à moyen et long termes.

1. Evolution de la population

La population de la région de Meknès-Tafilalet s'est élevée à 2 086 941 habitants en 2004 contre 1 850 664 en 1994, en enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 1,2% contre 1,9% pour la période 1982-1994.

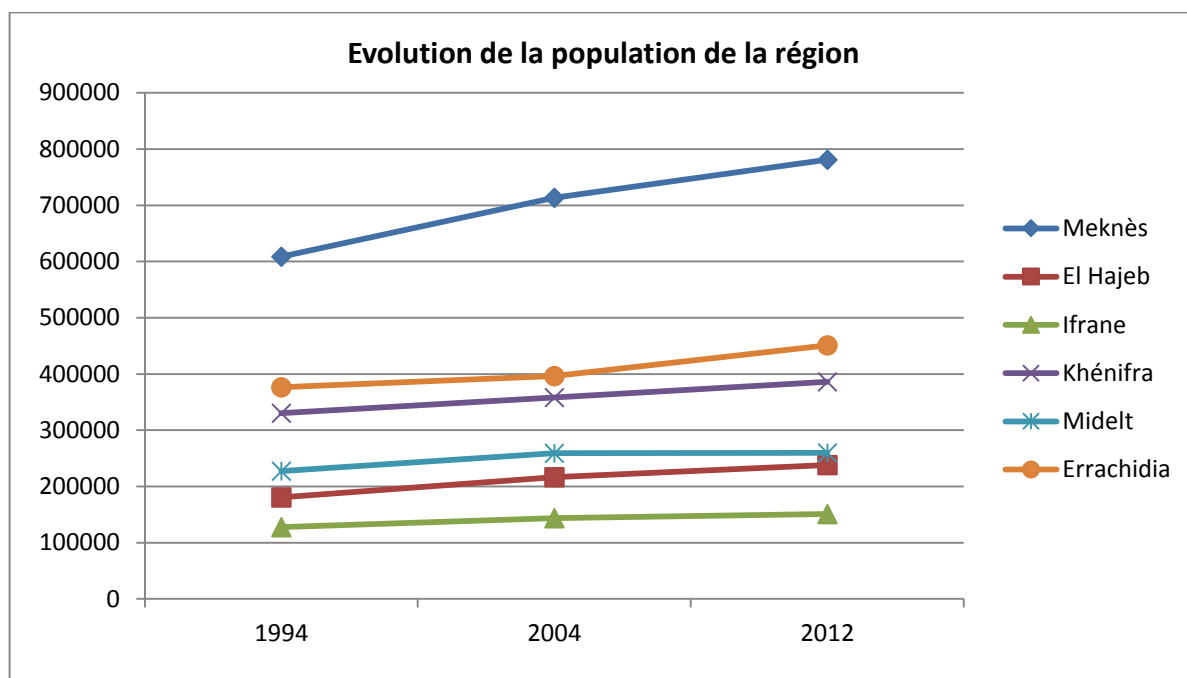
L'analyse de cette évolution par province révèle que la préfecture de Meknès et la province d'EL Hajeb sont marquées par des taux d'accroissement démographiques supérieurs à ceux constatés aussi bien au niveau régional (1,2%) qu'au niveau national (1,4%).

Selon les projections démographiques, la population de la région atteindrait 2267000 habitants en 2012, représentant 6,9% de la population totale du Maroc.

Tableau 5 : Evolution des effectifs de la population régionale entre 1994, 2004 et 2012

Préfecture /Province	Population			Taux d'accroissement annuel moyen (%) (1994-2004)
	1994	2004	2012	
Meknès	608 441	713 609	781 000	1,6
EL Hajeb	180 494	216 388	238 000	1,8
Ifrane	127 677	143 380	151 000	1,2
Khénifra	330 512	358 151	386 000	0,8
Midelt	227 126	258 882	260 000	1,3
Errachidia	376 414	396 531	451 000	0,5
Région	1 850 664	2 086 941	2 267 000	1,2
Nation	26 073 717	29 891 708	32 522 000	1,4
Région/Nation(%)	7,1	7,0	6,9	-

Source : RGPH : 1994 et 2004, Centre de Recherches et d'Etudes Démographiques : CERED. Projections de la Direction Régionale de Meknès.



2. Evolution du poids démographique

Selon les projections démographiques, en 2012, l'effectif de la population de la région de Meknès-Tafilalet est estimé à 2 267 000 et réparti par province et préfecture comme suit :

Tableau 6 : Population par province et préfecture entre 2004 et 2012

Préfecture, province	RGPH 2004		Projections 2012	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
Meknès	713 609	34,2	781 000	34,4
EL Hajeb	216 388	10,4	238 000	10,5
Ifrane	143 380	6,9	151 000	6,7
Khénifra	358 151	17,1	386 000	17,0
Midelt	258 882	12,4	260 000	11,5
Errachidia	396 531	19,0	451 000	19,9
Région	2 086 941	100,0	2 267 000	100,0

Source : RGPH 2004 ; Projections de la Direction Régionale de Meknès.

La structure de la répartition de la population de la région par préfecture et province n'a pas subi de changement significatif entre 2004 et 2012. Par ailleurs, on trouve que plus du tiers de cette population réside dans la préfecture de Meknès, suivi par les provinces d'Errachidia et Khénifra dont les proportions respectives sont 19,9 % et 17%.

3. Population par milieu de résidence

Selon les projections démographiques en 2012, la population citadine de la région constitue 61,3% de la population régionale contre 57,5% en 2004, soit une progression de 3,8 points. Par contre, la part de population rurale a connu une régression durant cette période en passant de 42,5% en 2004 à 38,7% en 2012.

**Tableau 7 : Evolution de la population légale de la région
selon le milieu et les provinces -2004/2012-**

Préfecture, Province	RGPH 2004			Projection 2012		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	570 991	142 618	713 609	671 000	110 000	781 000
El Hajeb	92 344	124 044	216 388	108 000	130 000	238 000
Ifrane	73 782	69 598	143 380	87 000	64 000	151 000
Khénifra	192 809	165 342	358 151	235 000	151 000	386 000
Midelt	101 263	157 619	258 882	104 000	156 000	260 000
Errachidia	168 226	228 305	396 531	184 000	267 000	451 000
Région (1)	1 199 415	887 526	2 086 941	1 389 000	878 000	2 267 000
Nation (2)	16 463 634	13 428 074	29 891 708	19 051 000	13 471 000	32 522 000
(1)/(2) en %	7,3	6,6	7,0	7,3	6,5	6,9

Source : RGPH 2004 ; Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED ; Projections de la Direction Régionale de Meknès.

La répartition de cette population révèle que la préfecture de Meknès concentre presque la moitié de la population urbaine (48,3%), alors que 30,4% de la population rurale réside dans la province d'Errachidia.

4. Densité de la population par province et préfecture

La densité de la population d'un territoire donné est le rapport entre sa population et sa superficie exprimée en kilomètre carré.

La région de Meknès-Tafilalet, qui couvre 10,3% de la superficie du Royaume, n'abrite que 7% de la population nationale en 2004 selon le découpage administratif de 2009. Ce qui se traduit par le bas niveau de la densité régionale qui est d'environ 28,5 habitants au Km², contre environ 42,1 au niveau national.

Cette densité a évolué de 2,4 point au niveau de la région entre 2004 et 2012 en passant de 28,5 à 30,9 habitants au Km², contre une évolution de 3,6 points au niveau national.

Tableau 8 : Population, superficie et densité par province et préfecture -2004/2012-

Préfecture/ Province	Superficie en Km ²	2004		2012	
		Population	Densité	Population	Densité
Région	73 253	2 086 941	28,5	2 267 000	30,9
Nation	710 850	29 891 708	42,1	32 522 000	45,7
Région/Nation(%)	10,3	7,0	-	6,9	-

Source : RGPH 2004 ; Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED; Projections de la Direction Régionale de Meknès.

5. Urbanisation

L'accroissement démographique de la population urbaine est attribué en plus du solde naturel (naissances-décès), à l'extension des périmètres urbains des grandes villes, à l'émergence de nouveaux centres urbains et aussi à la migration des ruraux vers les villes.

Durant les deux dernières périodes intercensitaires, la population urbaine a dépassé la population rurale régionale, ce qui s'est traduit par une augmentation du taux d'urbanisation qui est passé de 52,2% en 1994, à 57,5% en 2004, pour atteindre 61,3% en 2012, contre respectivement 51,4%, 55,1% et 58,6% au niveau national.

Par province, le taux d'urbanisation enregistre des écarts considérables au sein de la région. Ainsi, en 2012 il oscille entre 85,9% pour la préfecture de Meknès et 40% pour la province de Midelt.

Tableau 9 : Taux d'urbanisation entre 1994, 2004 et 2012

RGPH	Meknès	El Hajeb	Ifrane	Khénifra	Midelt	Errachidia	Région	Nation
1994	76,4	36,0	47,8	47,5	34,3	29,7	52,2	51,4
2004	80,0	42,7	51,5	53,8	39,1	42,4	57,5	55,1
2012	85,9	45,4	57,6	60,9	40,0	40,8	61,3	58,6

Source : RGPH 1994 et 2004. Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED.

6. Armature urbaine

A partir de la présentation de l'armature urbaine de la région, on peut mesurer l'évolution des agglomérations urbaines entre deux recensements successifs et de les classer selon la taille de la population. Ce qui permet de dégager les grandes villes, les villes moyennes ainsi que les centres urbains, et ce, durant la période intercensitaire 1994-2004.

Tableau 10 : Répartition⁴ des communes urbaines et des centres urbains selon le poids et le taux d'accroissement annuel moyen -1994/2004-

Classe Habitants	Préfecture/ province	Localité	1994		2004		T.A.A.M (%)
			Population	Poids	Population	Poids	
Plus de 300.000	Meknès	M. Meknès	394717	40,5	470885	38,9	1,8
		Sous Total 1	394 717	40,5	470 885	38,9	1,8
De 100.000 à 300.000	Khénifra	M. Khénifra	84766	8,7	104299	8,6	2,1
		Sous Total 2	84 766	8,7	104 299	8,6	2,1
De 50.000 à 100.000	Errachidia	M. Errachidia	62542	6,4	76759	6,3	2,1
		Sous Total 3	62 542	6,4	76 759	6,3	2,1
De 20.000 à 50.000	Meknès	M. Ouislane	28694	2,9	47 824	3,9	5,2
	El Hajeb	M. Ain Taoujdate	16 191	1,7	22 195	1,8	3,2
	El Hajeb	M. El Hajeb	23 615	2,4	28 032	2,3	1,7
	El Hajeb	M. Sabaa Aiyoun	15 575	1,6	21 513	1,8	3,3
	Errachidia	M. Arfoud	18 891	1,9	24 908	2,1	2,8
	Errachidia	M. Moulay Ali Cherif	18 450	1,9	20 469	1,7	1,0
	Ifrane	M. Azrou	40 808	4,2	47 540	3,9	1,5
	Khénifra	M.M'Rirt	26 493	2,7	35 574	2,9	3,0
	Midelt	M. Er-rich	14 081	1,4	20 725	1,7	3,9
	Midelt	M. Midelt	41 125	4,2	47 778	3,9	1,5
		Sous Total 4	243 923	25,1	316 558	26,1	2,6
De 10.000 à 20.000	Meknès	M.Toulal	12668	1,3	13852	1,1	0,9
	Meknès	M.Moulay Driss Zerhoun	12726	1,3	12826	1,1	0,1
	El Hajeb	M.M.Agurai	10033	1,0	13291	1,1	2,9
	Errachidia	M.M.Goulmima	14026	1,4	16593	1,4	1,7
	Errachidia	M.Jorf	12143	1,2	12135	1,0	0,0
	Ifrane	M.Ifrane	11209	1,2	13074	1,1	1,6
	Khénifra	C. Aït Ishaq	10457	1,1	11806	1,0	1,2
	Khénifra	C. Aguelmous	9062	0,9	11390	0,9	2,3
Midelt	C. Boumia	8821	0,9	12444	1,0	3,5	
		Sous Total 5	101 145	10,4	117 411	9,7	1,5

⁴ -La répartition de la population selon les classes d'habitants présentée par le tableau 10 concerne uniquement la population du RGPH 2004.

Classe Habitants	Préfecture/ province	Localité	1994		2004		T.A.A.M (%)
			Population	Poids	Population	Poids	
De 5.000 à 10.000	Meknès	M.Al Machouar- Stinia	8550	0,9	5972	0,5	-3,5
	Meknès	M.Boufakrane	5025	0,5	7362	0,6	3,9
	Errachidia	M.Tinejdad	5763	0,6	7501	0,6	2,7
	Errachidia	M.Boudnib	8294	0,9	9867	0,8	1,8
	Ifrane	C. Ain Leuh	5055	0,5	5278	0,4	0,4
	Khénifra	C. El Kbab	8106	0,8	8541	0,7	0,5
	Khénifra	C.Tighassaline	5046	0,5	7336	0,6	3,8
	Khénifra	C.Moulay Bouazza	4960	0,5	5241	0,4	0,6
	Khénifra	C.Kehf Nsour	4156	0,4	5089	0,4	2,0
	Midelt	C.Itzer	5530	0,6	5947	0,5	0,7
Midelt	C.Tounfite	5882	0,6	7278	0,6	2,2	
	Sous Total 6		66 367	6,8	75 412	6,2	0,6
Moins de 5.000	Meknès	C.Ain Jemaa	2470	0,3	2610	0,2	0,6
	Meknès	C.Ain Karma ⁵			3828	0,3	
	Meknès	C.M haya ⁴			3952	0,3	
	Meknès	C. Haj Kddour	3011	0,3	4657	0,4	4,5
	Meknès	C.NZalat Bni Amar ⁴			1070	0,1	
	El Hajeb	C.Sebt Jahjough ⁴			3585	0,3	
	El Hajeb	C.Bouderbala ⁴			4258	0,4	
	Errachidia	C.Aoufous ⁴			1272	0,1	
	Ifrane	C.Had Oued Ifrane ⁴			2488	0,2	
	Ifrane	C.Sidi Addi	2196	0,2	2895	0,2	2,8
	Ifrane	C.Timahdite	1795	0,2	2507	0,2	3,4
	Khénifra	C.Kerrouchen	1717	0,2	1967	0,2	1,4
	Khénifra	C.Tighza	2326	0,2	2217	0,2	-0,5
	Khénifra	C.Had Bouhssoussen	2064	0,2	2421	0,2	1,6
	Midelt	C.Gourrama	1555	0,2	3987	0,3	9,9
	Midelt	C.Aghbalou ⁴			1703	0,1	
	Midelt	C.Zaida	3073	0,3	4968	0,4	4,9
	Sous Total 7		20 207	2,1	50 385	4,2	9,6
Total Général			973 667	100,0	1 211 709	100,0	2,2

Source : RGPH 1994 et 2004.

Durant la période 1994-2004, le nombre d'agglomérations urbaines de plus de 10 milles habitants n'a pas connu de changement en termes d'effectifs, cette stabilité est observée également au niveau de la classe d'habitant de 5 000 à 10 000. Par contre la catégorie de 20 000 à 50 000 habitants a vu son nombre doubler. Et le nombre d'agglomérations de moins de 5 000 habitants est

⁵ Agglomérations rurales en 1994.

passé de 11 en 1994 à 17 en 2004. Alors que le nombre des agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants a baissé durant la même période.

Tableau 11 : Nombre de villes ou centres urbains et population selon la classe d'habitants-Région Meknès/Tafilalet-

Classe d'habitants	Population		Nombre		Population urbaine /Total population urbaine de la région (%)	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Plus de 300000 hab	394717	470885	1	1	40,5	38,9
De 100000 à 300000 hab	84 766	104 299	1	1	8,7	8,6
De 50000 à 100000 hab	62 542	76 759	1	1	6,4	6,3
De 20000 à 50000 hab	160 735	316 558	5	10	16,5	26,1
De 10000 à 20000 hab	166 450	117 411	12	9	17,0	9,7
De 5000 à 10000 hab	75 134	75 412	11	11	7,7	6,2
Moins de 5000 hab	29 323	50 385	11	17	3,0	4,2
Total	973 667	1 211 709	42	50	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

La répartition des agglomérations urbaines en 2004 selon les classes retenues ci-dessus révèle que :

- La ville de Meknès avec ses 470885 habitants (la seule dans la catégorie plus de 300 milles habitants), soit 38,9%, constitue la métropole de la région ;
- Les villes de 20 000 à 50 000 habitants abritent 26,1% de la population urbaine ;
- Les agglomérations urbaines de moins de 10 000 habitants représentent 10,4%.

7. Caractéristiques démographiques de la population

Les caractéristiques démographiques sont appréhendées à travers la répartition de la population par sexe, sa structure par groupe d'âges, l'état matrimonial, et le taux de fécondité....

7.1 Répartition par sexe

Selon les données du dernier recensement de 2004, la population de la région est composée de 49,1% d'hommes et de 50,9% de femmes. Presque les mêmes proportions sont enregistrées pour les deux sexes au niveau national (49,3% et 50,7%).

Par milieu de résidence, le pourcentage des personnes de sexe masculin est de 48,5% en milieu urbain et de 50,1% en milieu rural contre 49,1% et 49,6% respectivement au niveau national.

Tableau 12: Répartition de la population des provinces et préfecture par sexe et par milieu de résidence -2004-

Préfecture Province	Urbain			Rural			Total
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Meknès	274 795	288 673	563 468	70 982	68 913	139 895	703 363
EL Hajeb	44 885	46 910	91 795	62 628	61 330	123 958	215 753
Ifrane	34 769	38 036	72 805	34 870	34 635	69 505	142 310
Khénifra	91 047	100 610	191 657	84 228	81 102	165 330	356 987
Midelt	48 345	52 866	101 211	78 929	78 235	157 164	258 375
Errachidia	81 356	84 819	166 175	110 836	117 224	228 060	394 235
Région (1)	575 197	611 914	1 187 111	442 473	441 439	883 912	2 071 023
Nation (2)	8 022 273	8 317 288	16 339 561	6 618 389	6 722 119	13 340 505	29 680 069
(1)/(2) (%)	7,2	7,4	7,3	6,7	6,6	6,6	7,0

Source: RGPH 2004

7.2 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est un indicateur qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport aux femmes. Il est déterminé par le nombre d'hommes pour cent femmes.

Le tableau ci-dessous fait ressortir qu'en 2004, le rapport de masculinité régional s'est établi presque à 97 hommes pour 100 femmes. Par milieu de résidence, on remarque qu'il y a une prédominance des effectifs des femmes dans le milieu urbain, soit 94 hommes pour 100 femmes (contre 96,5 à l'échelle nationale). Par contre, le milieu rural est caractérisé par une prédominance des effectifs masculins, soit 100,2 hommes pour 100 femmes (contre 98,5 au niveau national).

Tableau 13 : Rapports de masculinité par province et préfecture et par milieu de résidence -2004-

Province/Préfecture	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	95,2	103,0	96,7
EL Hajeb	95,7	102,1	99,3
Ifrane	91,4	100,7	95,8
Khénifra	90,5	103,9	96,5
Midelt	91,4	100,9	97,1
Errachidia	95,9	94,6	95,1
Région	94,0	100,2	96,6
Nation	96,5	98,5	97,3

Source : RGPH 2004

7.3. Structure de la population par groupe d'âge et par sexe

L'analyse de la structure par groupe d'âges quinquennaux de la population régionale, en 2004, fait ressortir que:

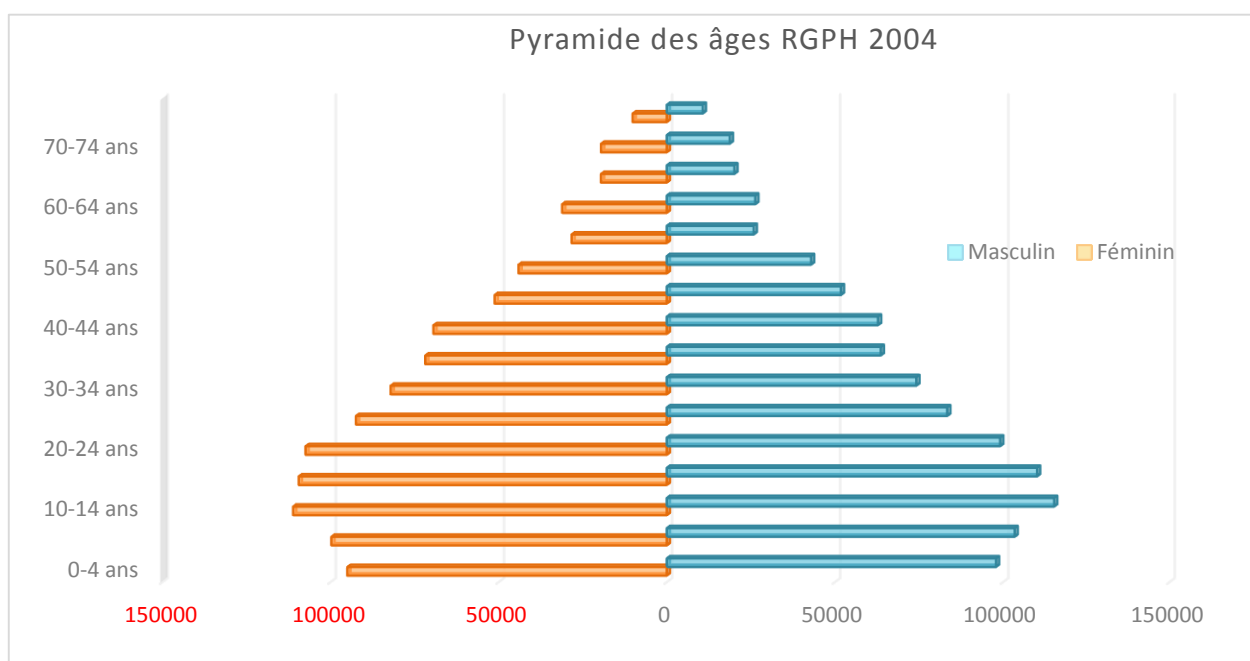
- ❖ Les personnes âgées de moins de 10 ans représentent presque le 1/5 de la population régionale ;

- ❖ A l'exception des groupes d'âge 0-4 ans, 5-9 ans et 55-59 ans, la part des autres groupes d'âge présente une tendance à la baisse au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge ;
- ❖ La tranche d'âge de 10 à 24 ans représente 31,5% de la population totale de la région ;
- ❖ La population du 3ème âge (60 ans et plus) représente 8,5% de la population régionale en 2004.

**Tableau14 : Répartition (en %) de la population par groupe d'âge-2004-
-Région Meknès-Tafilalet-**

Groupe d'âge quinquennal	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	4,7	4,6	9,3
5-9 ans	5,0	4,8	9,8
10-14 ans	5,6	5,4	10,9
15-19 ans	5,3	5,3	10,6
20-24 ans	4,8	5,2	10,0
25-29 ans	4,0	4,5	8,5
30-34 ans	3,6	4,0	7,5
35-39 ans	3,1	3,5	6,5
40-44 ans	3,0	3,4	6,4
45-49 ans	2,5	2,5	5,0
50-54 ans	2,1	2,1	4,2
55-59 ans	1,2	1,4	2,6
60-64 ans	1,3	1,5	2,8
65-69 ans	1,0	0,9	1,9
70-74 ans	0,9	0,9	1,8
75 et plus	1,0	1,0	2,0
ND	0,0	0,0	0,1

Source: RGPH 2004.



La lecture de la pyramide des âges de la population régionale révèle un rétrécissement de la base et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans et aussi la tranche d'âge 60 ans et plus. Ce qui pourrait augurer d'un vieillissement démographique à long terme.

7.4. Structure de la population par grands groupes d'âge

7-4-1 Structure par sexe

La lecture des données du tableau ci-après sur la répartition de la population par grand groupe d'âge montre que :

- ❖ La population infantile âgée de moins de 15 ans représente 30,1% au niveau régional, contre 31,2% au niveau national ;
- ❖ La classe d'âge 15-59 ans, représente 61,3% de la population régionale, ce qui lui donne un potentiel important en mains d'œuvre, contre 60,7% au niveau national ;
- ❖ La population du 3^{ème} âge (60 ans et plus) représente 8,5% des personnes au niveau de la région, contre 8,1% au niveau national.

Tableau 15: Répartition (%) de la population par grands groupes d'âge et sexe -2004-

Préfecture, Province	Sexe	Moins de 15 ans	De 15 à 59 ans	60 ans et plus
Meknès	Masculin	28,3	63,2	8,4
	Féminin	26,6	64,3	9,2
	Total	27,4	63,8	8,8
EL Hajeb	Masculin	30,9	61,4	7,7
	Féminin	29,3	62,5	8,1
	Total	30,1	61,9	7,9
Ifrane	Masculin	30,3	60,7	9,1
	Féminin	28,1	62,6	9,2
	Total	29,2	61,7	9,1
Khénifra	Masculin	15,3	29,2	4,6
	Féminin	14,6	31,7	4,6
	Total	29,9	60,9	9,2
Midelt	Masculin	16,4	28,4	4,4
	Féminin	16,1	30,4	4,3
	Total	32,5	58,8	8,7
Errachidia	Masculin	17,1	27,7	3,9
	Féminin	16,5	30,8	3,8
	Total	33,7	58,5	7,7
Région	Masculin	31,5	60,0	8,5
	Féminin	29,3	62,1	8,6
	Total	30,4	61,1	8,5
Nation	Masculin	32,2	60,0	7,9
	Féminin	30,3	61,4	8,4
	Total	31,2	60,7	8,1

Source : RGPH 2004

7-4-2 Structure par milieu

L'analyse de la structure de la population régionale par milieu de résidence, fait ressortir que la proportion de la population en âge d'activité (15 à 59 ans) est supérieure à la moyenne en milieu urbain, alors qu'elle est inférieure à celle-ci chez la population rurale. La même situation est observée au niveau national.

Tableau16 : Répartition (%) de la population par grands groupes d'âge et milieu -2004-

Préfecture, Province	Milieu	Moins de 15 ans	De 15 à 59 ans	60 ans et plus
Meknès	Urbain	26,9	64,4	8,7
	Rural	29,6	61,2	9,3
	Total	27,4	63,8	8,8
EL Hajeb	Urbain	29,7	62,7	7,6
	Rural	30,5	61,4	8,1
	Total	30,2	61,9	7,9
Ifrane	Urbain	26,6	64,4	9,0
	Rural	31,8	58,9	9,2
	Total	29,1	61,7	9,1
Khénifra	Urbain	28,6	62,5	8,8
	Rural	31,2	59,0	9,8
	Total	29,9	60,9	9,2
Midelt	Urbain	29,7	62,3	8,0
	Rural	34,2	56,6	9,2
	Total	32,5	58,8	8,7
Errachidia	Urbain	32,6	60,8	6,5
	Rural	34,4	56,9	8,7
	Total	33,7	58,5	7,8
Région	Urbain	28,4	63,3	8,3
	Rural	32,3	58,7	9,0
	Total	30,1	61,3	8,6
Nation	Urbain	28,1	64,3	7,6
	Rural	34,6	56,9	8,5
	Total	31,0	61,0	8,0

Source : RGPH 2004

8. Etat matrimonial

L'état matrimonial est défini comme étant la situation de toute personne âgée de 15 ans et plus vis-à-vis du mariage. Quatre modalités sont étudiées par le recensement à savoir : célibataire, marié, veuf et divorcé.

8.1. Situation de l'état matrimonial

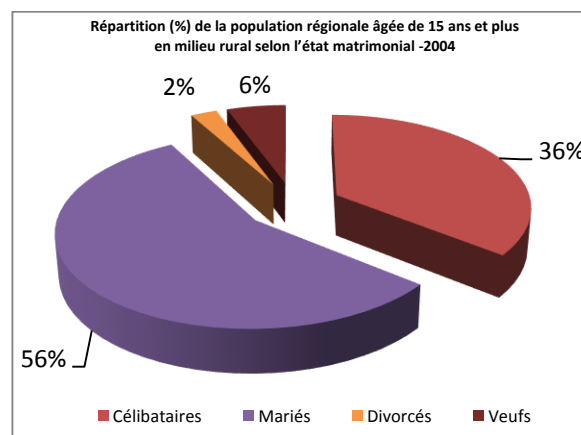
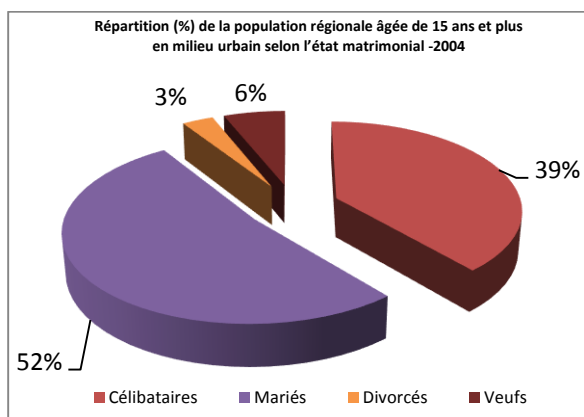
D'après les résultats des deux derniers recensements de 1994 et 2004 concernant la situation de l'état matrimonial, il s'en sort les conclusions suivantes :

- Une prédominance du statut des mariés qui est de l'ordre de 53,7% en 2004 contre 54,4% en 1994, soit une baisse de 0,7 point durant la période intercensitaire ;
- Quant à la proportion des célibataires, elle s'est accrue durant la même période d'environ 0,8 point. Cependant, ce statut est beaucoup plus répandu chez les hommes que les femmes avec 44,2% et 31,1% respectivement ;
- Par milieu de résidence, en 2004, le statut du célibat est relativement prépondérant en milieu urbain avec 38,7% contre 35,7% en milieu rural ;
- Concernant le veuvage, il est à noter qu'au niveau de la région, les femmes sont plus touchées avec un taux de 10,6% contre 0,9% pour les hommes ;
- Les cas de divorce ont connu une légère diminution entre 1994 et 2004 en passant de 3,1% à 2,9%. Ce phénomène touche beaucoup plus le milieu urbain et le sexe féminin.

Tableau 17 : Répartition (%) de la population régionale âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial 1994/2004-

Désignation	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
RGPH 1994				
Masculin	44,6	53,1	1,3	1,1
Féminin	29,1	55,6	4,8	10,5
Ensemble	36,7	54,4	3,1	5,9
RGPH 2004				
Masculin	44,2	53,8	1,0	0,9
Féminin	31,1	53,7	4,6	10,6
Ensemble	37,5	53,7	2,9	5,9
Milieu Urbain				
Masculin	45,2	52,9	1,0	0,9
Féminin	32,8	51,2	5,1	10,9
Ensemble	38,7	52,0	3,1	6,1
Milieu Rural				
Masculin	42,9	55,0	1,0	1,1
Féminin	28,6	57,4	3,9	10,1
Ensemble	35,7	56,2	2,5	5,6

Source : RGPH 1994 et 2004



8.2. Célibat définitif

Le célibat définitif⁶ à l'âge de 55 ans, est mesuré par le taux de célibat à partir de cet âge. Le tableau ci-dessous montre que ce phénomène touche plus les hommes que les femmes (2,5% contre 2,1% en 2004).

Par milieu de résidence, le taux de célibat à l'âge de 55 ans n'est que de 1,5 % en milieu rural contre 2,9% en milieu urbain.

Tableau 18 : Taux de célibat (%) définitif à l'âge de 55 ans par sexe et par milieu de résidence -2004-

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,9	1,9	2,5
Féminin	2,8	1,2	2,1
Région	2,9	1,5	2,3
Nation	3,7	1,9	3,0

Source : RGPH 2004

8.3. Age moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. L'âge moyen au premier mariage dans la région est respectivement de 29,1 ans pour les hommes contre 24,2 ans pour les filles au recensement de 1994. En 2004, il est de 30,8 ans pour les hommes et de 25,7 ans pour les femmes. On constatera que l'âge moyen au premier mariage connaît une augmentation pour les deux sexes. Les résultats relatifs à cet indicateur sont présentés dans le tableau suivant :

⁶ C'est la situation des personnes ayant atteint l'âge de 55 ans sans s'être jamais mariées.

Tableau 19 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence

Préfecture /Province	RGPH 1994					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Meknès	31,3	26,9	29,3	25,4	30,8	26,5
EL Hajeb	29,3	25,2	28,5	24,8	28,9	25,0
Ifrane	30,7	25,4	26,8	22,1	28,6	23,9
Khénifra	29,8	24,2	26,3	21,3	28,1	22,8
Midelt	29,7	24,2	27,0	21,5	28,1	22,5
Errachidia	28,8	23,2	27,3	22,1	28,0	22,6
Région	30,4	25,5	27,6	22,8	29,1	24,2
Nation	31,2	26,9	28,3	24,2	30,0	25,8

Préfecture /Province	RGPH 2004					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Meknès	32,7	27,5	31,0	26,1	32,5	27,2
El Hajeb	31,6	26,5	30,1	25,7	30,8	25,9
Ifrane	32,3	26,7	27,4	23,1	29,8	25,1
Khénifra	31,4	25,9	27,9	23,0	29,7	24,7
Midelt	31,1	25,4	28,7	22,9	29,4	24,0
Errachidia	30,6	25,4	28,9	24,9	29,7	25,3
Région	32,0	26,4	29,1	24,4	30,8	25,7
Nation	32,2	27,1	29,5	25,5	31,2	26,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Toutefois, il faut souligner l'écart constaté entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage : les hommes entrent souvent en première union en moyenne 5 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élevait à 5,6 ans en milieu urbain en 2004 contre 4,9 ans en 1994.

Cette augmentation de l'âge au premier mariage est observée dans toutes les unités administratives de la région et ce pour les deux milieux de résidence et pour les deux sexes. La hausse de l'âge moyen au premier mariage chez des femmes est souvent imputée à une série de facteurs liés plus ou moins directement à l'urbanisation ; la scolarisation plus importante des filles ; l'activité des femmes et l'adoption de nouvelles règles juridiques régissant le mariage et la famille offrant plus de droits aux femmes.

9. Fécondité

Au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, l'indice synthétique de fécondité (ISF⁷) a connu une baisse appréciable pendant la période intercensitaire (1994-2004), en passant de 3,1 à 2,3 enfants par femme. Cet indice est relativement inférieur à celui constaté au niveau national (2,5).

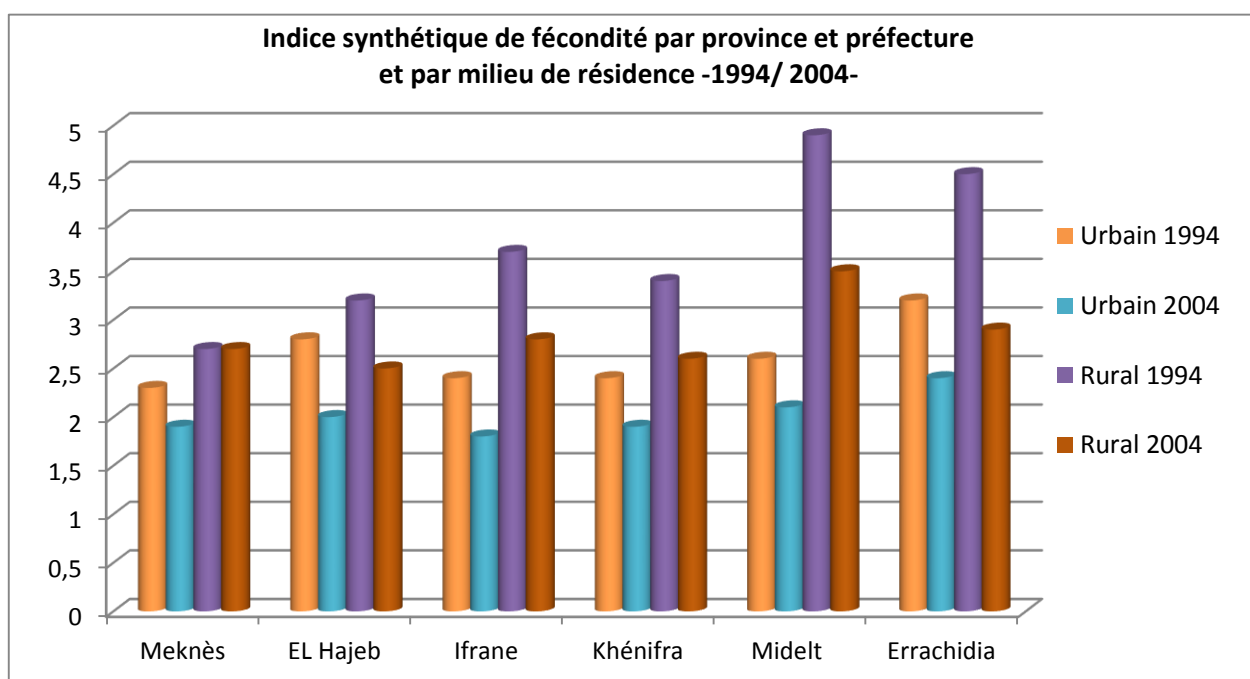
Par milieu de résidence, la baisse de la fécondité est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain puisque l'indice synthétique de fécondité a évolué respectivement de 3,8 à 2,8 et de 2,5 à 2,0 soit une évolution négative de 1,0 et 0,5 point. La même évolution est enregistrée au niveau national avec 1,1 point en milieu rural et 0,5 point en milieu urbain.

Il est à souligner qu'en 2004, les femmes résidant en milieu rural auraient, en fin de vie féconde, 0,8 enfant de plus que celles résidant en milieu urbain.

Tableau 20 : Indice synthétique de fécondité par province et préfecture et par milieu de résidence -1994/ 2004-

Préfecture/ Province	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	2,3	2,7	2,4	1,9	2,7	2,0
EL Hajeb	2,8	3,2	3,1	2,0	2,5	2,3
Ifrane	2,4	3,7	3,0	1,8	2,8	2,3
Khénifra	2,4	3,4	2,8	1,9	2,6	2,2
Midelt	2,6	4,9	4,0	2,1	3,5	2,9
Errachidia	3,2	4,5	4,0	2,4	2,9	2,7
Région	2,5	3,8	3,1	2,0	2,8	2,3
Nation	2,6	4,2	3,3	2,1	3,1	2,5

Source: RGPH 1994 et 2004



⁷ Il s'agit en somme du nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie passée.

10. Projections de la population

Les recensements de la population sont d'une importance capitale pour la connaissance des structures de la population et ses caractéristiques socio-économiques. La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d'enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d'appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d'élaborer les projections de la population.

Des résultats de ces projections, il ressort que la population de la région de Meknès-Tafilalet s'accroît entre 2005 et 2014 à un rythme inférieur à celui de l'ensemble du pays, soit respectivement 0,7% et 1,1% correspondant aux taux d'accroissement annuel moyen. Comme conséquence de ce rythme d'accroissement, le poids démographique de la région par rapport au pays se dégradera durant cette période en passant de 7,1% en 2005 à 6,9% en 2014. Enfin la population urbaine de la région progressera avec un taux annuel moyen de 1,6% et présentera en l'an 2014 presque les deux tiers de la population de la région 62,3%. Quant à la population rurale de la région, elle enregistrera avec un taux annuel moyen négatif (-0,7%).

Les tableaux suivants présentent les résultats de la variante moyenne de ces projections pour la population totale, la population urbaine et la population rurale de la région.

Tableau 21 : Projection de la population totale selon les provinces et la préfecture (en millier)

Préfecture/ Provinces	2010	2011	2012	2013	2014
Meknès	764	772	781	788	795
El Hajeb	233	235	238	241	244
Ifrane	149	150	151	152	153
Khénifra	383	384	386	387	388
Midelt	257	259	260	261	263
Errachidia	452	453	451	451	449
Région	2 238	2 253	2 267	2 280	2 292
Nation	31 851	32 245	32 522	32 853	33 503
Région/Nation(%)	7	6,9	6,9	6,9	6,8

Source : Projections de la Direction Régionale de Meknès-Tafilalet, Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED.

Tableau 22 : Projection de la population urbaine selon les provinces et préfecture (en millier)

Préfecture/ Provinces	2010	2011	2012	2013	2014
Meknès	645	654	671	683	690
El Hajeb	105	106	108	111	113
Ifrane	82	85	87	89	91
Khénifra	229	232	235	239	241
Midelt	101	103	104	106	107
Errachidia	181	183	184	185	186
Région	1343	1363	1389	1413	1428
Nation	18 389	18 802	19 051	19 384	19 714
Région/Nation(%)	7,3	7,2	7,3	7,3	7,2

Source : Projections de la Direction Régionale de Meknès-Tafilalet, Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED

Tableau 23 : Projection de la population rurale selon les provinces et préfecture (en millier)

Préfecture/ Provinces	2010	2011	2012	2013	2014
Meknès	120	118	110	104	104
El Hajeb	128	129	130	131	132
Ifrane	67	65	64	63	62
Khénifra	154	152	151	147	147
Midelt	155	156	156	156	156
Errachidia	271	270	267	266	263
Région	895	890	878	867	864
Nation	13 462	13 443	13 470	13 496	13 465
Région/Nation(%)	6,6	6,6	6,5	6,4	6,4

Source : Projections de la Direction Régionale de Meknès-Tafilalet, Centre de Recherches et d'Etudes démographiques : CERED

B.ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

1. Evolution des ménages entre 1994 et 2004

D'après les résultats du RGPH 2004 adaptés au découpage administratif de 2009, la région de Meknès-Tafilalet compte 404 320 ménages, dont 254 529 ont été recensés en milieu urbain et 149 791 en milieu rural. En raison de la prédominance urbaine de la région, les ménages citadins y représentent 63% de l'ensemble des ménages.

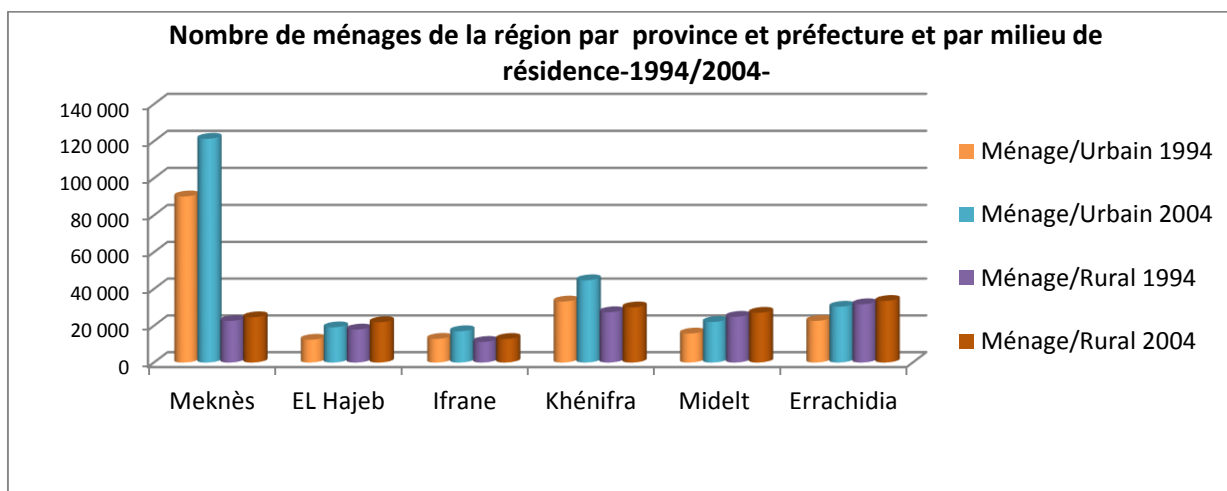
Pendant la période intercensitaire 1994-2004, le nombre de ménages dans la région a augmenté à un rythme quasiment similaire à celui de la population. En effet, ils ont été multipliés respectivement par 1,25 et 1,27 fois, cette augmentation est due essentiellement aux ménages urbains qui ont vu leur nombre multiplié par 1,36 fois.

Quant à la part des ménages de la région dans la nation, il est à souligner que seule la proportion des ménages ruraux a connu une légère baisse de 0,3 point contre une stagnation de celle du milieu urbain.

Tableau 24 : Nombre de ménages de la région par province et préfecture et par milieu de résidence-1994/2004-

Préfecture Province	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	90 164	22 598	112 762	121 296	24 613	145 909
EL Hajeb	12 388	17 938	30 326	19 122	21 896	41 018
Ifrane	12 870	11 211	24 081	17 009	12 811	29 820
Khénifra	33160	27340	60500	44730	29950	74680
Midelt	15 752	24 854	40 606	22 041	27 037	49 078
Errachidia	22 641	31 681	54 322	30 331	33 484	63 815
Région (1)	187 157	135 591	322 748	254 529	149 791	404 320
Nation (2)	2 519 685	1 924 586	4 444 271	3 439 809	2 225 455	5 665 264
(1)/(2) (en %)	7,4	7,0	7,3	7,4	6,7	7,1

Source : RGPH 1994 et 2004



2. Evolution de la taille moyenne des ménages

Au niveau régional, la taille moyenne des ménages a connu une baisse en passant de 5,7 à 5,1 personnes par ménage durant la période 1994-2004 contre 5,9 à 5,2 pour la même période au niveau national.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages en 2004 est demeurée plus élevée en milieu rural, soit 5,9 contre 4,7 personnes par ménage en milieu urbain de la région.

Tableau 25 : Taille moyenne des ménages de la région par province et préfecture et par milieu de résidence -1994/2004-

Préfecture/ Provinces	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	5,2	6,3	5,4	4,6	5,7	4,8
EL Hajeb	5,3	6,4	6,0	4,8	5,7	5,3
Ifrane	4,7	6,0	5,3	4,3	5,4	4,8
Khénifra	4,7	6,1	5,4	4,3	5,5	4,8
Midelt	4,8	6,0	5,5	4,6	5,8	5,3
Errachidia	6,2	7,5	6,9	5,5	6,8	6,2
Région	5,1	6,5	5,7	4,7	5,9	5,1
Nation	5,3	6,6	5,9	4,8	6,0	5,2

Source : RGPH 1994 et 2004

3. Consommation et dépenses des ménages

Les données relatives à l'enquête sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000-2001 permettent, entre autres, d'estimer la dépense annuelle moyenne par personne et par ménage.

Tableau 26 : Dépenses annuelles moyennes par ménage et par personne⁸ -2000/2001-

Préfecture/ province	DAMM ⁹ (Dhs)			DAMP ¹⁰ (Dhs)		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	54 616	28 418	49 019	9 948	4 048	8 328
Ifrane- EL Hajeb ¹¹	52 754	35 312	44 314	10 281	5 460	7 561
Errachidia	39 561	23 821	30 140	6 456	3 312	4 386
Khénifra	40 892	25 014	34 742	8 289	3 959	6 261
Région	48 586	27 578	40 433	9 053	4 080	6 740
Nation	58 900	33 994	49 333	10 642	5 288	8 280

Source : Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2000/2001

La dépense annuelle moyenne par ménage au niveau de la région Meknès-Tafilalet s'est élevée à 40 433 DH contre 49 333 DH au niveau national, ce qui représente une différence annuelle de 8 900 DH par ménage.

4. Taux de pauvreté

L'étude de la pauvreté réalisée par le Haut-commissariat au Plan a pu décrire les caractéristiques des populations pauvres et analyser les différents types de comportement des ménages et leur impact sur les niveaux de vie de la population.

Selon la carte de pauvreté de 2007, le taux de pauvreté dans la région de Meknès Tafilalet s'est situé à 12,2% contre 8,9% à l'échelle nationale, soit un écart de 3,3 points.

L'analyse spatiale de la pauvreté, au niveau de région, permet de mettre en évidence les constats suivants :

- ✓ la pauvreté demeure beaucoup plus marquante en milieu rural de la région et touche 16,5% de la population. Alors qu'en milieu urbain, le taux de pauvreté ne dépasse pas 9.1%.
- ✓ le taux de pauvreté le plus faible, soit 9,5%, a été enregistré pour la préfecture de Meknès, alors que le taux le plus élevé qui est de 15,2% est enregistré pour la province d'Errachidia ;

⁸Les données de ce tableau concernent l'ancienne région avant le découpage administratif de 2009.

⁹ Dépenses annuelles moyenne par ménage

¹⁰ Dépenses annuelles moyenne par personne

¹¹ Regroupement des deux provinces : Effectif de leur population est < au niveau qui permet l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.

Tableau 27 : Taux de pauvreté¹² -2007-

Préfecture/Province	Urbain	Rural	Les 2 milieux
Meknès	7,1	19,7	9,5
El Hajeb	16,4	12,3	14,1
Ifrane	8,5	16,4	12,3
Khénifra	9,1	13,3	11,0
Midelt	10,7	17,5	14,7
Errachidia	11,2	18,3	15,2
Région	9,1	16,5	12,2
Nation	5,4	14,9	9,5

Source : HCP, Carte de la pauvreté de 2007

5. Analphabétisme

Un alphabète¹³ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

D'après les données du RGPH 2004, environ 42% des personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne savent ni lire ni écrire au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, contre 52,6% en 1994. Une baisse de l'ordre de 10,8 points due, certes, aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau.

L'examen de ce taux par milieu de résidence au niveau de la région montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 56,9% contre 30,9% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet en milieu urbain sont de 41,7% pour les femmes contre 19,2% chez les hommes et de 70% pour les femmes contre 43,7% chez les hommes en milieu rural.

Différencié selon le sexe et le milieu de résidence, ce taux montre que les femmes du monde rural sont les plus touchées par ce phénomène avec une proportion atteignant 70%. Comparativement à la situation observée en 1994, l'intensité du phénomène a sensiblement diminué. La baisse la plus sensible a été observée chez les hommes du milieu rural dont la proportion des analphabètes a baissé de 11,6 points en passant de 55,3% à 43,7%.

¹²C'est la proportion des personnes pauvres dans la population, soit le pourcentage des individus membres d'un ménage dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté relative. En 2007, ce seuil a été de 3834 DH par personne et par an en milieu urbain et de 3569 DH par personne et par an en milieu rural.

¹³Définition adoptée par le RGPH

Tableau 28 : Evolution du taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence -1994/2004-

Sexe	Région						Nation	
	Urbain		Rural		Ensemble		1994	2004
	1994	2004	1994	2004	1994	2004		
Masculin	24,5	19,2	55,3	43,7	39,2	29,7	41,0	30,8
Féminin	50,4	41,7	83,7	70,0	65,6	53,3	67,0	54,7
Ensemble	37,9	30,9	69,4	56,9	52,6	41,8	55,0	43,0

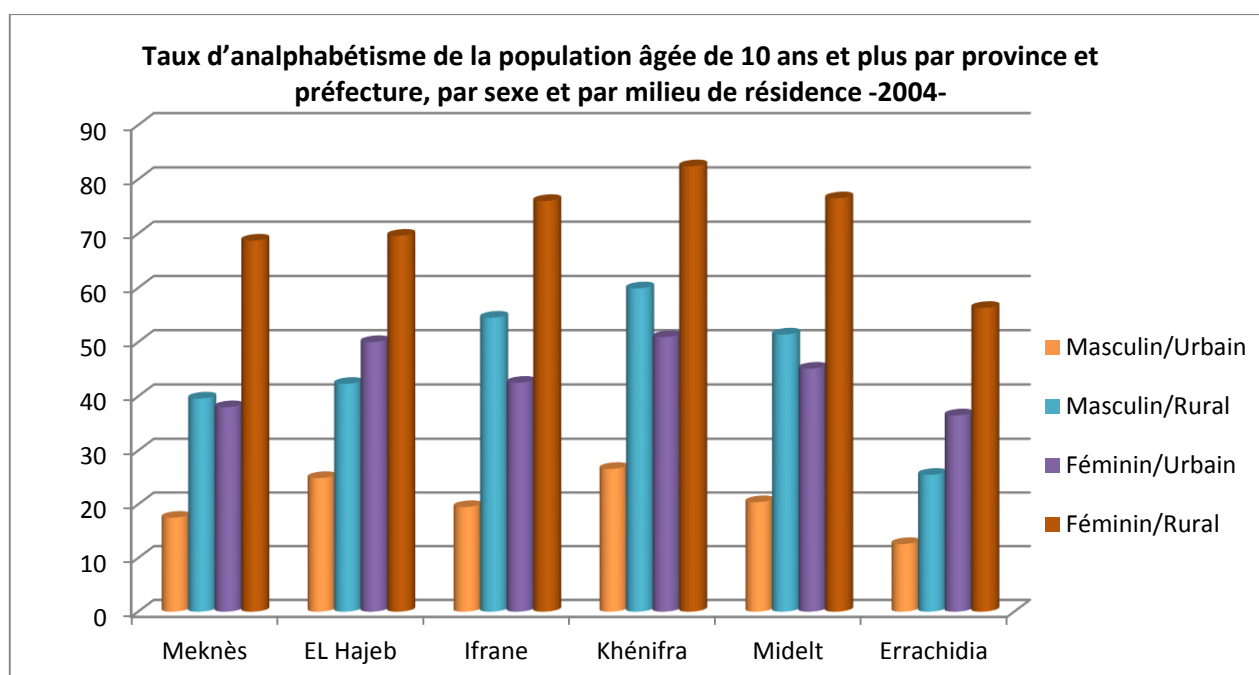
Source : RGPH 1994 et 2004.

Les données du tableau suivant révèlent que les quatre provinces Khénifra, Midelt, EL Hajeb et Ifrane présentent des taux d'analphabétisme supérieurs à ceux constatés aussi bien au niveau régional (41,8%) qu'au niveau national (43%).

Tableau 29 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus par province et préfecture, par sexe et par milieu de résidence -2004-

Préfecture Province	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Meknès	17,5	38,0	28,1	39,6	68,7	53,9	22,0	43,8	33,1
EL Hajeb	24,9	50,0	37,8	42,3	69,6	55,9	35,0	61,0	48,1
Ifrane	19,5	42,5	31,6	54,5	76,0	65,3	36,7	58,0	47,7
Khénifra	26,6	50,9	39,6	59,9	82,4	71,0	42,6	64,7	54,0
Midelt	20,4	45,1	33,5	51,4	76,5	63,9	39,4	63,4	51,7
Errachidia	12,6	36,5	24,9	25,5	56,3	41,5	20,0	48,0	34,5
Région	19,2	41,7	30,9	43,7	70,0	56,9	29,7	53,3	41,8
Nation	18,8	39,5	29,4	46,0	74,5	60,5	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 2004.



5.1. Niveau d'étude

En 2004, la répartition de la population de la région âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude révèle que 41,7% n'ont aucun niveau contre 42,7% à l'échelon national. Quant à la proportion des personnes ayant juste le niveau primaire, elle est de 27,8% contre 26,8% au niveau national.

La population ayant le niveau collégial représente 15,2% contre 14% au niveau national. Pour le niveau secondaire et le supérieur, les proportions respectives sont de 8,8% et 5% contre 8,7% et 5,1% au niveau national.

Tableau 30 : Répartition (%) de la population de la région âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Niveau d'étude	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
-Néant	31,1	56,5	41,7	29,5	59,8	42,7
-Préscolaire	1,6	1,3	1,5	2,3	3,3	2,7
-Primaire	28,3	27,1	27,8	28,0	25,3	26,8
-Collégial	18,7	10,3	15,2	18,8	7,9	14,0
-Secondaire	12,8	3,3	8,8	13,4	2,6	8,7
-Supérieur	7,5	1,5	5	8,0	1,1	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

6. Activité Economique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique et sa situation dans la profession.

6.1. Participation à l'activité économique¹⁴

Les deux niveaux d'analyse retenus sont : la répartition de la population selon le type d'activité et le taux d'activité atteint.

6.1.1. Population selon le type d'activité

La répartition de la population active et la population inactive est donnée par le tableau suivant :

¹⁴ Les données de cette partie se rapportent à l'ancien découpage c.-à-d. avant le découpage administratif de 2009.

Tableau 31: Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence -2012-

Milieu	Population Active		Population Inactive	Ensemble
	Actifs occupés	Chômeurs		
REGION				
Urbain	337 093	58 183	645 064	1 040 340
Rural	331 135	14 984	332 014	678 133
Ensemble	668 228	73 167	977 078	1 718 473
NATION				
Urbain	5 320 476	824 117	8 225 154	14 369 747
Rural	5 190 027	214 084	4 080 178	9 484 289
Ensemble	10 510 503	1 038 201	12 305 332	23 854 036

Source : Enquête Nationale sur l'emploi

En 2012 la population régionale âgée de 15 ans et plus compte 741 395 personnes actives ; 668 228 ont un emploi et 73 167 sont au chômage (6,4% de la population active nationale) et de 977 078 personnes inactives (7,9% de la population inactive nationale).

En outre, la proportion de la population active régionale résidant dans le milieu rural avoisine celle de la population dans le milieu urbain, soit respectivement 49,5% et 50,4%.

Il est à noter qu'en 2000 la population de la région se compose de 699 674 personnes actives et de 718 716 personnes inactives. Il en résulte un taux d'accroissement de la population active de 6% durant la période 2000-2012. Aussi, par milieu de résidence, le pourcentage de la population active dans la campagne est légèrement plus élevé que celui de la population active citadine, soit respectivement 52,2% et 47,8%.

6.1.2. Taux d'activité¹⁵ selon le milieu de résidence et le sexe

Selon l'enquête nationale sur l'emploi, le taux d'activité de la population régionale a atteint 43,1% en 2012, soit un taux inférieur à celui enregistré au niveau national (48,4%).

Par milieu de résidence, les taux d'activité enregistrés au niveau régional sont de 38% en milieu urbain et 51% en milieu rural, contre respectivement 42,8% et 57% au niveau national.

Par rapport à l'année 2000, ce taux d'activité s'est reculé au niveau régional de 6,2 points en passant de 49,3% à 43,1% en 2012.

Par sexe, en 2012, le taux d'activité chez la population masculine est 70,5%, alors qu'il n'est que de 19% chez la population féminine.

¹⁵ Taux d'activité : part des actifs (actifs occupés + chômeurs) dans la population totale.

Tableau 32 : Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence -2012-

Niveau	Sexe	Milieu		Ensemble
		Urbain	Rural	
Région	Masculin	66,5	76,6	70,5
	Féminin	13,4	27,9	19,0
	Total	38,0	51,0	43,1
Nation	Masculin	69,6	79,7	73,6
	Féminin	17,6	35,6	24,7
	Total	42,8	57,0	48,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi

Par province et préfecture on constate que ce taux oscille entre 40,2% observé dans la province d'Errachidia et 45,8% relevé dans la province de Khénifra, ce dernier est due essentiellement au niveau élevé qu'a atteint ce taux dans le milieu rural de cette province (60%).

Tableau 33 : Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu de résidence -2012-

Provinces ou préfecture	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
Meknès	40,6	51,9	43,2
El Hajeb et Ifrane	39,4	50,9	43,9
Errachidia	32,4	44,9	40,2
Khénifra	35,0	60,3	45,8
Région	38,0	51,0	43,1
Nation	42,8	57,0	48,4

Source : Enquête Nationale sur l'emploi.

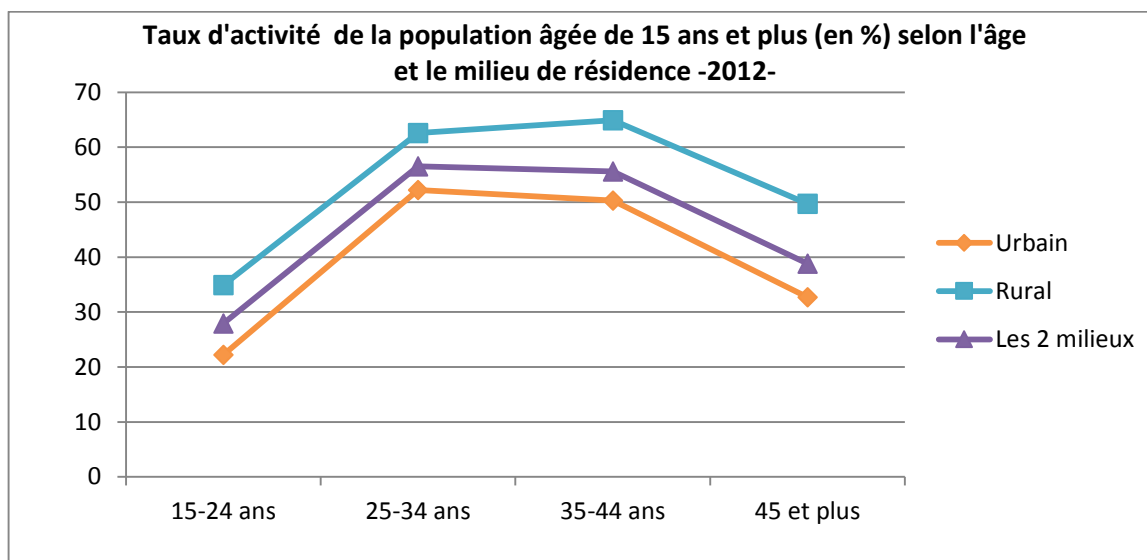
6.1.3 Taux d'activité par âge et milieu

Différencié selon l'âge, le niveau d'activité atteint son sommet chez les personnes âgées de 25 - 34 ans avec un taux de 56,5%. En milieu rural, on constate que le taux d'activité est nettement supérieur vis-à-vis de son homologue chez les citadins est pour tous les groupes d'âge.

Tableau 34 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus (en %) selon l'âge et le milieu de résidence -2012-

Milieu	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 et plus	Total
-Urbain	22,2	52,2	50,3	32,7	38,0
-Rural	34,9	62,6	64,9	49,7	51,0
-Ensemble	27,9	56,5	55,6	38,8	43,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi



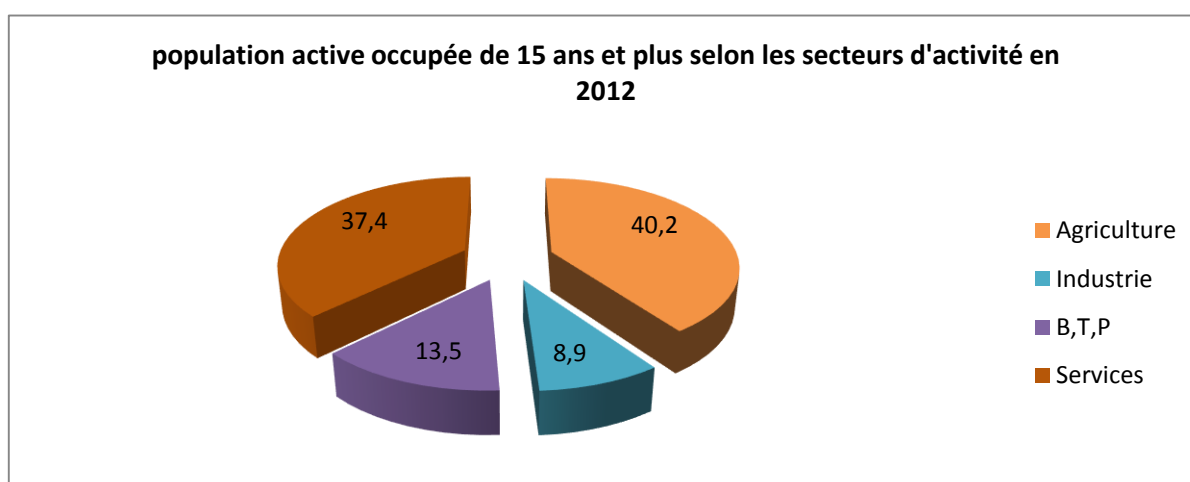
6.1.4 Répartition sectorielle de l'emploi régional

L'analyse sectorielle de l'emploi régional à travers la répartition de la population active occupée par branche d'activité permet d'énoncer qu'en 2012, le secteur primaire (Agriculture, Forêt et Pêche) vient en tête et concentre 40,2 % de l'ensemble de l'emploi au niveau régional. Suivi de près par le secteur des services, avec une part de 37,4 %. Quant aux secteurs de du BTP et de l'industrie leurs parts sont respectivement de l'ordre de 13,5 % et 8,9%.

Tableau 35 : population active occupée âgée de 15 ans et plus (en %) selon les secteurs et le milieu de résidence -2012-

Milieu	Agriculture, forêt et pêche	Industrie	B.T.P	Service	Total
-Urbain	7,8	14,9	17,5	59,8	100
-Rural	73,1	2,8	9,5	14,6	100
Ensemble	40,2	8,9	13,5	37,4	100

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi



Selon le milieu, le secteur des services atteint son sommet en milieu urbain avec presque 60% de l'emploi régional total ; En milieu rural, c'est l'agriculture qui emploie plus de 73% de la population active occupée.

6.1.5. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime la part de la population active occupée dans la population totale. Ce taux a atteint 38,9% dans la région de Meknès-Tafilalet en 2012 contre 44,1% au niveau national. Par milieu, le taux d'emploi en milieu rural est plus élevé qu'en milieu urbain (48,8% contre 32,4).

Tableau 36 : Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus (en %) selon le diplôme et le milieu de résidence -2012-

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
-Urbain	30,5	29,7	48,9	32,4
-Rural	51,7	40,3	56,9	48,8
-Ensemble	40,5	33,1	49,7	38,9
-Total nation	46,5	37,0	50,1	44,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi

6.2. Taux de chômage

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total des personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'est élevé dans la région Meknès-Tafilalet à 73 167 personnes en 2012. Le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque les villes abritent 79,5% de l'effectif des chômeurs.

6.2.1. Population en chômage selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence

En 2012, le taux de chômage affiché dans la région (9,9%) est supérieur à celui enregistré au niveau national (9,0%), ce constat est relevé aussi au niveau des deux milieux de résidence.

Selon le milieu de résidence, ce taux est de 14,7% en milieu urbain et de 4,3% en milieu rural.

Tableau 37 : Taux de chômage (en %) selon le sexe et le milieu de résidence -Région Meknès-Tafilalet - 2012-

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	12,3	5,1	9,2
Féminin	25,0	2,4	12,1
Région	14,7	4,3	9,9
Nation	13,4	4,0	9,0

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi

Selon le sexe, le chômage touche davantage les femmes en milieu urbain (25%), par contre en milieu rural ces dernières sont les moins touchées par ce phénomène (2,4%), grâce à l'emploi non rémunéré (aides familiales) qui y reste très répandu.

On constate aussi qu'en milieu rural, le taux de chômage des femmes est inférieur à la moitié de son homologue chez les hommes.

Différencié selon l'âge, le chômage touche surtout les jeunes et diminue généralement avec l'âge puisque, le taux le plus élevé est observé chez la population âgée de 15 à 24 ans (19,4%), alors que ce dernier ne dépasse pas 2,3% pour les personnes âgées de 45 ans et plus.

Tableau 38 : Taux de chômage selon l'âge et le milieu-Région Meknès/Tafilalet-2012-

Groupe d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
15-24 ans	34,8	7,3	19,4
25-34 ans	22,7	5,6	14,9
35 -44 ans	8,1	3,5	6,1
45 ans et plus	3,0	1,5	2,3
Total	17,7	4,3	9,9

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi

A l'échelle provinciale, le taux de chômage varie entre 4,3% et 15%, la préfecture de Meknès et les deux provinces d'el Hajeb et Ifrane enregistrent un taux de chômage dépassant sensiblement celui enregistré au niveau national, alors que les deux provinces de Khénifra et Errachidia leurs taux de chômage restent inférieurs à la moyenne nationale.

Tableau 39 : Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures -2012-

Préfecture, provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Meknès	17,1	9,2	15,0
EL Hajeb et Ifrane ¹⁶	14,8	6,5	11,0
Khénifra	9,9	0,0	4,3
Errachidia	12,3	3,9	6,4
Région	14,7	4,3	9,9
Nation	13,4	4,0	9,0

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi

6.2.2 Taux de chômage selon le diplôme

Selon le niveau de diplôme, les résultats révèlent que le taux de chômage s'accroît avec le degré du diplôme obtenu, ceci est valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 40 : taux de chômage selon le niveau du diplôme et le milieu -Région Meknès-Tafilalet-2012-

Niveau de diplôme	Urbain	Rural	Ensemble
Sans diplôme	7,3	2,4	4,4
Niveau moyen	18,7	8,8	15,1
Niveau supérieur	24,4	17,2	23,6
Région	14,7	4,3	9,9

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi

¹⁶Les données de la province d'Ifrane sont comprises dans les données de la province d'El Hajeb car la taille de son échantillon est inférieure au niveau qui permettrait l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.

CHAPITRE III :

SECTEURS SOCIAUX

A.L'ENSEIGNEMENT

L'éducation et la formation jouent un rôle principal dans le développement économique et social des nations, c'est la raison pour laquelle, le Maroc ne cesse de leur accorder une place de choix et de priorité dans ses différents programmes de développement.

Des efforts considérables ont été déployés dans le domaine de l'enseignement et à tous les niveaux scolaires. Ceci a permis de réaliser des progrès notables comme en témoigne l'évolution de l'effectif des élèves et les taux de scolarisation. Aussi et dans le but de généraliser l'enseignement et de lutter contre les déperditions scolaires dans les deux milieux urbain et rural, le gouvernement a entrepris un certain nombre de mesures et a mis en œuvre des programmes visant l'encouragement à la scolarisation et à l'élargissement du réseau des établissements scolaires ainsi que leur équipement pour accueillir les effectifs croissants des élèves.

Ainsi, il a mis en œuvre la Charte Nationale de l'Education et de la Formation qui est entrée en vigueur en 1999, dont la finalité était la restructuration du système éducatif marocain. Malgré les résultats intéressants obtenus dans plusieurs domaines, le système de l'enseignement souffre encore d'un certain nombre de problèmes et les attentes restent importantes.

Devant cette situation, sa Majesté le Roi Mohammed VI, a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer un plan d'urgence afin d'accélérer la cadence de la réforme du système éducatif au Maroc.

Ainsi, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique a instauré un programme d'urgence ambitieux, innovant et bien déterminé, appelé « le programme NAJAH 2009-2012 », afin de donner un nouveau souffle au processus de la réforme du secteur de l'éducation et de la formation tout en se basant sur les orientations de la Charte Nationale de l'Education et de Formation.

Ce programme est axé sur les quatre principaux espaces que la charte a insisté sur leur réalisation effective du fait qu'elle les a qualifiés comme étant les plus importants ; notamment :

Espace 1 : rendre effectif l'obligation de scolarité jusqu'à 15 ans ;

Espace 2 : stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université ;

Espace 3 : affronter les problématiques transversales du système ;

Espace 4 : se donner les moyens de réussir.

Ces quatre espaces se traduisent en 23 projets de développement ayant pour but d'atteindre l'objectif majeur de ce programme qui n'est autre que de placer l'élève/étudiant au centre du système de l'éducation et de la formation.

Néanmoins, de nouveaux efforts et réflexions devront porter sur ce domaine vital pour mettre en œuvre une stratégie adéquate répondant aux Directives Royales contenues dans le Discours de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI à l'occasion de la célébration du 60^{ème} Anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple le 20 Aout 2013.

L'enseignement débute généralement par la phase du préscolaire qui est suivie par celle du primaire. Vient ensuite le cycle du collégial et le secondaire et s'achève par l'enseignement supérieur.

1. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape primordiale dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, il permet aux enfants avant l'âge de scolarisation de s'adapter et d'apprendre les principes de base pour lire et écrire. Il permet également à l'enfant de développer ses capacités intellectuelles à l'aide de jeux éducatifs et de s'intégrer dans son environnement social et d'acquérir les compétences nécessaires pour sa réussite scolaire.

Pour l'année scolaire 2011-2012, l'enseignement préscolaire comptait 65026 élèves dont 75,4% relèvent du préscolaire coranique, et la part des filles s'élève à 47,7%. Ce type d'enseignement représente 9,6% par rapport à l'effectif national.

1.1. Enseignement préscolaire traditionnel

Au niveau de la région, le nombre d'élèves de l'enseignement préscolaire traditionnel est de 49058 soit 10,8% du total d'élèves de même type d'enseignement au niveau national.

Par sexe et pour la même année scolaire, la proportion des filles à l'échelon régional a atteint 48,1% dépassant ainsi la proportion nationale qui est de l'ordre de 39,7%.

Tableau 41 : Effectif des élèves et éducateurs par province et préfecture dans l'enseignement préscolaire traditionnel-2011/2012-

Préfecture/ Provinces	Educateurs	Elèves		Elèves/ Educateur
		Total	Filles	
Meknès	655	14962	7271	23
El Hajeb	161	3780	1700	23
Ifrane	79	2489	1167	31
Khénifra	210	5499	2623	26
Midelt	193	5000	2551	26
Errachidia	538	17328	8269	32
Région (1)	1836	49058	23581	27
Nation (2)	25070	451578	179426	18
(1)/(2) (en %)	7,3	10,8	13,1	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Il est à noter que la préfecture d'Errachidia vient en tête avec une part avoisinant 35% de l'effectif des élèves régional fréquentant ce type d'enseignement, suivie de la province de Meknès avec une part de plus de 30%

Le taux d'encadrement régional est de 27 élèves par éducateur contre 18 élèves au niveau national.

1.2. Enseignement préscolaire moderne

L'effectif des élèves inscrits à l'enseignement préscolaire moderne est nettement inférieur à son homologue enregistré dans les établissements traditionnels, avec un écart de l'ordre de 33090 élèves pour l'année scolaire 2011/2012.

Tableau 42 : Effectif des élèves et éducateurs par province et préfecture dans l'enseignement préscolaire moderne-2011/2012-

Préfecture/ Province	Educateurs	Elèves		Elèves/ Educateur
		Total	Filles	
Meknès	396	6957	3293	17
El Hajeb	123	2172	984	18
Ifrane	77	1592	745	21
Khénifra	108	2318	1105	21
Midelt	51	1156	563	23
Errachidia	118	1773	777	15
Région	873	15968	7467	18
Nation	12551	227395	109005	18
Région/Nation(%)	6,9	7,0	6,8	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

L'effectif total d'élèves qui poursuivent leurs études dans ce type d'enseignement au niveau de la région s'élève à 15 968 dont 46,7% de filles, et représente 7% de l'ensemble des effectifs au niveau national.

Le taux d'encadrement, au niveau régional, est de 18 élèves par enseignant, il égalise son homologue au niveau national.

Il est à noter que, la préfecture de Meknès détient le premier rang avec 43,5% des effectifs inscrits à l'enseignement préscolaire moderne au niveau de la région.

2. Enseignement primaire

L'enseignement primaire est constitué de l'enseignement primaire public et de l'enseignement primaire privé. Avec 273 426 élèves inscrits au niveau régional au titre de l'année 2011-2012, la part qui revient à l'enseignement privé est de 10,3%.

2.1. Enseignement primaire public

Pour l'année scolaire 2011-2012, la région dispose de 657 établissements scolaires et 970 écoles-satellites soit respectivement 9% et 7,3% du total national.

En cette année scolaire l'enseignement primaire public comptait 245362 élèves dont 47,8% de filles. Cet effectif représente 7 % du total des élèves inscrits au niveau national. Quant au nombre de classes, il s'est élevé à 9426, soit 7,6% du total national.

Par ailleurs, l'effectif des enseignants du primaire public en 2011-2012 s'élève à 9 765, soit 7,6% du total des enseignants au niveau national. L'encadrement régional est de 25 élèves par enseignant au niveau régional contre 27 au niveau national.

Pour le milieu rural de la région de Meknès-Tafilalet, il concentre 64,2% des établissements d'enseignement primaire public de la région où sont inscrits 53,2% des élèves. L'encadrement est assuré par 60% des enseignants exerçant dans la région.

Tableau 43 : Enseignement primaire public par province et préfecture et par milieu de résidence -2011/2012-

Province/ Préfecture	Etablissements		Elèves		Enseignants		Classes	Salles utilisées
	Total	Satellites	Total	Dont filles	Total	féminin		
Meknès	159	113	71562	34328	2505	1653	2409	1 829
EL Hajeb	68	119	27101	12871	1107	427	1080	757
Ifrane	53	95	15874	7527	734	315	708	542
Khénifra	116	240	42879	20444	1709	518	1654	1 229
Midelt	107	219	34862	16687	1443	444	1 394	1014
Errachidia	154	184	53084	25433	2267	588	2181	1 618
Région (1)	657	970	245362	117290	9765	3945	9 426	6 989
Rural Région	422	960	130465	61725	5867	1558	5789	4 356
Nation (2)	7 369	13 320	3500755	1666144	128458	57862	123617	88 644
(1)/(2) (en%)	8,9	7,3	7,0	7,0	7,6	6,8	7,6	7,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Pour ce qui est des nouveaux inscrits à l'enseignement primaire public pour l'année scolaire 2011-2012 leur effectif s'établit à 35 765 élèves, dont les filles représentent 48,9%.

Les établissements de l'enseignement primaire en milieu rural à l'entrée scolaire 2011-2012 ont accueilli 19 862 nouveaux inscrits, dont 48,5% de filles.

Tableau 44 : Nouveaux inscrits en 1^{ère} année selon le milieu-2011/2012-

Province, Préfecture	Nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année			
	Urbain + Rural		Milieu rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Meknès	9984	4840	3111	1490
El Hajeb	3876	1937	2384	1183
Ifrane	2434	1205	1671	824
Khénifra	6542	3189	4096	1968
Midelt	5530	2685	4372	2104
Errachidia	7399	3622	4228	2073
Région (1)	35765	17478	19862	9642
Nation (2)	518 680	254 167	296 884	144 311
(1)/(2) (en%)	6,9	6,9	6,7	6,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

2.2. Enseignement primaire privé

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire privé a atteint 28064 durant l'année scolaire 2011-2012 contre 24898 l'année précédente, soit une hausse significative de 12,7%. La part des filles dans le total des élèves est de 46,3%.

L'analyse des données du tableau ci-dessous nous permet de constater La très forte concentration de ce type d'enseignement au sein de la Préfecture de Meknès à hauteur de 63,7% de l'ensemble d'effectif d'élèves de la région.

Tableau 45 : Effectif des élèves de l'enseignement primaire privé par province et préfecture -2011/2012-

Province, préfecture	Total élèves	Dont filles
Meknès	17875	8412
EL Hajeb	2286	1012
Ifrane	1751	861
Khénifra	1566	729
Midelt	1341	578
Errachidia	3245	1417
Région	28 064	13 009
Nation	516 179	244 567
Région/Nation (%)	5,4	5,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

3. Enseignement secondaire

3.1. Enseignement secondaire collégial

L'enseignement secondaire collégial comptait, au titre de l'année scolaire 2011-2012 au niveau régional, 113 239 élèves dont seulement une proportion de 5,4% est assurée par le secteur privé.

3.1.1. Enseignement secondaire collégial public

Pour l'année scolaire 2011-2012, la région abrite 132 collèges soit 7,7% du total des collèges au niveau national.

L'effectif total des élèves qui poursuivent leurs études à l'enseignement collégial public régional, pour l'année scolaire 2011-2012 s'élève à 107070 élèves soit 7,8% du total national. La proportion des filles est de 44,2% contre 43,6% au niveau national.

La préfecture de Meknès vient au premier rang avec un effectif de 35 560 élèves inscrits, soit 33,2% du total de la région.

Quant au personnel enseignant pour l'année 2011-2012, il est de 4 783 dans la région, soit 8,4% du total national. Le nombre d'élèves par enseignant est de 22 au sein de la région contre 24 au niveau national.

Tableau 46 : Situation de l'enseignement secondaire collégial public par province et préfecture -2011/2012-

Province, Préfecture	Elèves		Enseignants		Collèges	Classes	Salles utilisées
	Total	Dont filles	Total	Dont féminin			
Meknès	35560	16578	1743	864	46	1 064	879
EL Hajeb	10482	4394	461	150	13	306	260
Ifrane	7390	3456	386	128	12	207	194
Khénifra	17743	7535	698	182	16	482	360
Midelt	12375	4896	515	110	13	342	269
Errachidia	23520	10441	980	234	32	685	542
Région (1)	107070	47300	4783	1668	132	3 086	2 504
Rural Région	34120	13613	1459	429	63	998	830
Nation (2)	1 381 107	602 704	56 918	21 922	1 710	37 929	30 978
(1)/(2) (en %)	7,7	7,8	8,4	7,6	7,7	8,1	8,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

3.1.2. Enseignement secondaire collégial privé

L'effectif total des élèves inscrits dans l'enseignement collégial privé au niveau régional, est de 6169 en 2011-2012, soit 6,2% du total national. Ce secteur est présent essentiellement au sein de la préfecture de Meknès qui concentre les deux tiers (66%) du total régional.

Par sexe, la proportion des filles inscrites dans ce type d'enseignement a atteint 46,1% du total des élèves au niveau régional contre 47,4% au niveau national.

Tableau 47 : Effectif des élèves de l'enseignement secondaire collégial privé par province et préfecture -2011/2012-

Province, Préfecture	Etablissements	Effectif élèves	
		Total	Dont filles
Meknès	43	4078	1913
EL Hajeb	6	404	171
Ifrane	6	306	145
Khénifra	7	399	164
Midelt	3	230	103
Errachidia	6	752	346
Région	71	6169	2842
Nation	840	99290	47067
Région/Nation (%)	8,4	6,2	6,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

3.2. Enseignement secondaire qualifiant

L'effectif des élèves de l'enseignement secondaire qualifiant durant l'année scolaire 2011-2012 s'est élevé au niveau régional à 74913 élèves, dont 6,3% poursuivent leur étude au sein des établissements du secteur privé.

3.2.1. Enseignement secondaire qualifiant public

La région de Meknès-Tafilalt dispose de 82 lycées au titre de l'année scolaire 2011-2012 dont 21 établissements implantés en milieu rural. Le nombre de salles utilisées a atteint 1 785.

Quant aux élèves inscrits, leur effectif s'établit à 70182 dont 46% sont de sexe féminin. La part de la région dans l'effectif national s'élève à 8%.

S'agissant des enseignants, la région compte 3 797 personnes, soit 8,4% du total national.

Le nombre d'élèves par enseignant quant à lui s'élève à 18 au niveau de la région contre 20 au niveau national.

Tableau 48 : Situation de l'enseignement secondaire qualifiant public par province et préfecture -2011/2012-

Province, Préfecture	Elèves		Enseignants		Lycées	Classes	Salles utilisées
	Total	Dont filles	Total	Dont féminin			
Meknès	25906	12941	1474	617	29	758	713
EL Hajeb	6026	2771	336	111	7	167	139
Ifrane	5020	2497	264	72	6	148	123
Khénifra	10816	4898	567	152	13	306	242
Midelt	6981	2911	363	87	10	201	180
Errachidia	15422	6289	793	168	17	431	388
Région	70182	32307	3 797	1 207	82	2 011	1 785
Rural Région	8826	3354	561	202	21	275	245
Nation	879 269	424 220	44 931	14 723	937	24 041	21202
Région/Nation (%)	8,0	7,6	8,4	8,2	8,7	8,4	8,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc

3.2.2. Enseignement secondaire qualifiant privé

L'effectif total des élèves inscrits au cycle de l'enseignement secondaire qualifiant privé, en 2011-2012, est de 4 731 soit 5,8% du total national.

Il est à signaler que l'effectif des élèves relevant de ce type d'enseignement au niveau de la préfecture de Meknès représente 76% du total régional.

Tableau 49 : Etablissement et élèves de l'Enseignement secondaire qualifiant privé par province et préfecture -2011/2012-

Province, Préfecture	Etablissements	Effectif élèves	
		Total	Dont filles
Meknès	23	3594	1504
EL Hajeb	2	97	49
Ifrane	2	143	47
Khénifra	5	597	167
Midelt	1	28	13
Errachidia	3	272	138
Région	36	4731	1918
Nation	506	81 234	35815
Région/Nation (%)	7,1	5,8	5,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

4. Enseignement supérieur universitaire et formation des cadres

La place de la région à l'échelle nationale s'est renforcée grâce à la mise en place de nouveaux établissements et institutions, qui en font un pôle universitaire. En effet, outre l'Académie Royale Militaire, l'Ecole Nationale d'Agriculture et l'Université Moulay Ismail qui regroupe trois facultés, l'Ecole Supérieure de Technologie, l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et de Métiers, la Région de Meknès-Tafilalet abrite aussi la première Université privée du Royaume en l'occurrence, l'Université AL Akhawayne d'Ifrane.

4.1. Enseignement supérieur universitaire public

Cette partie traite l'enseignement supérieur universitaire du secteur public.

4.1.1 Etudiants du premier et 2^{ème} cycle de l'Université Moulay Ismail

Les différents établissements de l'Université Moulay Ismail ont accueilli au cours de l'année 2010-2011, un effectif de 30 489 étudiants, dont 46,4% d'étudiantes.

On note une concentration des effectifs au niveau de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Meknès qui abrite 8 270 étudiants soit 27% du total régional.

Tableau 50 : Effectifs des étudiants de l'Université Moulay Ismail –2010/2011-

Etablissement	Effectif étudiants	
	Total	Féminin
•Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM), Meknès	1 056	430
•Ecole Supérieure de Technologie (EST), Meknès	1 364	745
•Ecole Normale Supérieure (ENS), Meknès	308	130
•Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Meknès	7 648	3 726
•Faculté des Sciences, Meknès	4 763	1 909
•Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Meknès	8 270	3 882
•Faculté des Sciences et Techniques, Errachidia	1 640	725
•Faculté Polydisciplinaire, Errachidia	5 440	2 615
Total Région	30 489	14 162

Source : Annuaire Statistique Régional 2011

4.1.2 Etudiants du 3^{ème} cycle par domaine d'étude

L'effectif des étudiants préparant leurs doctorats et ceux du 3^{ème} cycle a atteint 1 607 étudiants au niveau régional pendant l'année universitaire 2010-2011.

La répartition de cet effectif selon les domaines d'études révèle une forte concentration des sciences juridiques, économiques et sociales (45%) et des sciences (32%).

Tableau 51 : Etudiants en doctorat et ceux du 3^{ème} cycle par domaine d'étude et par faculté -2010-2011

Faculté/Domaine	Effectif des étudiants	
	Total	Féminin
-Faculté des Lettres et Sciences Humaines		
Master	300	111
DOCTORAT	29	2
Total	329	113
-Faculté des Sciences		
Master	220	81
CEDOC	207	76
DOCTORAT	74	23
DE	10	3
Total	511	183
-Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales		
Master	672	203
DOCTORAT	51	23
Total	723	226
-Faculté des Sciences et Techniques, Errachidia		
DOCTORAT	44	12
Total Région	1 607	534

Source : Université My. Ismail

4.1.3 Ecole Nationale d'Agriculture (E.N.A)

Au titre de l'année 2010-2011, l'effectif des étudiants inscrits à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès s'établit à 398 étudiants dont 58% de sexe féminin.

Tableau 52 : Effectifs des étudiants et des lauréats de l'ENA de Meknès

Effectifs	Total	Féminin
Etudiants 2010-2011	398	230
Lauréats 2009-2010	122	65
Lauréats 2008-2009	142	58

Source : Annuaire Statistique Régionale 2011, 2010, 2009

Quant aux lauréats, leur effectif au titre de l'année 2008-2009, était de 142, contre 122 l'année après, accusant une baisse de l'ordre de -14%. On signale que la part des étudiantes a enregistré une hausse en passant de 40,8% à 53,3% respectivement pour les années 2008-2009 et 2009-2010.

4.2. Formation des cadres

Le secteur de la formation des cadres regroupe tous les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités, communément appelés établissements de la formation des cadres.

4.2.1. Le Centre Pédagogique Régional

Le Centre Pédagogique Régional de Meknès a accueilli au cours de l'année scolaire 2010-2011, un effectif total de 127 stagiaires (dont 33,8% sont de sexe féminin), tout en assurant leur formation avec un corps enseignant composé de 21 enseignants.

Tableau 53 : Stagiaires et corps enseignant du CPR de Meknès selon les disciplines-Région Meknès/Tafilalet-2010/2011-

Désignation	Stagiaires		Enseignants	Lauréats 2009-2010
	Féminin	Total		
Langue Arabe	11	30	4	30
Langue française	11	18	7	18
Histoire Géographie	13	43	4	43
Mathématiques	8	36	6	36
Région	43	127	21	127

Source : C.P.R Meknès

4.2.2. Les Centres de Formation des Instituteurs (CFI)

La région abrite 3 centres de formation en 2011-2012. Ces centres assurant l'encadrement à 214 stagiaires, dont 123 de sexe féminin.

Tableau 54 : Effectifs des stagiaires et personnel enseignants des CFI -Région Meknès/Tafilalet-2011/2012-

Centres	Stagiaires(1)		Personnel enseignant	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Centre de Meknès	50	34	35	11
Centre de Khénifra	73	28	15	1
Centre d'Errachidia	91	61	17	0
Région	214	123	67	12

Source : C.F.I de la région annuelle statistique du Maroc 2012

4.3. Enseignement supérieur privé

L'enseignement supérieur privé mérite d'être relaté même si sa participation reste timide à l'échelon régional. L'effectif des étudiants au niveau de la région ne dépasse pas 0,8% de l'effectif national.

Tableau 55 : Personnel enseignant, étudiants et lauréats d'établissements de l'enseignement supérieur privé – 2009/2010-

Désignation	Etablissement	Personnel enseignant		Etudiants	
		Total	Dont permanents	Total	Dont féminin
Région	3	45	5	287	134
Nation	192	4 274	512	35 118	15 138
Région/Nation (%)	1,6	1,1	0,9	0,8	0,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Aussi, selon les données du tableau ci-dessus, le nombre d'établissements et des enseignants de la région représente respectivement 1,6% et 1,1% au niveau national.

5. Formation professionnelle

La formation professionnelle est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et les savoir-faire (habiletés et compétences) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

Le secteur de la formation professionnelle en tant qu'instrument essentiel de la mobilité sociale et d'adaptation aux évolutions de l'économie, a reçu une attention particulière de la part des pouvoirs publics ces dernières années.

Ainsi, sous l'impulsion des nouvelles orientations des pouvoirs publics, le secteur de la formation professionnelle a connu un élan remarquable qui s'est traduit par la création de nouveaux centres ainsi que par l'augmentation de la capacité d'accueil des centres déjà existants.

Le système de formation professionnelle publique au Maroc couvre la totalité du territoire national et offre une multitude de filières. Les étudiants recherchent des formations pouvant faciliter leur insertion professionnelle, alors que les professionnels recherchent des profils en adéquation avec leurs besoins.

Le système de formation professionnelle est organisé en trois niveaux de formation :

- Le cycle de techniciens spécialisés, dont la durée des études est de deux à trois années, accessible aux bacheliers ;
- Le cycle de techniciens, d'une durée de deux ans, accessible aux élèves de la 3^{ème} année secondaire (Terminale) ;
- Le cycle de qualification d'une durée de deux ans, ouvert aux élèves ayant suivi la 4^{ème} année de l'enseignement fondamental.

Au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, les effectifs des stagiaires dans les différents centres de formation professionnelle, pendant l'année 2011-2012, atteignent 18 498 élèves, soit 6,3% des effectifs des stagiaires des centres de formation professionnelle de l'ensemble de la nation. L'effectif des stagiaires des centres de la formation professionnelle privés s'élève à 4 751 élèves, ce qui représente 25,7%, de l'ensemble des stagiaires de la région, son homologue au niveau national atteint 25,9%.

Par spécialité, les techniciens spécialisés sont au nombre de 5123 stagiaires, soit 6% du total des stagiaires du même niveau au niveau national. Les techniciens, au nombre de 6646, représentent 6,4% du total des techniciens à l'échelle de la nation.

Avec un effectif de 4 387 stagiaires, le niveau qualification représente 6,3% du total des stagiaires du même niveau à l'échelle nationale. Enfin les stagiaires du niveau spécialisation sont au nombre de 2342, soit 6,5% du total national.

**Tableau 56 : Effectifs des stagiaires en formation selon le secteur et le niveau
-Région Meknès-Tafilalet-2011/2012-**

Niveau	Total Région				Total Nation			
	Secteur Public		Secteur Privé		Secteur Public		Secteur Privé	
	total	Dont fém	total	Dont fém	total	Dont fém	total	Dont fém
Technicien spécialisé	5123	2355	1679	810	84789	40479	22545	11680
Technicien	6646	2903	1784	940	103380	45417	30521	16594
Qualification	4387	1064	579	409	69573	17892	10414	7743
Spécialisation	2342	684	709	460	35705	11314	12410	8589
Total	18498	7006	4751	2619	293447	115102	75890	44606

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

B.SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

Depuis son indépendance, le Maroc a déployé des efforts considérables pour améliorer la santé de la population par des programmes massifs de prévention contre les maladies et par la planification familiale, en plus des efforts fournis essentiellement par l'Etat pour doter le pays d'infrastructure hospitalière et de ressources humaines qualifiées et suffisantes.

Depuis le lancement par sa majesté le Roi Mohammed VI en 2005 de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), une nouvelle dynamique s'est installée dans le domaine social en général et celui de la santé en particulier.

Cette dynamique trouve sa source dans la nouvelle approche adoptée, qui est fondée sur la bonne gouvernance, le partenariat, ainsi que sur la participation et l'implication de divers intervenants y compris la société civile.

Objectifs à atteindre

Afin de permettre au système national de santé de jouer pleinement son rôle qui consiste à garantir la santé pour tous avec équité, à permettre une prise en charge médicale de qualité à la hauteur du développement souhaité pour le pays et à mettre le citoyen au centre du développement tel qu'il est voulu par l'initiative Nationale de Développement Humain (INDH), une stratégie nationale de santé 2008-2012 est élaborée dont les principaux objectifs sont :

1. Améliorer les indicateurs du secteur de la santé ;
2. Assurer l'équité de l'offre de soins entre les régions et entre le milieu urbain et le milieu rural ;
3. Faciliter l'accès aux soins pour les plus démunis et surtout pour la population rurale.

Aussi, un état des lieux sur l'infrastructure sanitaire de la région, l'encadrement sanitaire et d'autres données sur le taux d'utilisation de ces infrastructures s'impose.

1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

Afin de répondre aux besoins croissants de la population dans le domaine de la santé, une infrastructure importante avec un encadrement médical et paramédical est mise en œuvre à l'échelon régional.

1.1. Infrastructure sanitaire

La diversité des conditions géographiques et le niveau socio-économique et culturel de la population sont autant de difficultés que le secteur de la santé est appelé à défier dans la région, en plus de l'état défectueux des conditions d'hygiène et d'assainissement dans certaines communes rurales de la région. Pour faire face à cette situation, une infrastructure sanitaire publique importante hospitalière est mise en œuvre à l'échelle de la région de Meknès-Tafilalet. Elle se compose au titre de l'année 2011 de 10 hôpitaux généraux et 3 hôpitaux spécialisés, représentant respectivement 9,6% et 8,1% des hôpitaux implantés à l'échelle nationale. La région comprend aussi 171 Centres de Santé dont 68 Centres de Santé Urbains (C.S.U), et 103 Centres de Santé Ruraux (C.S.R) soit 60,2% du total régional. Les Centres de Santé urbains de la région représentent 8,6% du nombre de centres de

santé urbains à l'échelle nationale. Cette infrastructure est ainsi répartie par préfecture et par province selon le tableau ci- dessous :

Tableau 57 : Infrastructure sanitaire publique par province et préfecture -2011-

Préfecture/ Province	Hôpitaux spécialisés	Hôpitaux généraux	Centre de santé urbain		Centre de santé rural communal		Dispensaire rural
			A.L.A ¹⁷	S.L.A ¹⁸	A.L.A	S.L.A	
Meknès	2	2	3	30	5	10	16
EL Hajeb	0	1	3	2	4	8	6
Ifrane	0	2	1	4	6	1	13
Khénifra	0	1	1	8	8	12	13
Midelt	0	1	1	3	8	19	20
Errachidia	1	3	4	8	9	13	21
Région(1)	3	10	13	55	40	63	89
Nation(2)	37	104	129	622	368	875	695
(1)/(2)(en%)	8,1	9,6	10,1	8,8	10,9	7,2	12,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

Il est à noter qu'en 2000 la région comprenait 7 hôpitaux généraux, 82 centres de santé ruraux, 60 centres de santé urbains et 87 dispensaires ruraux, alors que le nombre des hôpitaux spécialisés n'a pas changé entre 2000 et 2011.

1.2. Capacité litière

La capacité litière qu'offre les hôpitaux spécialisés et généraux de la région Meknès-Tafilalet en 2011, atteint 2 527 lits, soit 9,2% du total national.

Tableau 58 : Nombre de lits selon le type d'hôpitaux au niveau régional -2011-

Préfecture, Province	Hôpitaux spécialisés	Hôpitaux généraux	Total	Habitants/ lit
Meknès	494	848	1 342	579
EL Hajeb	-	56	56	4268
Ifrane	-	163	163	932
Khénifra	-	260	260	1427
Midelt	-	108	108	2546
Errachidia	130	468	598	672
Région	624	1 903	2 527	877
Nation	6883	20443	27 326	1179
Région/Nation(%)	9,0	9,3	9,2	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Ainsi, au niveau de la région le nombre d'habitants par lit d'hospitalisation, a atteint 877 en 2011. Cet indicateur est sensiblement meilleur que la moyenne nationale (1 179 personnes/lit). A l'intérieur de la région, les disparités sont énormes entre les provinces et préfecture, la moyenne par lit oscille, en effet, entre 4268 à la province d'El Hajeb et 579 au niveau de la préfecture de Meknès.

¹⁷ A.L.A : avec lits pour accouchement

¹⁸ S.L.A : sans lits pour accouchement

2. Encadrement sanitaire

2.1. Encadrement médical

L'encadrement médical de la région, en 2011, est assuré par 958 médecins dont 647 médecins publics représentant ainsi 5,5% des médecins au niveau national. Toutefois, leur répartition à travers les différentes provinces de la région, révèle que 54% des médecins sont concentré dans la préfecture de Meknès.

Tableau 59 : Répartition des médecins par secteur d'activité et par préfecture et province -2011-

Préfecture, Province	Privé	Public	Total	Médecins/ 10000 hab
Meknès	231	286	51	7
EL Hajeb	13	58	71	3
Ifrane	14	60	74	5
Khénifra	30	83	11	3
Midelt	8	35	43	2
Errachidia	15	125	14	3
Région (1)	311	647	95	4
Nation (2)	7 934	11 811	19	6
(1) / (2) (en %)	3,9	5,5	4,9	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

Aussi, la densité médicale régionale est de 4 médecins/10 000 habitants, ce qui traduit une insuffisance d'encadrement médical dans la région comparativement à la moyenne nationale (6 médecins/10 000 habitants en 2011). A l'exception de la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb, les autres provinces de la région connaissent un encadrement médiocre, avec une densité médicale de 2 à 3 médecins/10 000 habitants.

Comparé au niveau national, l'effectif des médecins exerçant dans le secteur privé au niveau régional reste aussi faible puisqu'il ne représente que 3,9% en 2011.

Ce sont les médecins du secteur public qui constituent la majorité dans la région, cela étant plus manifeste pour la province d'Errachidia où leur effectif représente presque 90% du nombre total de médecins exerçant dans cette province. Il y a donc une réticence du secteur privé à s'implanter dans les provinces éloignées qui sont moins attractives que les grands pôles urbains. D'où le rôle accru du secteur public qui se trouve dans l'obligation de combler la faible présence du secteur privé et à assurer ainsi l'essentiel des prestations de santé, et ce en vue de garantir un équilibre provincial dans la répartition des médecins.

Pour ce qui est des chirurgiens-dentistes et pharmaciens, le tableau ci-après relate leur effectif par province. Au titre de l'année 2011, les chirurgiens-dentistes privés sont au nombre de 130, dont 37,7% sont des femmes. Quant aux pharmaciens privés leur effectif s'élève en 2010 à 313, dont presque le 1/3 est de sexe féminin.

Tableau 60 : Chirurgiens-dentistes et pharmaciens par secteur d'activité et par province et préfecture - 2011-

Préfecture, Province	Chirurgiens dentistes				Pharmaciens			
	Privés		Publics(*)	Ch.Dentiste/ 100000 Habit	Privés(*)		Publics	Pharmacien/ 100000hab
	Total	Dont femmes			Total	Dont femmes		
Meknès	101	40	4	13	81	37	6	10
El Hajeb	5	2	2	2	53	21	2	22
Ifrane	4	-	4	3	42	14	2	28
Khénifra	10	3	4	3	89	24	2	24
Midelt	-	-	-	-	-	-	1	-
Errachidia	10	4	8	2	48	4	3	12
Région (1)	130	49	22	6	313	100	16	14
Nation (2)	4032	1852	-	13	-	-	311	-
(1)/ (2) (en%)	3,2	2,6	-	-	-	-	5,1	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012, Annuaire Statistique Régionale 2011

(*) Données de 2010

La densité des chirurgiens dentistes au niveau régional en 2011 ne dépasse pas 6 chirurgiens pour 100 000 habitants, moins de la moitié de ce qui est enregistré au niveau national. La préfecture de Meknès est la mieux desservie avec une densité de 13 chirurgiens dentistes par 100 000 habitants, les deux provinces d'Errachidia et El Hajeb connaissent une densité réduite de 2 chirurgiens dentistes par 100 000 d'habitants. Pour ce qui est des pharmaciens, leur densité au niveau régionale est de 14 pour 100 000 habitants, la province d'Ifrane demeure la plus desservie avec une densité de 28 pharmaciens pour 100 000 habitants, suivie de la province de Khénifra avec 24 pharmaciens pour 100 000 habitants, alors que la préfecture de Meknès et la province d'Errachidia connaissent respectivement une densité de 10 et 12 pharmaciens pour 100 000 habitants seulement.

2.2. Personnel paramédical public

Le personnel paramédical de la région s'élève à 2 853 en 2011 soit 9,8% des effectifs en exercice à l'échelle de la nation. La région est de ce fait mieux desservie en matière d'encadrement paramédical, puisque la densité enregistrée est de 13 aides sanitaires pour 10 000 habitants, contre environ 9 au niveau national.

La répartition du personnel paramédical régional par provinces et préfecture, fait ressortir une concentration de 38% au niveau de la préfecture de Meknès, suivie de la province d'Errachidia avec 20%.

Tableau 61 : Personnel paramédical public par province et préfecture-2011-

Préfecture, Province	ASDES ¹⁹	ASB ²⁰	Total	Personnel paramédical/ 10000 habit
Meknès	774	320	1 094	14
EL Hajeb	142	43	185	8
Ifrane	191	71	262	17
Khénifra	350	137	487	13
Midelt	184	72	256	9
Errachidia	387	182	569	14
Région	2 028	825	2 853	13
Nation	20 945	8 080	29 025	9
Région/Nation (%)	9,7	10,2	9,8	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Pour ce qui est de la densité du personnel paramédical pour dix mille habitants, les deux provinces d'El Hajeb et de Midelt enregistrent des densités inférieures à celle de la région, soit respectivement 8 et 9 aides sanitaires pour 10 000 habitants. Par contre, les autres provinces affichent des densités supérieures aussi bien à la moyenne régionale que nationale.

2.3. Consultations médicales et paramédicales

Au niveau régional, le nombre de consultations médicales réalisées dans les formations sanitaires publiques en 2011 s'élève à 1 616 801, représentant 8,7% du total national.

Quant aux consultations paramédicales qui sont en nombre de 2 693 543 en 2011, elles représentent 9,8% du total national.

Par province et préfecture, 46,8% des consultations médicales et 36,9% de consultations paramédicales sont effectuées dans la préfecture de Meknès.

Tableau 62: Consultations curatives réalisées dans les formations sanitaires publiques²¹-2011-

Préfecture/Province	Consultations médicales	Consultations paramédicales
Meknès	757674	994185
El Hajeb	206801	309456
Ifrane	139043	238763
Khénifra	212379	459647
Midelt	74028	264879
Errachidia	226876	426613
Région	1 616 801	2 693 543
Nation	18 509 479	27 357 762
Région/Nation (%)	8,7	9,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

¹⁹ Adjoints de santé diplômés d'Etat spécialistes (y compris les sages-femmes)

²⁰ Adjoints de santé brevetés

²¹ Nouveau cas : tout patient qui bénéficie de consultations curatives concernant un épisode de maladie aiguë ou chronique, à l'occasion de sa première identification

3. Utilisation des infrastructures sanitaires

L'utilisation des infrastructures de la région est appréciée à travers la durée moyenne du séjour du malade dans un établissement hospitalier, le taux de rotation, l'intervalle de rotation et le taux moyen d'occupation. Ainsi, en 2011, la durée moyenne de séjour et le taux de rotation des lits ont été respectivement de l'ordre de 4 jours et 53, aussi bien au niveau régional que national. L'intervalle de rotation, quand à lui, été de 4 jours au niveau régional contre 7 jours au niveau national. Le taux moyen d'occupation a été de 54,8 contre 61,6 au niveau national.

Tableau 63 : Durée moyenne de séjours, taux de rotation et taux moyen d'occupation par province et préfecture-2011-

Préfecture/ Province	Durée moyenne de séjour ²²	Taux de rotation des lits ²³	Intervalle de rotation (jour) ²⁴	Taux moyen d'occupation ²⁵
Meknès	3,5	58,1	2,7	56,4
El Hajeb	4,3	55,8	2,2	66,4
Ifrane	3,0	43,0	4,3	41,1
Khénifra	4,1	53,7	2,7	60,8
Midelt	1,8	37,6	7,9	18,1
Errachidia	4,1	50,5	2,6	61,0
Région	4,0	53,0	4,0	54,8
Nation	4,0	53,0	7,0	61,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

4. Aspects de l'activité de la santé publique

Un autre volet des prestations sanitaires offertes à la population, et qui ne manque pas d'importance, concerne les services des programmes d'immunisation et ceux de la planification familiale.

4.1. Programme national d'immunisation

En 2011, et dans le cadre des activités du programme national d'immunisation destinées aux enfants âgés de moins d'un an, les délégations provinciales de la santé qui relèvent de la région de Meknès- Tafilalet ont réalisé 254 629 prises de vaccination soit près de 7,1% du programme national de vaccination. Il s'agit de 53 704 prises pour le BCG, 152480 pour le DTCP et 48445 pour le Vaccin

²²Durée moyenne de séjour : nombre moyen de journées que le malade passe dans un établissement hospitalier. Elle est liée au taux d'admission des malades. Une durée en baisse indiquerait une amélioration de la qualité des soins ou une baisse du taux d'admission par diminution de l'offre, par exemple.

²³ Taux de rotation : c'est le nombre moyen de personnes ayant occupé un lit dans un établissement pendant une période donnée.

²⁴Intervalle de rotation : c'est la durée moyenne qu'un lit d'hôpital reste inoccupé entre une succession de personnes hospitalisées.

²⁵Taux moyen d'occupation : c'est le nombre de journées d'hospitalisation enregistrées, rapporté à 365 jours, multiplié par le nombre de lits mis à la disposition des malades. C'est un indicateur qui peut informer sur l'efficacité de gestion et d'utilisation des infrastructures sanitaires.

Anti-Rougeoleux, soit respectivement 7,7%, 7,6% et 7,4% du total des prises effectuées au niveau national.

Le nombre de prise de vaccination a notablement augmenté pour la période s'étendant de 2000 à 2011, en effet en 2000 ce nombre était de 194019, qui se ventile comme suit 40752 prises pour le BCG, 116663 pour le DTCP et 36604 pour le VAR.

Tableau 64 : Activités du Programme National d'Immunisation par province et préfecture enfants âgés de 0 à 11 mois (nombre de prise) -2011-

	BCG	DTCP ²⁶			VAR ²⁷	Total
		1	2	3		
Meknès	15754	16159	15980	15749	15482	79124
El Hajeb	4853	4864	4690	4689	4610	23706
Ifrane	3087	2992	2941	2810	2715	14545
Khénifra	12230	11516	11138	10846	10356	56086
Midelt	6839	6513	6075	5829	5735	30991
Errachidia	10941	10153	9857	9679	9547	50177
Région	53704	52197	50681	49602	48445	254629
Nation	698688	685767	675862	669357	653809	3383483
(1)/ (2) (en%)	7,7	7,6	7,5	7,4	7,4	7,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

4.2. Planification familiale

Au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, les délégations provinciales de la santé veillent sur l'application du programme de la planification familiale dans l'ensemble du territoire régional, notamment en milieu rural. A cet effet, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été organisées au profit des femmes pour encourager l'utilisation des moyens contraceptifs.

Ainsi, l'effectif des adhérentes à ce programme est de 377 402 femmes en 2011, ce qui représente 9,5% du total des femmes acceptantes au niveau national.

Tableau 65 : Nombre de femmes bénéficiaires du programme national de planification familiale selon les provinces et la préfecture -2011-

Préfecture, Province	Nouvelles acceptantes				Anciennes acceptantes				Total
	Pilule	Condom	DIU	Inject	Pilule	Condom	DIU ²⁸	Injec	
Meknès	12517	675	2934	1108	67390	2723	64	3363	90774
EL Hajeb	4116	500	555	397	35542	1201	15	1429	43755
Ifrane	3247	149	424	555	23516	344	7	1535	29777
Khénifra	9451	322	282	439	89245	895	59	2010	102703
Midelt	5841	178	145	274	39606	579	1	1067	47691
Errachidia	8138	62	1318	519	51116	305	30	1214	62702
Région	43310	1886	5658	3292	306415	6047	176	10618	377402
Nation	501378	23368	58608	67118	3017443	65554	4737	208556	3946762
Région/Nation(%)	8,6	8,1	9,6	4,9	10,1	9,2	3,7	5,1	9,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

²⁶ Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite

²⁷Vaccin Anti-Rougeoleux

²⁸Dispositif intra-utérin.

C.JEUNESSE

L'essentiel de l'infrastructure de la jeunesse et des sports, disponible au sein de la région se compose des installations sportives, des institutions chargées de l'accueil et de la promotion des activités récréatives en faveur des jeunes, et des activités de formation au profit des femmes et des jeunes filles.

1. Infrastructure sportive

La lecture des données du tableau ci-après montre qu'en 2011 l'infrastructure sportive de la région est composée de 97 installations sportives, dont 38 terrains de football et 12 piscines, soit environ 8,6% du total national. Ces installations ne comptaient au niveau de la région, que 78 unités sportives en 2000.

Il est à souligner que 28,8% des infrastructures sportives sont installées dans la préfecture de Meknès et 27,8% dans la province d'Errachidia.

Tableau 66 : Installations sportives selon les provinces et préfectures de la région –2011-

Préfecture, Province	Volley-Ball	Hand-Ball	Basket-Ball	Foot-Ball	Salle de sport	Piscine	Athlétisme	Total
Meknès	1	2	3	14	2	5	1	28
El Hajeb	2	2	2	3	2	0	0	11
Ifrane	3	2	2	5	0	1	1	14
Khénifra	2	2	3	6	1	2	1	17
Errachidia	3	4	4	10	1	4	1	27
Région	11	12	14	38	6	12	4	97
Nation	129	116	181	455	103	66	75	1125
Région /Nation(%)	8,5	10,3	7,7	8,3	5,8	18,2	5,3	8,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

En plus de ces installations, la région comporte d'autres équipements sportifs et récréatifs. Il s'agit d'un hippodrome, d'un terrain de Golf à Meknès et de trois stations de ski à Ifrane.

2. Etablissements socio-culturels

2.1. Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes

D'après les données fournies dans le tableau ci-après, le nombre de foyers féminins au niveau de la région de Meknès–Tafilalet est de 45 établissements en 2011, soit un établissement de plus par rapport à l'année 2009, représentant 14,6% des foyers féminins au niveau national. Ils sont animés par 100 encadrant, et ont accueilli 88 768 bénéficiaires, soit respectivement 11,1% et 15,9% du total national.

En ce qui concerne les jardins d'enfants, la région abrite 45 établissements, soit 8,5% du total national, ces établissements sont dotés de 83 jardinières encadrant 17 835 enfants, soit respectivement 10,9% et 16,7% du total national.

Pour ce qui est des maisons de jeunes, on compte 52 établissements au niveau régional en 2011 au lieu de 28 établissements recensés en 2000, soit 9,8% de l'ensemble du Maroc. Le nombre des participants aux activités organisées par ces maisons s'élève à 298405, ce qui représente 6,1% du total national.

Tableau 67: Foyers féminins, jardins d'enfants et maisons des jeunes par province et préfecture de la -Région Meknès/Tafilalet-2011-

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Midelt	Errachidia	Région(1)	Nation(2)	(1)/(2) en %
Foyers féminins									
-Nombre de bénéficiaires ²⁹	2286	817	6965	1100	1517	1432	14117	88768	15,9
-Jardinières d'enfants	32	10	9	10	17	22	100	911	10,9
-Nombre de foyers	13	4	4	3	8	13	45	308	14,6
Jardins d'enfants									
-Nombre de bénéficiaires ³⁰	3263	1146	6370	4151	535	2370	17835	106605	16,7
-Jardinières d'enfants :	15	10	9	23	5	21	83	758	10,9
• Fonctionnaires	3	3	4	7	2	8	27	239	11,3
• Auxiliaires	12	7	5	16	3	13	56	519	10,8
-Nombre d'établissements	7	4	7	8	6	13	45	351	12,8
Maisons des jeunes									
-Participation aux activités normales	38211	21814	16994	32739	16867	34979	161604	2788028	5,8
-Participation aux activités de rayonnement	34210	17814	12995	28738	12466	30578	136801	2117343	6,5
-Nombre d'établissements	15	4	7	9	7	10	52	527	9,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

2.2. Les centres d'accueil des jeunes

La région abrite cinq centres d'accueil dont trois à Ifrane, un à Meknès et un à Errachidia. La capacité litière de ces centres est de 250 lits, soit 13% de la capacité nationale.

²⁹ Total des bénéficiaires en activité normales et de rayonnement et unités mobiles

³⁰ Total des bénéficiaires en activités éducatives de rayonnement et institutionnelles

Au cours de l'année 2011, les cinq centres ont accueilli 3426 personnes, soit environ 17,3% du total des visiteurs au niveau national.

2.3. Les colonies de vacances

Il s'agit d'une activité essentielle de l'action déployée en faveur des jeunes. En effet, outre l'organisation des loisirs d'une manière bénéfique, les colonies de vacances assurent un rôle formateur permettant l'épanouissement des participants.

**Tableau 68 : Participants aux colonies de vacances (activités été)
par province et préfecture - 2011-**

Préfecture, Province	Effectif	(%)
Meknès	7848	64,8
EL Hajeb	604	5,0
Ifrane	825	6,8
Khénifra	1031	8,5
Midelt	583	4,8
Errachidia	1214	10,1
Région	12105	100
Nation	125 132	-
Région/Nation (%)	9,7	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

En 2011, l'effectif des participants aux colonies de vacances permanentes de la région a été de 12105, soit 9,7% de l'effectif total des participants à l'échelle nationale.

Les colonies de vacances organisées à l'échelle de la préfecture de Meknès ont accueilli 64,8% des participants au niveau de la région.

D.ENTRAIDE NATIONALE

Le développement de tout pays est fonction non seulement de sa production matérielle mais aussi du niveau d'intégration des différents groupes sociaux dans la société.

Dans ce cadre, l'Entraide Nationale intervient par des actions diversifiées intéressant le développement de la vie sociale, notamment la protection de la famille, l'aide sociale et l'action sociale en faveur de l'enfance, de l'adolescence, des handicapés, des personnes âgées etc.

Ainsi, l'Entraide Nationale a pour missions de :

- ↳ Aider et assister sous toutes formes les populations démunies ;
- ↳ Promouvoir l'auto emploi pour lutter contre le chômage et mettre à niveau la main d'œuvre locale ;
- ↳ Prendre en charge les personnes âgées et les handicapés en leur fournissant les besoins de base ;
- ↳ Contrôler les œuvres privées d'assistance et de bienfaisance qu'elle subventionne ;
- ↳ Organiser des programmes de lutte contre l'analphabétisme au profit de la population féminine et leur dispenser des cours relatifs aux travaux artisanaux pour s'intégrer dans leur environnement économique ;
- ↳ Effectuer la collecte, le stockage, la répartition et la distribution des dons et subventions dans le cadre des missions qui lui sont dévolues.

Afin de s'acquitter de ses différentes missions, l'entraide Nationale déploie une infrastructure importante et des instruments appropriés.

A cet égard en 2011, la région Meknès-Tafilalet, compte 261 établissements gérés par l'Entraide Nationale, soit 7,6% du total de national et accueillent 18 279 bénéficiaires.

Tableau 69 : Etablissements et nombres des bénéficiaires et d'encadrant des centres relevant de l'Entraide Nationale au niveau de la région en 2011

Désignation	Nbr établissements	Encadrant	Bénéficiaires
Centre d'éducation et de formation	100	239	9142
Centre de formation professionnelle	5	16	312
Etab. de protection	80	342	5241
Jardin d'enfants	52	56	1916
Centres pour handicapés	2	7	325
CYOA ³²	17	27	412
Dar al Mouatin	5	13	931
Total Région	261	700	18279
Total Nation	3413	13325	255715
Région/Nation	7,6	5,3	7,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

³¹Nouvelle appellation des Maisons de Bienfaisance

³²Coopérative Yousoufia des paralytiques et Organisations Alaouites pour la protection des malvoyants.

E. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX

Le secteur de la justice exerce une grande influence non seulement sur la préservation de l'ordre public mais aussi sur le déroulement de diverses transactions.

Au niveau régional, le rapprochement des institutions juridictionnelles des justiciables est désormais une assurance pour les promoteurs. Il contribue dans une large mesure à assainir le climat socio-économique et à stimuler la conclusion des transactions, de ce fait, il joue un rôle dans l'accroissement des effets d'attraction sur les investissements notamment étrangers.

L'activité de la justice est assurée par une infrastructure bien hiérarchisée et statuant selon les affaires traitées.

1. Infrastructure judiciaire dans la région

La région abrite 37 établissements judiciaires dont 29 centres judiciaires. Ces deux derniers sont venus renforcer l'infrastructure judiciaire et répondre aux nouveaux besoins exigés par l'évolution économique et sociale du Royaume.

Tableau 70: Infrastructure judiciaire dans la région -2010-

Désignation	Meknès	El Hajeb	Ifrane	Khénifra	Midelt	Errachidia	Région
-Centres judiciaires	1	1	3	3	3	18	29
-Tribunaux de 1 ^{ère} instance	1	-	-	1	1	1	4
-Cour d'appel	1	-	-	-	-	1	2
-Tribunal Administratif	1	-	-	-	-	-	1
-Tribunal Commercial	1	-	-	-	-	-	1
Total	5	1	3	4	4	20	37

Source : Annuaire Statistique Régional 2011

2. Activités des tribunaux de première instance

Au niveau régional, le nombre des affaires enregistrées a atteint 124868 affaires dont 58,5% sont des affaires civiles. Ce nombre représente 6,5% par rapport au total des affaires enregistrées au niveau national.

Le nombre des affaires jugées représente de 6,6% par rapport à celui enregistré au niveau national.

Quant au nombre des affaires en instance, il représente 7,1% des mêmes affaires à l'échelle de la nation.

Le nombre des affaires enregistrées, jugées et en instances auprès des tribunaux de la région est donné dans le tableau suivant :

Tableau 71 : Activités des tribunaux de première instance dans la Région Meknès/Tafilalet –2011-

Affaires	Région	Maroc	Région/Maroc (en %)
Affaires civiles	166476	2653885	6,3
Enregistrées	73075	1162532	6,3
Jugées	68215	1121048	6,1
En Instance	25186	370305	6,8
Affaires pénales	125643	1755691	7,2
Enregistrées	51793	753719	6,9
Jugées	53270	725989	7,3
En Instance	20580	275983	7,5
Total	292119	4409576	6,6
Enregistrées	124868	1916251	6,5
Jugées	121485	1847037	6,6
En Instance	45766	646288	7,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

Durant l'année 2011, les tribunaux de première instance de la région de Meknès-Tafilalet ont traité 292 119 affaires. Elles sont constituées de 16 6470 affaires civiles (56,9% du total régional) et de 125 643 affaires pénales (43,1% du total de la région).

Sur les 293 248 affaires traitées au niveau de la région, 121 485 ont été jugées, soit 41,4% de ce total et 45766 sont restées en instance, soit 15,7%.

3. Activités des tribunaux d'arrondissements

Les tribunaux communaux et d'arrondissements ont enregistré 839 affaires soit 4,2% du total national, dont 452 affaires pénales et de 387 affaires civiles, soit respectivement 3,4% et 5,8% du total de la nation.

Pour la même année 2011, il y a eu 792 affaires jugées, 1298 affaires en instance, soient respectivement 3,9% et 9,5% du total de la nation.

Tableau 72 : Activités des tribunaux d'arrondissements - 2011-

Désignation	Nature affaires	Affaires civiles	Affaires pénales	Total
Errachidia	Enregistrées	21	25	46
	Jugées	22	24	46
	En instance	9	40	49
Meknès	Enregistrées	366	427	793
	Jugées	367	379	746
	En instance	430	819	1249
Région	Enregistrées	387	452	839
	Jugées	389	403	792
	En instance	439	859	1298
Nation	Enregistrées	6690	13411	20101
	Jugées	8468	11617	20085
	En instance	4737	8948	13685
Région/ Nation(en %)	Enregistrées	5,8	3,4	4,2
	Jugées	4,6	3,5	3,9
	En instance	9,3	9,6	9,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

4. Activités des cours d'appel

La région est dotée de deux cours d'appel localisées à Meknès et à Errachidia. Les recours en appel enregistrés chez ces cours avaient atteint 18 750 dont 14 290 pour les affaires pénales et 4460 au titre des affaires civiles. Ils représentent respectivement 8% et 6,1% de l'ensemble des affaires enregistrés au niveau de ce degré de juridiction à l'échelle nationale.

Tableau 73 : Activités des cours d'appel -2011-

Désignation	Nature affaires	Affaires civiles	Affaires pénales	Total
Errachidia	Enregistrées	653	1884	2537
	Jugées	613	2127	2740
	En instance	508	388	896
Meknès	Enregistrées	3807	12406	16213
	Jugées	3540	11033	14573
	En instance	3556	8680	12236
Région	Enregistrées	4460	14290	18750
	Jugées	4153	13160	17313
	En instance	4064	9068	13132
Nation	Enregistrées	73116	178404	251520
	Jugées	64928	177492	242420
	En instance	74002	86674	160676
Région/ Nation (en %)	Enregistrées	6,1	8,0	7,5
	Jugées	6,4	7,4	7,1
	En instance	5,5	10,5	8,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

CHAPITRE VI :

INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE

A.LE RESEAU ROUTIER REGIONAL

Le réseau routier joue un rôle primordial dans la circulation des personnes et l'animation des mouvements d'échanges des biens et services, aussi bien au niveau interne entre les diverses parties de la région qu'au niveau externe entre la région et les autres régions du Royaume. De par sa position géographique, la région de Meknès-Tafilalet, constitue un trait d'union entre le Nord et le Sud du pays, ainsi qu'entre l'Est et l'Ouest, ce qui soutient l'importance accrue de son réseau routier qui s'élève en 2011 à 5985 km soit 10,4% du total national, et qui est caractérisé par une prédominance des routes provinciales qui constitue 61,1% de l'ensemble du réseau routier régional classé contre 19,6% pour les routes régionales et 19,3% pour les routes nationales.

1. Taux de revêtement

Sur les 5 985 Km de longueur, 4211 Km sont revêtues, soit une proportion de 70,4% de routes revêtues dans la région contre 69,8% au niveau national.

**Tableau 74 : Ventilation du réseau routier revêtu selon la catégorie (Km)
-Région Meknès/Tafilalet-2011-**

Désignation	Routes provinciales		Routes régionales		Routes nationales	
	Total	Dont revêtues	Total	Dont Revêtues	Total	Dont revêtues
Région	3 659	2 020	1 171	1 036	1 155	1 155
Nation	35 844	20 484	10 091	9 388	11 364	10 149
Région/Nation (en %)	10,2	9,9	11,6	11,0	10,2	11,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

Au niveau de la région, la répartition du réseau routier revêtu selon la catégorie se présente ainsi:

- ↳ 27,4% pour les routes nationales ;
- ↳ 24,6% pour les routes régionales, et enfin ;
- ↳ 48% pour les routes provinciales.

Le taux de revêtement des routes, présente d'importantes disparités selon les catégories de routes et les provinces. Ainsi :

- ↳ Pour les routes nationales, l'intégralité des routes est revêtue au niveau régional ;
- ↳ Concernant les routes régionales, la région présente un taux de revêtement de 88,5% ;
- ↳ Pour ce qui est des routes provinciales, le taux moyen de revêtement pour l'ensemble de la Région est de 55,2%.

Il est à signaler que sur 5985 Km du réseau routier, le taux de revêtement des routes en 2000 était de 94,9% pour les routes nationales, 80,9% pour les routes régionales et 40,1% pour les routes provinciales, ce qui révèle une progression de ce taux au niveau de la région pendant cette dernière décennie.

Tableau 75 : Taux de revêtement par type de route -Région Meknès/Tafilalet-2011-

Localisation	Routes nationales	Routes régionales	Routes provinciales	Total
Total région	100,0	88,5	55,2	70,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

2. Densité du réseau routier

La densité du réseau routier est mesurée soit par le nombre de mètres de routes au Km² soit par le nombre de mètres pour 10 000 habitants, ces résultats sont consignés ci-dessous :

Tableau 76: Densité du réseau routier -Région Meknès-Tafilalet-2011-

Désignation	Superficie (km ²)	Population en milliers	Longueur revêtue (en Km)	Indicateur de densité	
				m/l au km ²	m/l/10000 habitants
Région	73 253	2 217	4 211	57,5	18 994,0
Nation	710 850	32245	40 021	56,3	12 411,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Selon le nombre de mètres de routes au Km², la densité du réseau routier de la région, en 2011 est de 57,5 mètres par km² de routes revêtues contre 56,3 au niveau national. Alors que le second indicateur révèle que la région est mieux dotée en routes revêtues que la moyenne nationale, avec un peu plus de 18 900 mètres pour 10 000 habitants, contre 12 400 mètres pour 10 000 habitants au niveau national.

B.LE TRANSPORT

Les statistiques se rapportant à l'activité de transport de marchandises effectuée par les opérateurs privés ne sont disponibles que pour la S.N.T.L.³³ et l'O.N.C.F.³⁴, qui fournissent, de façon permanente, les informations relatives à ce sujet.

1. Transport routier

Cette activité est appréhendée à travers le volume des marchandises transportées d'une part et par l'effectif de voyageurs d'autre part.

1.1. Activité de la Société National de Transport et de logistique

L'activité de l'office en matière de transport de marchandises et les véhicules mobilisés est résumée dans le tableau ci-après pour les deux années successives 2006 et 2007.

Tableau 77 : Activité de la Société National de Transport et de logistique

Préfecture, Province	2006			2007		
	Tonnage transporté (t)	Tonnes-km réalisés	Véhicules exploités	Tonnage transporté	Tonnes-km réalisés	Véhicules exploités
Meknès	185 933	47 931 660	250	163 280	28 035 436	150
Errachidia	22 789	2 717 685	20	17 206	2 891 574	25
Khénifra	11 971	3 080 760	13	-	-	-
Région	220 693	53 730 105	283	180 486	30 927 010	175
Nation	19 798 000	1 212 000 000	-	16 832 000	697 000 000	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2010, Annuaire Statistique de la Région 2010.

Le tonnage de marchandises transportées en 2007 dans la région est de 180 486 Tonnes, soit 1,1% du total national seulement, et cela a nécessité la mobilisation de plus de 175 véhicules.

Les tonne-Km réalisées au niveau de la région en 2007, sont de 30 927 010 ce qui constitue 4,4% du total national.

³³Société Nationales des Transports et de Logistique

³⁴Office National des Chemins de Fer

1.2. Le transport de voyageurs

Le parc de cars de voyageurs au niveau de la région Meknès-Tafilalet est composé de plus de 400 unités dont :

- 83,4% cars de la série A ;
- 5,3% cars de la série B ;
- 11,3% cars sont de série C.

Le nombre total de places disponibles est environ 19 000 dont près de 92% provient des cars de la série « A ».

Tableau 78 : Parc de transport des voyageurs par catégorie de cars - 2010-

Préfecture, Province	Nombre d'entreprises	Cars de série A		Cars de série B		Cars de série C	
		Nbre. de cars	Nbre. de places	Nbre. de cars	Nbre. de places	Nbre. de cars	Nbre. de places
Meknès	107	102	5100	4	200	1	15
Ifrane*	90	145	7240	11	550	-	-
El Hajeb**	5	4	1	-	-
Khénifra	83	56	2800	2	74	25	325
Midelt	38	16	800	2	74	20	260
Errachidia	35	23	1650	2	40	1	13
Ensemble	358	346	17 590	22	938	47	613

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

(*) Données de 2008

(**) Données 2009

2. Transport ferroviaire

Les chemins de fer contribuent de façon dynamique à l'activité du transport de voyageurs et de marchandises à l'échelle de la région de Meknès-Tafilalet par une ligne de deux voies et plus de quatre gares.

2.1. Transport de marchandises

Le volume de marchandises transportées par l'O.N.C.F, a atteint 524 412 tonnes en 2006 ; dont 114 257 tonnes à l'expédition et 410 155 tonnes à l'arrivage ; ce qui représente 1,5% du tonnage enregistré au niveau national, soit une baisse de 15,6% par rapport à 2004.

On relève que le tonnage des marchandises enregistrées à l'arrivage dépasse celui enregistré à l'expédition. Le tonnage enregistré à l'arrivage, au niveau régional, est constitué en majorité de produits pétroliers à raison de 37%, 22% de charbon et 12% des céréales.

Il est à noter, par ailleurs, que le rapport entre le tonnage reçu et celui expédié est de 3,6. Ce qui signifie que pour une tonne expédiée par voie ferroviaire, la région importe par la même voie 3,6 tonnes. La région est de ce fait dépendante pour son approvisionnement en certains produits.

En 2000, le volume de marchandises transportées par voies ferroviaires se compose de 107 194 tonnes de marchandises enregistrées à l'expédition contre 319 475 tonnes de marchandises enregistrées à l'arrivée.

Tableau 79 : Marchandises transportées par voies ferroviaires (en tonne) -2006-

Type de marchandises	Expéditions	Arrivages	Total
Céréales	-	49 434	49 434
Graines de soja	-	68 043	68 043
Engrais	5 512	23 418	28 930
Sucre raffiné	43	12 517	12 560
Pate à papier	-	2 190	2 190
Ciment	105 999	-	105 999
Bois	-	8 108	8 108
Produits pétroliers	-	152 114	152 114
Charbon	-	90 180	90 180
Conserves	1 279	-	1 279
Matériel de guerre	1 236	441	1 677
TC vides	33	117	150
Divers	155	3 593	3 748
Région	114 257	410 155	524 412
Nation	35 207 000
Région/Nation (%)	-	-	1,5

Source : Annuaire statistique de la région 2007

C.POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Le secteur des postes et des télécommunications joue, à l'heure actuelle, un rôle vital dans le développement économique et social des sociétés modernes. Cet outil est devenu indispensable à l'ensemble des partenaires économiques. Par ses acquis technologiques, ce secteur révolutionne les méthodes de production et devient un facteur de compétitivité des entreprises.

1. Infrastructure

En 2010, la région disposait de 65 agences postales, de 14 guichets annexes et de 77 bureaux de postes.

Alors qu'en 2000, il y avait 70 agences postales, 11 guichets annexes et 67 bureaux de postes.

Tableau 80 : Infrastructure postale par préfecture ou province -2010-

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région	Nation (1)/(2)	
-Bureaux de postes	20	6	7	22	22	77	783	9,8
-Agences postales	13	2	6	16	28	65	841	7,7
-Guichets annexes	5	1	1	5	2	14	160	8,7
-Point de vente de timbre	653	243	172	109	118	1 295
-Boîte aux lettres	76	24	24	81	101	306	2 315	13,2
-Nombre de boîtes postales	5 539	1 114	2 359	2 791	3 733	15 536	248	6,2
-Tournées	58	8	8	24	23	121	1 650	7,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012, Annuaire Statistique de la Région 2011.

Par ailleurs, il faut retenir que dans le domaine des infrastructures des télécommunications, la préfecture de Meknès abrite un centre de transit national qui assure la liaison entre d'une part, les centres de la région, et d'autre part, les centres nationaux. Ce centre est équipé en moyens perfectionnés permettant d'assurer une fluidité du transit ainsi que l'accès aux autoroutes d'information dans de bonnes conditions. La préfecture dispose également d'un centre de transmission des données ainsi que d'un central de télex.

2. Activité des services postaux

Le nombre de mandats émis en 2010 a atteint 624 040 mandats d'une valeur de 1 266 041 milles dirhams contre 1 046 225 mandats payés d'une valeur de 1 572 201 milles DH. Concernant le nombre de colis postaux, il a atteint 23 645, dont 10 558 expédiés et 13 087 reçus.

Tableau 81 : Mandats, colis et paquets postaux par province et préfecture- 2010-

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total
Nombre de Mandats						
Emis	356 152	30 258	46 526	90 652	100 452	624 040
Payés	360 425	78 325	82 325	257 325	267 825	1 046 225
Valeurs Mandats en 10³ Dh						
Emis	410 562	102 285	130 146	331 623	291 425	1 266 041
Payés	578 327	185 357	180 389	452 632	175 596	1 572 301
Nombre de Colis postaux						
Expédiés	9 258	118	526	398	258	10 558
Reçus	11 258	82	326	623	798	13 087

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

3. Activité de la caisse d'épargne

L'activité de la Caisse d'Epargne Nationale au niveau de la région est mesurée par les mouvements de versements et de remboursements évalués durant l'année 2010.

Le montant des versements a atteint plus de 577 millions de Dhs au niveau régional, celui des remboursements s'est établi à plus de 1,5 millions de Dhs.

Tableau 82 : Activité de la caisse d'épargne par préfecture ou province -2010-

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total
Versements						
Nombre	85 326	17 523	20 326	45 152	23 258	191 585
Montant en 10 ³ Dhs	335 452	58 326	48 325	70 125	65 325	577 553
Remboursements						
Nombre	135	15	40	62	45	297
Montant en 10 ³ Dhs	90	75	59	758	526	1 508

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

D.ENERGIE ET EAU POTABLE

L'énergie et l'eau potable sont deux éléments vitaux dans la vie économique et sociale du pays qu'il convienne de cerner à travers l'importance de leur utilisation et leur degré de couverture au niveau de la région.

1. Energie électrique

La consommation d'énergie électrique en basse et moyenne tension atteint 616 715 000 KW/H au niveau régional, La part de la Préfecture de Meknès est de 78 336 000 KW/H, soit 12,7% de la consommation régionale totale.

**Tableau 83 : Ventes d'énergie électrique selon le niveau de tension
(en mille KW/H) – 2010 -**

Préfecture, provinces	Consommation		Total
	Basse Tension	Moyenne Tension	
Meknès	39 757	38 579	78 336
EL Hajeb	54 366	95 488	149 845
Ifrane	47 836	35 243	83 079
Khénifra	79 773	16 195	95 968
Midelt	126 869	26 512	153 381
Errachidia	37 548	18 549	56 097
Région	386 149	230 566	616 715

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

2. Eau Potable

2.1 Production et consommation d'eau potable

La production de l'eau potable par l'ONEP pour l'année 2010 au sein de la région est évaluée à près de 56 millions de m³.

Les ventes de l'O.N.E.P s'élèvent en 2010 à 49 733000 m³ soit 88,7% de sa production totale. Ces ventes sont livrées directement aux abonnés consommateurs de l'O.N.E.P à concurrence de 40% et 60% indirectement par le biais de la Régie (R.A.D.E.M de Meknès).

Alors qu'en 2000, les ventes de l'O.N.E.P étaient de 15 301 mille m³ livrées aux abonnés et 80 050 mille m³ vendues à la R.A.D.E.M.

**Tableau 84 : Production et vente de l'eau potable par province et préfecture
(en mille m³) - 2010-**

Préfecture, provinces	ONEP		
	Ventes aux abonnés	Ventes à la R.A.D.E.M	Production
Meknès ³⁵	1 725	27 321	31 806
EL Hajeb ³⁶	3 028	-	2 647
Ifrane	3 046	-	4 693
Khénifra	5 103	-	2 933
Midelt	2 305	-	2 946
Errachidia	7 205	-	11 001
Région	22 412	27 321	56 026

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011.

2.2 Effectif d'abonnés

Le nombre total des abonnés est de 348 921 en 2010, dont 61,5% relève de l'ONEP et 38,5% de la RADEM.

La répartition provinciale de cet effectif dénote que 43,6% des abonnés sont concentrés au niveau de la préfecture de Meknès.

Tableau 85: Effectif d'abonnés par préfecture ou province -2010-

Préfecture, provinces	O.N.E.P	R.A.D.E.M	Nombre total 'abonnés
Meknès	16 596	134 112	150 708
EL Hajeb	24 977	-	24 977
Ifrane	20 536	-	20 536
Khénifra	54 954	-	54 954
Midelt	26 760	-	26 760
Errachidia	70 986	-	70 986
Région	214 809	134 112	348 921

Source : Annuaire Statistique de la Région 2010.

Il est à noter que l'effectif des abonnés à l'eau potable en 2000 était de 188 136, dont 57,5% s'approvisionnent directement de l'O.N.E.P et 42,5% de la R.A.D.E.M.

³⁵Le nombre d'abonnés de la préfecture Meknès concerne seulement les abonnés gérés par l'ONEP (non compris les abonnés de la ville de Meknès gérés par la RADEEM)

³⁶Certains centres relevant de la Province d'El Hajeb sont alimentés à partir de la production de Meknès relevant de la Préfecture Meknès

E. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES

En matière d'habitat, les pouvoirs publics ne cessent de déployer des efforts importants en vue d'améliorer les conditions d'habitation des ménages à travers plusieurs actions et mesures qui ont visé essentiellement :

- La promotion du secteur,
- La résorption de l'habitat insalubre,
- L'encouragement de l'accès de certaines couches sociales à l'habitat social,
- La restructuration des administrations des différents opérateurs publics et semi publics intervenant dans ce domaine et leur regroupement dans le groupe EL OMRANE (ERAC, ANHI, SNEC etc.).

Certes, les différentes actions entreprises par les pouvoirs publics ont permis d'atténuer les déficits enregistrés dans le secteur de l'habitat, notamment la résorption de l'habitat insalubre, mais la continuité de ces efforts demeure indispensable pour améliorer la qualité de l'habitat et répondre aux besoins croissant en logement.

Les conditions d'habitation sont abordées ci-après du point de vue type et statut d'occupation du logement ainsi que les éléments de confort dans le logement à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat 1994 et 2004.

1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tableau 86: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence -Région Meknès/Tafilalet-1994/2004-

Type de logement	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
- Villa	2,8	2,4	0,3	0,4	1,8	1,7	3,3	0,3	2,2
-Appartement	6,0	6,1	1,9	0,0	4,3	3,9	12,4	0,1	7,6
- Maison Marocaine	16,4	9,5	3,2	6,9	10,8	8,5	8,1	4,8	6,8
- Maison Marocaine	59,6	71,2	10,4	13,8	39,0	50,1	62,5	13,6	43,3
- Habitat Sommaire	8,2	5,7	8,2	8,1	8,2	6,6	8,2	5,6	7,2
- Logement type	5,0	1,6	73,4	67,8	33,7	26,0	1,1	72,2	29,0
- Autres	2,0	3,5	2,6	3,0	2,2	3,2	4,4	3,4	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

Selon les résultats du dernier recensement adapté au découpage administratif de 2009, l'habitat se caractérise par :

- Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 50,1% des ménages en 2004 (39% en 1994), ce qui est également le cas au niveau national où cette part s'est établie à 43,3%. Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 26% des ménages (33,7% en 1994) contre 29,0% au niveau national. La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 8,5% des ménages (10,8% en 1994) contre 6,8% au niveau national. L'habitat sommaire ou bidonville est encore le fait de 6,6% des ménages en 2004 (8,2% en 1994) contre 7,2% au niveau national. L'appartement est occupé seulement par 3,9% des ménages en 2004 (4,3% en 1994) contre 7,6% au niveau national ;

- L'examen des données du milieu urbain en 2004, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 71,2% des ménages (59,6% en 1994), contre 62,5% seulement au niveau national. Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 9,5% seulement des ménages urbains (16,4% en 1994), contre 8,1% au niveau urbain national. Les appartements quant à eux, ne concernent que 6,1% des ménages urbains (6% en 1994), contre 12,4% au niveau urbain national ;

- Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 5,7% des ménages urbains, (8,2% en 1994) contre 8,2% au niveau urbain national.

- En milieu rural, c'est évidemment le logement de type rural qui prédomine en abritant 67,8% des ménages (73,4% en 1994) suivi par la maison marocaine moderne qui concerne 13,8% des ménages (10,4% en 1994). Les logements sommaires ou bidonville regroupent 8,1% des ménages (8,2% en 1994). Ces pourcentages sont respectivement de 72,2%, 13,6% et 5,6% au niveau national.

2. Ancienneté des logements

L'ancienneté des logements a été saisie pour la première fois par le recensement 2004. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 87 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement par milieu -Région Meknès/Tafilalet -2004-

Désignation	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Urbain	23,3	30,7	33,2	12,9
Rural	18,5	21,7	39,5	20,3
Région	21,5	27,4	35,5	15,6
Nation (urbain)	22,5	27,6	36,7	13,2

Source : RGP 2004.

Les données du milieu urbain montrent que les logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté abritent 33,2% des ménages, contre 36,7% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 30,7% contre 27,6% au niveau national. En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 23,3% contre 22,5% au niveau national. En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 12,9% contre 13,2% au niveau national.

3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tableau 88: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence -Région Meknès/Tafilalet -1994/2004-

Statut d'occupation	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
-Propriétaire ou copropriétaire	48,9	52,3	75,0	78,2	59,8	61,8	52,1	85,2	65,1
-Accédant à la propriété	2,6	3,5	2,7	0,6	2,6	2,5	4,7	0,6	3,1
-Locataire	31,6	27,8	1,7	1,6	19,1	18,2	29,2	1,6	18,3
-Logé gratuitement	10,2	10,2	15,5	15,8	12,4	12,2	8,7	8,5	8,6
- Logement de fonction	3,3	2,5	1,8	1,4	2,7	2,1	2,2	1,1	1,8
- Autres	3,4	3,7	3,3	2,4	3,3	3,2	3,1	3,0	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu urbain 52,3% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 3,5% accédant à la propriété, contre respectivement 52,1% et 4,7% au niveau national.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 27,8%, contre 29,2% au niveau national.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 1994 montre que la part des ménages urbains propriétaires ou copropriétaires de leur logement, au niveau régional, a augmenté en passant de 48,9% en 1994 à 52,3% en 2004.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a sensiblement baissé puisqu'elle est passée de 31,6% en 1994 à 27,8% en 2004.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion n'a pas changé puisqu'elle s'est établie à 10,2% en 1994 et en 2004.

4. Occupation des logements

L'occupation du logement est un indicateur qui renseigne sur la répartition des ménages selon le nombre de pièces qu'ils occupent au sein de leur logement. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tableau 89: Répartition des ménages (en %) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence -Région Meknès/Tafilalet -2004-

Nombre de pièces	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	12,4	13,4	12,8	13,8	10,8	12,6
2 pièces	27,0	25,5	26,4	26,8	24,7	26,0
3 pièces	30,7	24,3	28,3	30,1	26,2	28,6
4 pièces	15,3	17,5	16,1	13,6	18,7	15,6
5 pièces	5,1	7,9	6,1	5,2	8,4	6,5
6 pièces	4,2	4,9	4,5	4,4	4,9	4,6
7 pièces	1,5	1,8	1,6	1,7	1,8	1,7
8 pièces	2,3	3,7	2,8	2,5	2,9	2,7
Non déclaré	1,6	1,1	1,4	1,9	1,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En 2004 presque 39,2% des ménages de la région occupent un logement d'au plus deux pièces (d'une ou deux pièces), contre 38,6 % au niveau national. Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (39,4%) qu'en milieu rural (38,9%).

Les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 41,8% contre 46% en milieu urbain. Au niveau national, ces pourcentages sont respectivement de 44,9% et 43,7%.

Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces et plus, représentent 15% (18,3% en milieu rural et 13,1% en milieu urbain) contre 15,5% au niveau national.

Tableau 90: Taux d'occupation (personnes/pièce) selon le milieu de résidence -Région Meknès/Tafilalet -1994/2004-

Milieu de résidence	Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004
Urbain	1,8	1,5	1,8	1,6
Rural	2,2	1,9	2,2	1,8
Total	2,0	1,7	2,0	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que la même concentration est enregistrée au niveau régional qu'au niveau national, et ce en 2004 et en 1994, soit respectivement 17 et 20 personnes pour 10 pièces.

Par milieu, on compte en moyenne 16 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain, et 18 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen

de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles de ménages (5,9 en milieu rural et 4,7 en milieu urbain).

5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a pris en considération un certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau 91: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence -1994/2004-

Elément de confort dans le logement	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
- Cuisine	76,6	86,6	61,0	70,8	70,1	80,8	87,2	79,9	84,3
- W.C	87,7	94,6	35,1	45,6	64,6	76,6	96,0	59,0	81,5
- Bain moderne ou douche	23,7	34,9	2,8	3,7	15,0	23,4	40,9	4,8	26,7
- Bain local	2,4	4,7	6,0	16,5	3,9	9,1	4,7	28,2	13,9
- Eau Potable	73,4	87,6	9,5	19,5	46,9	62,6	83,0	18,1	57,7
- Electricité	80,6	90,8	20,2	48,5	55,4	75,2	89,9	43,2	71,6

Source : RGPH 1994 et 2004.

Les données du tableau ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la région, disposant des équipements de base durant la période étudiée (1994-2004), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 9,5% en 1994 à 19,5% en 2004, ce taux est relativement supérieur à celui constaté au niveau national (18,1%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration aussi bien au niveau régional que national. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 28,3 points (de 20,2% en 1994 à 48,5% en 2004) contre 10,2 points (de 80,6% en 1994 à 90,8% en 2004) enregistrés en milieu urbain. Au niveau rural national, cette amélioration est de 33,5 points (de 9,7% en 1994 à 43,2% en 2004).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2004, seuls 45,6% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 35,1% en 1994), 16,5% disposent d'un bain local (contre 6% en 1994) et 70,8% ont un local aménagé pour la cuisson (contre 61% en 1994).

En milieu urbain régional, le recensement de 2004 révèle que 90,8% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (80,6% en 1994) et 87,6% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (73,4% en 1994).

Pour ce qui est des éléments de confort, on note que 86,6% des ménages urbains de la région possèdent une cuisine (76,6% en 1994), 94,6% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (87,7% en 1994), et 34,9% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (23,7% en 1994).

6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution.

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de modes d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, source, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tableau 92: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence -2004-

Approvisionnement en eau potable	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
-Puits	37,5	49,2	47,0	18,7	51,4	43,5
-Source	4,2	22,3	18,9	2,8	23,1	18,1
-Fontaines publiques	40,1	23,3	26,5	51,0	14,3	23,2
-Autres	18,2	5,2	7,7	17,4	13,0	14,1

Source : RGPH 2004

Si près de 88% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 20,9% en milieu rural où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 49,2% utilisent des puits (contre 37,5% en milieu urbain), 23,3% sont raccordés par le biais des fontaines publiques (contre 40,1% en milieu urbain) et 22,3% utilisent des sources (contre 4,2% seulement en milieu urbain).

Au niveau national ces taux sont respectivement de 51,4%, 14,3% et 23,1% en milieu rural contre 18,7%, 51% et 2,8% en milieu urbain.

6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les cinq modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau régional que national, puisqu'il concerne respectivement 48,9% et 34,3% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 28,6% des ménages utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 30,9% au niveau national), et 1,5% utilisent l'énergie solaire ou le groupe électrogène (contre 2,4% au niveau national).

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent le Gaz ou le Kandil, soit respectivement 59,5% et 26,6% des ménages au niveau régional, contre respectivement 47,2% et 49,9% au niveau national.

Tableau 93: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence -2004-

Mode d'éclairage	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
-Pétrole	1,1	4,7	4,0	0,8	7,1	5,8
-Gaz	48,9	59,5	57,6	34,3	47,2	44,4
-Kandil, Bougie	28,6	26,6	27	30,9	49,9	45,8
-Energie solaire	0,6	6,8	5,7	1,2	7,7	6,3
-Groupe électrogène	0,9	0,9	0,9	1,2	1,0	1,1
-Autres	20,0	1,5	4,8	18,1	2,1	5,6

Source : RGPH 2004

7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2004 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et puits perdu.

Tableau 94: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence -2004-

Mode d'évacuation	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
-Réseau public	85,8	5,4	56,4	79,0	1,7	48,6
-Fosse septique	6,1	23,7	12,6	11,0	36,4	21,0
-Puits perdus	3,6	13,5	7,2	3,1	18,8	9,3
-Autres mode d'évacuation	4,5	57,4	23,8	6,9	43,1	21,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau régional 54,1% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 12,4% utilisent des fosses septiques, 7,2% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 23,8% les jettent dans la nature, ces taux sont respectivement de 48,6% ; 21% ; 9,3% et 21,1% au niveau national.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 85,8% (79,0% au niveau national), 6,1% utilisent des fosses septiques (11,0 au niveau national) et 3,6% utilisent des puits perdus (3,1% au niveau national).

En milieu rural, à peine 5,4% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,7% au niveau national), 23,7% utilisent les fosses septiques (36,4% au niveau national), 13,5% utilisent des puits perdus (18,8% au niveau national) et 57,4% utilisent d'autres moyens (43,1% au niveau national).

Ainsi, le secteur de l'habitat et de l'urbanisme a connu au sein de la région une expansion assez appréciable suite aux programmes mis en œuvre par des organismes publics et des promoteurs privés.

8. Constructions

La contribution des promoteurs privés et publics dans le domaine d'habitat peut être appréhendée à travers le nombre d'autorisations de construire délivrées. Cette contribution se caractérise en 2011, par l'obtention de 7 142 autorisations de construire correspondant à une surface de plancher de 2 256 474 m² et un nombre de logements de l'ordre de 17 178 logements représentant respectivement 13,4% , 12,8% et 15,2% au niveau national.

Il est à signaler qu'en 2000, le nombre d'autorisations de construire était de 3 301, avec une surface de plancher de 784 822 m² et un nombre de logements équivalent à 6 107.

Tableau 95: Les autorisations de construire selon les provinces et la préfecture (communes urbaines) - 2011-

Désignation	Nombre d'autorisations	Surface des planchers en m ²	Surface Bâtie en m ²	Valeur prévue 10 ³ DH	Nombre de logements	Nombre de pièces
Meknès	3 187	1 548 164	410 071	1 588 279	11 326	37 953
EL Hajeb	604	128 990	55 881	154 353	954	3 040
Ifrane	366	117 220	43 993	227 885	776	2 306
Khénifra	1 563	192 283	74 797	290 761	2 157	5 256
Midelt	370	58 150	27 268	93 868	402	1 661
Errachidia	1 052	211 667	97 449	241 785	1 563	5 532
Région (1)	7 142	2 256 474	709 459	2 596 931	17 178	55 748
Nation (2)	53 086	17 946 709	5 639 480	22 758 059	113 181	375 223
(1)/(2) (%)	13,4	12,6	12,6	11,4	15,2	14,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

Les autorisations délivrées par province font ressortir que 44,6% proviennent de la préfecture de Meknès, 21,9% de la province de Khénifra, 14,7% de la province d'Errachidia et 18,8% des provinces d'EL Hajeb, Ifrane, et Midelt.

Ces autorisations vont donner naissance à 17 178 logements dont environ 65,9% se situent au niveau de la préfecture de Meknès.

9. Coopératives du secteur de l'Habitat

Le système de constitution des coopératives pour l'acquisition des logements s'est amplifié grâce aux facilités accordées par l'Etat dans ce domaine qu'il s'agisse de textes réglementaires ou de facilités fiscales.

Pour l'année 2010, la région de Meknès-Tafilalet comptait 33 coopératives regroupant 958 adhérents.

Tableau 96 : Effectif de Coopératives et adhérents par province et préfecture - 2010-

Province/Préfecture	Nombre de coopératives	Nombre des adhérents
Meknès	20	488
EL Hajeb	-	-
Ifrane	7	153
Khénifra	-	-
Midelt	1	15
Errachidia	5	302
Total Région	33	958

Source : Annuaire statistique de la région 2011

10. Réseau Bancaire

Les banques jouent un rôle économique crucial dans la mesure où elles participent à l'orientation et la mobilisation des moyens financiers. Elles contribuent conséquemment au processus de croissance. Cette dynamique est garantie par le fait que le réseau bancaire permet la collecte de l'argent des épargnants et sa canalisation vers le financement des opérations d'investissement ou l'octroi de crédits aux consommateurs assurant ainsi la relance des économies d'une façon générale et des économies locales en particulier.

Le réseau bancaire de la région Meknès-Tafilalet est présenté via le nombre d'agences bancaires fonctionnelles ainsi qu'à travers le volume des dépôts et crédits distribués.

10.1 Le réseau bancaire régional

Outre l'agence régionale de Banque Al Maghrib, localisée à Meknès, en 2011 la région compte 219 agences bancaires en plus de 91 bureaux d'Albarid Bank, la ville de Meknès concentre plus de 50% de ces institutions. Le Crédit Populaire du Maroc avec 65 agences, et Attijari wafa Bank avec 52 agences, sont parmi les banques les plus représentées au sein de la région.

10.2 Les dépôts recueillis et les crédits distribués

En 2010, le cumul des dépôts collectés au sein de la région s'est chiffré à 19 075 346 000 dirhams. Le volume des crédits distribués a atteint 14 021 218 000 dirhams.

Tableau 97: Les dépôts recueillis et les crédits distribués par province et préfecture au 31 décembre 2010 (Unité= 1000 DH).

Préfecture/province	Dépôts	Crédits
Meknès	15 626 775	12 343 838
El Hajeb	582 014	301 594
Ifrane	263 673	196 303
Khénifra	1 178 583	383 312
Midelt	493 068	342 856
Errachidia	931 233	453 315
Région	19 075 346	14 021 218

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

CHAPITRE V : **SECTEURS PRODUCTIFS**

Les secteurs productifs qui sont présentés dans ce chapitre sont l'agriculture, l'élevage, les forêts, l'industrie, l'artisanat et le tourisme.

Concernant l'agriculture, la région Meknès-Tafilalet, grâce à ses potentialités et les atouts majeurs dont elle dispose, est considérée comme l'un des principaux pôles de la production agricole au niveau national. Elle occupe aussi une position de leader dans certaines cultures et activités agricoles notamment, la viticulture, la sylviculture, l'arboriculture, l'oléiculture et les plantes médicinales.

L'organisation du « salon international³⁷ » à Meknès est venue conforter et consolider cette vocation, faisant de la ville de Meknès chaque année la capitale de l'agriculture au Maroc.

Le « Plan Maroc Vert » (PMV), considéré comme une nouvelle stratégie de développement agricole, a été présenté devant SM le Roi Mohammed VI, à la veille de l'ouverture du Salon international de l'agriculture du Maroc (SIAM) qui s'est tenu à Meknès au mois d'Avril 2009, il se propose ; entre autres ; de faire de l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale sur les 15 prochaines années et à rompre avec la vision traditionnelle opposant agriculture moderne et agriculture à caractère social.

Le PMV devrait permettre de relancer une dynamique de croissance du secteur à partir de différentes expériences prometteuses dans le domaine agricole, au niveau de l'ensemble des filières, en recourant au principe de modèle d'agrégation et à une réforme adaptée du département de tutelle.

L'agrégation vise l'organisation des producteurs et leur regroupement autour d'un «agrégateur » opérateur performant et structuré, à même d'organiser la filière, avec une forte empreinte territoriale.

L'exécution du PMV imposerait une réforme du département de tutelle en plus de la création d'une agence de développement agricole (ADA) et la mobilisation de fonds supplémentaires sur 10 ans.

Ainsi la nouvelle stratégie agricole va s'articuler pour les années à venir autour des quatre orientations majeures :

- Contribution à la garantie de la sécurité alimentaire ;
- Amélioration des revenus des agriculteurs ;
- Protection et conservation des ressources naturelles.

³⁷ Salon International organisé par le Ministère de l'Agriculture, de Développement Rural et de la Pêche, le 20 Avril 2006 à la ville de Meknès. Il a été Inauguré par SA Majesté le Roi Mohamed VI

Dans le domaine industriel, la région doit tirer profit de la nouvelle stratégie matérialisée par le « plan émergence », qui privilège l'investissement dans des filières industrielles porteuses, en focalisant la production industrielle sur les produits présentant des avantages comparatifs tout en modernisant les appareils productifs, afin de relever le défi de la compétitivité internationale.

L'activité touristique largement répandue, n'est pas encore à la hauteur du fort potentiel que recèle la région Meknès-Tafilalet. La relance et la promotion de ce secteur demeurent tributaires de l'intégration de la région dans la vision 2020.

Quant à l'artisanat, il constitue également un secteur prometteur au sein de la région, aussi bien par la diversité et l'originalité de ses produits (tapis de l'atlas, poterie, travail des pierres précieuses...) que par son ampleur, car il emploie plus de 50 000 personnes actives. La mise en œuvre de la vision 2015 adoptée par ce secteur permettra de promouvoir son développement.

A.AGRICULTURE ET ELEVAGE

Au niveau de la région de Meknès Tafilalet, le « plan Maroc vert » qui se base sur les deux piliers : agriculture à grande valeur ajoutée et agriculture solidaire, prend en considération les spécificités agricoles, socio-économiques, infrastructurelle et les ressources hydriques de la région. Plusieurs projets sont programmés dans le cadre du PMV en vue de :

- Augmenter la valeur ajoutée du secteur agricole au niveau de la région ;
- Augmenter le nombre des unités agro-industrielles ;
- Créer des opportunités d'emploi ;
- Améliorer la qualité des produits agricoles et augmenter les exportations.

Deux groupes de chaînes de production sont déterminés pour la région :

- ↳ les chaînes de production végétales qui comprennent les oliviers, dattiers, viticulture, céréales, légumes, tournesol, ...
- ↳ les chaînes de production animale (viandes rouges, lait, volailles, apiculture).

1. Principaux acteurs dans le domaine agricole

En raison du rôle important que joue ce secteur dans le développement économique et social de la région, l'Etat ne cesse de lui accorder un intérêt particulier aux niveaux régional et local, et ce par une large représentativité assurée par ses services extérieurs, tels que les directions provinciales de l'agriculture, l'Office de Mise en Valeur Agricole et les Services Provinciaux des Eaux et Forêts. Ces derniers veillent sur la mise en œuvre des programmes appropriés établis par l'Etat et les différents acteurs économiques dans le domaine agricole.

Outre ces entités administratives, les associations professionnelles et les coopératives spécialisées constituent des acteurs et partenaires essentiels de l'Etat et interviennent dans le processus de production agricole. Aussi, l'importance de ce secteur dans l'économie de la région est élucidée par certaines grandeurs essentielles qui sont traitées ci-après.

2. Superficie Agricole Utile et le statut juridique

La superficie agricole utile (SAU) est un indicateur de l'importance qu'occupe l'agriculture dans une région donnée.

Selon le dernier Recensement Général Agricole (RGA) réalisé en 1996, la SAU s'élève à 617 465 Ha au niveau de la région Meknès Tafilalet soit 7,1% du total de la superficie agricole utile au niveau national. Sa composition selon le statut juridique révèle qu'elle est constituée de 530 655 Ha des terres Melk, soit près de 86% de la SAU régionale. Le total de la superficie des propriétés collectives, Guich et Habous qui est de 52 532 Ha représente 8,4% de la totalité de la SAU. Elle est suivie par les terres domaniales avec 34 278 Ha, soit 5,6% de la SAU régionale.

Tableau 98: Statut juridique de la Superficie Agricole Utile (SAU) (en Ha)- 1996-

Préfecture, Province	Melk	Collectif	Habous	Guich	Domaine	Total
Meknès	102 747	10 778	6 398	15 430	14 163	149 516
EL Hajeb	99 843	9 607	297	22	16 681	126 450
Ifrane	73 427	7 350	55	28	1 184	82 044
Khénifra	201 121	111	166	-	1 835	203 233
Errachidia	53 517	637	1 653	-	415	56 222
Région	530 655	28 483	8 569	15 480	34 278	617 465
Nation	6 618 130	1 544 656	58 843	240 441	270 153	8 732 223
Région/Nation (en%)	8,0	1,8	14,6	6,4	12,7	7,1

Source : Recensement Général de l'Agriculture 1996

2.1. La superficie cultivable

La superficie cultivable régionale s'élève à environ 617 000 Ha soit 6,8% du total de la superficie cultivable au niveau national.

Selon la nature d'Irrigation, la superficie des terres Irriguées s'élève à 156 000 Ha, soit 25,2% de la superficie cultivable régionale contre une superficie bour de 461 000 Ha.

Sa répartition par préfecture et province se présente comme suit:

**Tableau 99: Répartition de la superficie cultivable (SAU) en 10³ Ha
- Campagne agricole 2009-2010 -**

Préfecture, Province	Superficie agricole utile		Total
	Superficie bour	Superficie irriguée	
Meknès	138	11	150
EL Hajeb	106	21	126
Ifrane	58	24	82
Khénifra	156	47	203
Errachidia	3	53	56
Région	461	156	617
Nation	-	-	8 988
Région/Nation (en %)	-	-	6,8

Source : Annuaire statistique régional 2011 / Annuaire Statistique du Maroc 2011

2.2. Superficie cultivée

La superficie cultivée à l'échelle de la région Meknès-Tafilalet durant la campagne agricole 2009-2010 a été de 578 700Ha, soit 7,9 % de la superficie cultivée au niveau national.

Selon les cultures, la superficie céréalière utilisée a avoisiné 326 400 Ha, soit 56,4% du total de la superficie des cultures au niveau régional, représentant 6,5% du total de la superficie céréalière au niveau national.

Les superficies réservées aux maraîchages et fourrages se sont chiffrées respectivement à près de 22 900 Ha et 51 800 Ha, soit l'équivalent de 8,9% et 20,7% du total de la superficie de chacune de ces cultures au niveau national.

Les plantations fruitières occupent une superficie 129 600 ha, représentant 11,1% de de la superficie nationale réservée à ce type de culture.

Quant aux cultures oléagineuses et industrielles, elles couvrent une superficie 5900 Ha, soit 2,6% de la superficie cultivée en oléagineuses et industrielles au niveau national.

Il est à noter que pendant la campagne agricole 1999-2000, la superficie cultivée au niveau régionale était de l'ordre de 497 500 Ha, la culture céréalière occupait 70,1% de cette superficie, 9,6% est réservée à la culture fourragère, les plantations fruitières occupaient 8,7% et les superficies réservées aux légumineuses, maraîchages et "oléagineuses et industrielles" représentaient respectivement 5,4%, 4,2% et 2,1% de la superficie cultivée.

**Tableau 100: Superficies des cultures par province et préfecture (en 10³ Ha)
-Campagne agricole 2009-2010 -**

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région (1)	Nation (2)	(1)/(2) (en %)
-Céréales	80,6	59,8	33,4	126,1	26,5	326,4	5056,2	6,5
-Légumineuses	32,3	5,2	2,3	1,3	1,0	42,1	398,2	10,6
-Cultures Industrielles et Oléagineuses	5,3	0,4	-	-	0,2	5,9	224,0	2,6
Cultures fourragères	12,1	20,4	1,5	10,4	7,4	51,8	250,6	20,7
-Cultures Maraîchères	4,5	13,4	1,4	2,5	1,1	22,9	255,6	8,9
-Plantations fruitières	31,1	30,4	7,6	20,7	39,8	129,6	1171,2	11,1
Total	165,9	129,6	46,2	161	76	578,7	7355,8	7,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2011 ; Annuaire Statistique de la Région 2011

3. Production végétale

Au terme de la campagne agricole 2009-2010, la production végétale de la région a atteint 5 878 900 Quintaux de céréales (soit 7,5% de la production céréalière nationale), 274 900 Quintaux de légumineuses (9,7% du total national), 7 506 900 Quintaux de cultures fourragères, 40 300 Quintaux de cultures industrielles et oléagineuses, 5 403 500 Quintaux de cultures maraîchères. Quant à l'arboriculture fruitière, elle a participé avec 10 936 300 Quintaux de fruits (soit 23,4% de la production nationale).

Tableau 101: La production agricole par culture et par province et préfecture (en milliers de Quintaux) Campagne agricole 2009-2010

Désignation	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région (1)	Nation (2)	(1)/(2) (en %)
Céréales	1543,0	1037,1	559,3	2003,0	736,5	5878,9	78253,9	7.5
Légumineuses	207,0	41,2	11,0	7,7	8,0	274,9	2823,9	9.7
Cultures Industrielles et Oléagineuses	34,5	2,6	-	-	3,2	40,3	31781,7	0.1
Cultures fourragères	811,2	1585,1	57,4	497,2	4556,0	7506,9	-	-
Cultures Maraîchères	1150,1	3462,9	228,1	371,5	190,9	5403,5	72815,3	7.4
Plantations fruitières	2110,4	4125,8	1243,5	2489,7	966,9	10936,3	46805,5	23.4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2011 ; Annuaire Statistique de la Région 2011

La répartition de la production agricole de la région selon les composantes de chaque type de culture montre que pour les céréales, le blé tendre vient au premier rang à hauteur de 3 449 300 Quintaux, soit 58,6% du total de la production céréalière. Pour ce qui est des légumineuses, les fèves viennent en tête avec 134 100 Quintaux, soit 48,8% de la production totale des légumineuses.

Avec 5 579 200 Quintaux, la culture de la luzerne contribue à raison de 74,3% dans la production fourragère de la région.

Pour les cultures industrielles et oléagineuses, leur production régionale est constituée presque en totalité de tournesol avec 37 100 Quintaux, soit 92% du total régional, elle représente 6,3% de la production nationale du tournesol. Le reste est fourni principalement par la culture du Héné à raison de 2 600 quintaux produits totalement dans la province d'Errachidia. D'autres cultures à caractère industriel sont pratiquées mais sur de très faibles surfaces.

Avec 2 541 700 quintaux, la culture de pomme de terre contribue à raison de 47% à la production régionale des maraichages, ce qui représente 15, 8% de la production nationale

Concernant la ventilation de la production d'arboricultures selon le type, on relève que la production du pommier occupe la première position avec 3 320 700 Quintaux, soit 30,5% de la production fruitière au niveau régionale et 65,7% de la production du pommier à l'échelle nationale. La production d'olives a été évaluée à 1 412 800 Quintaux. La plus grande réalisation était dans la préfecture de Meknès, à raison de 43,3% de la production totale d'olives dans la région.

**Tableau 102: Productions des principales cultures par province et préfecture
(en 10³ Quintaux) Campagne agricole 2009-2010**

Type des cultures	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Région(1)	Nation (2)	(1)/(2) (en%)	
Céréales	Blé dur	45,2	134,8	246,3	548,0	489,2	1463,5	16328,2	9,0
	Blé tendre	1356,0	793,5	143,5	1003,0	153,3	3449,3	32433,2	10,6
	Orge	134,2	103,0	169,5	448,3	76,0	931,0	25664,5	3,6
	Mais	3,8	5,8	-	3,6	18,0	31,2	2791,5	1,1
	Total	1539,2	1037,1	559,3	2002,9	736,5	5875,0	77217,4	7,6
Légumineuses	Fèves	98,4	24,1	2,7	1,7	7,2	134,1	1493,8	9,0
	Lentilles	15,0	6,1	0,5	1,1	-	22,7	284,2	8,0
	Pois-chiche	88,4	10,5	2,0	-	-	100,9	566,2	17,8
	Total	201,8	40,7	5,2	2,8	7,2	257,7	2344,2	11,0
Cultures oléagineuses/ industrielles	Tournesol	34,5	2,6	-	-	-	37,1	593,4	6,3
	Henné	-	-	-	-	2,6	2,6	-	-
	Total	34,5	2,6	-	-	2,6	39,7	593,4	6,7
Cultures fourragères	Avoine	172,2	239,4	4,5	72,5	-	488,6	-	-
	Vesce Avoine	45,7	210,0	17,5	56,4	-	329,6	-	-
	Luzerne	212,5	638,8	14,4	157,5	4556,0	5579,2	-	-
	Bersim	28,6	133,0	4,8	28,7	-	195,1	-	-
	Orge fourrager	210,0	214,4	6,0	93,5	-	523,9	-	-
	Maïs fourrager	55,3	63,8	10,2	35,7	-	165,0	-	-
	Total	724,3	1499,4	57,4	444,3	4556,0	7281,4		
Cultures maraîchères	Pommes de terre	602,3	1497,9	114,0	216,0	111,5	2541,7	16046,2	15,8
	Oignons	436,8	1377,0	80,0	67,5	19,9	1981,2	11313,2	17,5
	Tomates	36,4	27,5	7,2	11,2	25,6	107,9	12777,5	0,8
	Carottes et navets	47,3	60,0	7,2	25,5	66,4	206,4	4159,8	11,5
	Total	1122,8	2962,4	208,4	320,2	223,4	4837,2	44296,7	10,9
Plantations fruitières	Olivier	611,9	376,6	54,1	254,6	115,6	1412,8	14835,0	9,5
	Amandier	79,4	180,3	2,5	14,9	33,1	310,2	1022,0	30,4
	Palmier dattier	-	-	-	-	442,9	442,9	1197,0	37,0
	Pommier	75,0	298,2	660,0	1950	337,5	3320,7	5056,0	65,7
	Total	766,3	855,1	716,6	2219,5	929,1	5486,6	22110	24,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2011 ; Annuaire Statistique de la Région 2011

4 .Elevage

L'élevage compte parmi les activités économiques essentielles qui constituent pour l'agriculteur une source de revenu importante. Il s'agit principalement d'un élevage extensif d'ovins, de bovins et de caprins qui doit son développement en premier lieu à l'existence de vastes parcours collectifs et forestiers.

En outre, les méthodes de conduite de l'élevage commencent à se moderniser particulièrement par le recours de plus en plus fréquent aux techniques modernes, en l'occurrence la sélection des races, et dans certaines zones la progression de la stabulation.

A cet égard, la région de Meknès-Tafilalet, occupe une place de choix à l'échelle nationale, en ce qui concerne aussi bien les effectifs que la qualité de certaines espèces produites. En effet, cette région se distingue par la race ovine "Timahdite" qui s'adapte aux conditions climatiques de la région et par la race "Demmane" de la zone du Tafilalet connue pour être très prolifique.

4.1. Cheptel

L'effectif du cheptel a atteint en 2011 au niveau de la région 3 223400 têtes soit 11,6% du total national. Il est constitué de :

- 172500 têtes de bovins soit 5,6% du total national, (165900 têtes de bovins en 2000) ;
- 2 437800 têtes d'ovins soit 13% du total national, (1803400 têtes d'ovins en 2000) ;
- 613100 têtes de caprins soit 10,2% du total national, (566800 têtes de caprins en 2000).

Tableau 103: Effectif du cheptel par préfecture, province et par catégorie (en milliers de têtes) - 2011-

Préfecture/ Province	Caprins	Ovins	Bovins
Meknès	7200	151 600	28000
EL Hajeb	28200	203 400	37000
Ifrane	61500	572 200	28100
Khénifra	189200	980 500	42700
Errachidia	326900	530 100	36.700
Région	613100	2 437 800	172500
Nation	5 991400	18 737 400	3037900
Région/Nation (%)	10,2	13,0	5,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

La répartition de l'effectif des bovins de la région selon la race locale ou améliorée est fournie par le tableau suivant.

Tableau 104: Effectif des bovins par race et par unité administrative de la région (en milliers de têtes) - 2011-

Préfecture, Province	Locales	Améliorées	Total
Meknès	16400	11700	28100
EL Hajeb	11000	25900	36900
Ifrane	20700	7400	28100
Khénifra	23000	19800	42800
Errachidia	32800	3800	36600
Région	103900	68600	172500
Nation	1284100	1753900	3037900
Région/Nation (%)	8,1	3,9	5,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Sur les 172500 têtes de bovins que compte la région (soit 5,6% du total national), il y a 68600 bovins de race améliorée représentant 39,7% du total régional des bovins contre une proportion élevée de 57,7% au niveau national.

Certes l'effectif du cheptel à l'échelon de la région connaît une croissance appréciable contribuant à l'amélioration des conditions de vie d'une proportion assez importante de la population, toutefois il est considéré comme un facteur de détérioration du parcours ainsi que du milieu naturel régional. Conscients de cette situation, les pouvoirs publics entreprennent des actions et programmes visant la sauvegarde du patrimoine forestier et naturel tel que le projet d'amélioration pastorale de l'Aârid dans le cercle de Midelt et le projet Moyen-Atlas qui a concerné les deux provinces d'Ifrane et de Khénifra et dont la composante pastorale occupe une place importante.

4.2. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région du Meknès-Tafilalet provient essentiellement de l'abattage contrôlé des bovins, des ovins et des caprins. Durant l'année 2009, la quantité de viande rouge contrôlée par les services vétérinaires s'est établie à 18 540 tonnes, soit 5,7% de la production nationale.

Tableau 105: Quantité (en t) de viandes rouges destinées à la consommation selon les provinces -2009-

Préfecture, Province	Viande bovine	Viande ovine	Viande caprine	Total
Meknès	2 640	745	37	3 422
EL Hajeb	592	318	96	1 006
Ifrane	6 700
Khénifra	1 868	2 671	752	5 291
Errachidia	834	1 101	186	2 121
Région	18 540
Nation	178 980	128 140	20 670	327 790

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2010 ; Annuaire Statistique de la Région 2010

4.3. Production apicole

L'apiculture est une activité qui n'est pas encore très répandue à l'échelon régional et nécessite une intervention judicieuse de l'Etat et des associations professionnelles pour inciter le paysan à moderniser son mode de production afin d'améliorer sa productivité.

Au niveau régional, en 2009 la production apicole traditionnelle a atteint 35 240 Kg, soit 3,5% de la production apicole traditionnelle au niveau national.

Quant à la production du miel selon la méthode moderne, elle a atteint 85 800Kg soit 4,3% de la production apicole moderne au niveau national.

Tableau 106: Production apicole par préfecture et province - 2009-

Préfecture, Province	Exploitations traditionnelles		Exploitations modernes	
	Miel en Kg	Cire en Kg	Miel en Kg	Cire en Kg
Meknès	2 200	600	21500	1 450
EL Hajeb	980	250	15500	1 050
Ifrane	760	340	1050	210
Khénifra	25 300	1 500	6250	1 260
Errachidia	6 000	1 200	41500	4 350
Région	35 240	3 890	85 800	8 320
Nation	1 000 000	...	2 000 000	...
Région / Nation (%)	3,5	-	4,3	-

Source : Annuaire Statistique Régional 2010, Annuaire Statistique du Maroc 2010

5. Forêts

La région recèle un patrimoine forestier important, s'étendant sur une superficie de 772 580 Ha dont 42,6% est constituée des essences feuillues naturelles, 24,5% des résineuses naturelles et 20,6% d'Alfa. Elle représente 8,6% la superficie forestière nationale.

La superficie de cèdre au niveau régional est de l'ordre de 104810 Ha, soit 78,2% de la superficie des cédraies nationales. Quant à la superficie du chêne vert, elle représente 21,4% de celle du niveau national.

Par de là ses effets écologiques appréciables, la forêt constitue un support privilégié au développement d'un grand nombre de secteurs. Aussi, elle contribue à l'amélioration de la situation financière de certaines collectivités locales.

Par ailleurs, la forêt joue un rôle névralgique dans l'économie de quelques provinces. Les recettes forestières renflouent de manière très consistante les budgets de plusieurs communes rurales des provinces de la région notamment celles de Khénifra et d'Errachidia.

5.1. Superficies forestières

Les essences forestières naturelles couvrent une superficie de l'ordre de 772 580 Ha, soit 8,6% de la superficie forestière naturelle nationale. La province de Khénifra occupe le premier rang avec 443 500 Ha, soit près de 57,4% du total des essences de la région, suivie de la province d'Errachidia 199 500 Ha et d'Ifrane 99 450 Ha.

Les essences résineuses naturelles ainsi que les essences feuillues naturelles couvrent au total 518 930 Ha, soit 67,1% de la superficie forestière naturelle régionale. Quant à la superficie reboisée, elle représente 8% de la superficie nationale avec 54 703 hectares.

Tableau 107 : Superficie(en Ha) des forêts reboisées et naturelles par provinces et préfectures -2010-2011-

Préfecture, Province	Superficie reboisées	Essences forestières naturelles					Total
		Résineuses naturelles	Feuillues naturelles	Alfa	Matorral	Autres	
Meknès	} 13812	-	-	-	480	90	570
El Hajeb		1290	25700	-	2310	260	29560
Ifrane	11912	46930	50370	-	1480	670	99450
Khénifra	15047	81700	221040	131050	9280	430	443500
Midelt	12490	-	-	-	-	-	-
Errachidia	1442	59640	32260	28160	4980	74460	199500
Région(1)	54703	189560	329370	159210	18530	75910	772580
Nation(2)	684300	1129580	2827680	2954200	655080	1393900	8960340
(1)/(2) en %	8,0	16,8	11,6	5,4	2,8	5,4	8,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

N.B : Les essences forestières naturelles sont réparties par préfectures et provinces selon l'ancien découpage.

Les résineuses naturelles qui couvrent 189560 hectares dans la région, comprennent le cèdre qui s'étend sur 55,3% de la superficie régionale formée par les résineuses naturelles, le genévrier qui occupe 40% le thuya 1,2% et le pin 3,5%.

Ces superficies représentent 16,8% du total des superficies des essences résineuses naturelles au niveau national.

Tableau 108 : Superficie (en Ha) des essences résineuses naturelles par province-2011-

Préfecture, Province	Cèdre	Thuya	Pins	Genévriers	Total
EL Hajeb	-	1080	-	210	1290
Ifrane	42970	80	2990	900	46940
Khénifra	60200	1050	1670	18790	81710
Errachidia	1640	-	2050	55960	59650
Région	104810	2210	6710	75860	189590
Nation	134030	550120	99080	341570	1129580
Région/Nation (en %)	78,2	0,4	6,8	22,2	16,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

Il faut noter que plus de deux tiers de ces essences (67,8%) se situe dans les deux provinces de Khénifra et d'Ifrane.

Les essences feuillues naturelles qui couvrent 329 360 hectares dans la région, soit 11,6% du total des essences feuillues naturelles au niveau national, comprennent le chêne vert qui s'étend sur une superficie de 317 080 Ha représentant 96,2% de la superficie régionale.

Le tableau ci-après donne la répartition des essences feuillues naturelles par préfecture et province.

Tableau 109: Répartition des essences feuillues naturelles (en Ha) par province et préfecture - 2011 -

Préfecture, Province	Chêne vert	Chêne liège	Chêne zène	Arganiers	Total
EL Hajeb	24760	380	550	-	25690
Ifrane	49610	60	700	-	50370
Khénifra	210450	10590	-	-	221040
Errachidia	32260	-	-	-	32260
Région	317080	11030	1250	-	329360
Nation	1479410	384280	12150	951910	2827750
Région/Nation (en %)	21,4	2,9	10,3	-	11,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

5.2. Production forestière

Par l'importance de la superficie de la forêt existante dans la région ainsi qu'en raison de la variété des espèces qu'elle contient, la forêt constitue l'une des sources essentielles permettant d'alimenter plusieurs activités industrielles et artisanales locales en matières premières. Les produits générés par son exploitation se composent principalement du bois de feu, charbon de bois, bois d'industrie, bois d'œuvre.

Au terme de l'année 2010 la production du Bois de feu au niveau de la région a atteint 83 247 stères dont 66,4% provient des provinces d'Ifrane et de Khénifra. La contribution du charbon de bois, a été évaluée à 100 288 quintaux dont 67% relèvent de la province d'El Hajeb. En ce qui concerne la production du bois destiné à l'industrie, la région a produit 9 272 m³ issue totalement

de la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb. Aussi Le bois d'œuvre a contribué à production forestière à raison de 52 531 m³.

Tableau 110: Productions forestières -2010-

Désignation	Unité	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Midelt	Total
Bois de feu	Stères	2 300	4 293	28 129	27 218	-	21 307	83 247
Charbon de bois	Quintal	-	67 169	9 893	21 666	-	1 561	100 289
Bois d'industrie	m ³	5 305	3 967	-	-	-	-	9 272
Bois d'œuvre	m ³	-	-	22 052	7 704	-	22 775	52 531
Lichen	Quintal			270				270
Caroubes	Tonne				46			46
Romarin	Tonne					823		823

Source : Annuaire Statistique Régional 2011

5.3. Contribution de la forêt au développement local

La forêt contribue de façon positive au développement par le volume des recettes que procure son exploitation aux communes de la région.

Ainsi au titre de l'exercice 2010, les recettes forestières ont atteint 1 022 328 400 DH à l'échelon régional. La province d'Errachidia a réalisé les recettes forestières les plus élevées (84,4% du total régional). Quant au montant de la ristourne forestière consentie en faveur des collectivités locales de la région il s'est élevé 394 948 800 Dh représentant 38,6% du total des recettes générées par la forêt au niveau de la région, ce qui permet à plusieurs communes rurales qui en dépendent, de financer une partie substantielle de leurs programmes de développement.

Les montants des recettes forestières, ainsi que les parts respectives des Collectivités Locales, sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 111 : Recettes forestières (en milles Dh) -Région Meknès-Tafilalet-2010-

Désignation	Meknès	El Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Midelt	Région
-Part de l'Etat	1865,3	1787,6	25078,3	11068,4	480230,0	16444,6	536474,2
-Part des collectivités locales	3247,3	2891,8	40002,9	16265,3	303411,0	29130,5	394948,8
-Autres	351,8	256,5	4658,4	2504,6	79700,0	3434,2	90905,4
Total	5464,4	4935,9	69739,6	29838,3	863341	47009,3	1022328,4

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

B.INDUSTRIE

L'activité industrielle doit son développement aux potentialités que recèle la région notamment :

- La richesse agricole de la région : fruitière, maraîchère, céréales, production animale, forestière...etc ;
- L'existence de nombreuses carrières : sable, marbre...etc ;
- L'importance du cheptel : Grande possibilité de production de peaux ;
- La présence d'une main d'œuvre qualifiée ;
- La position privilégiée qu'occupe le pôle régional localisé dans la préfecture de Meknès.

Toutefois, son rang parmi les autres régions du Maroc, et sa faible part au niveau national, ne reflètent pas les potentialités socio-économiques d'une région riche en matières premières et en ressources humaines qualifiées.

Par conséquent des efforts sont déployés par les pouvoirs publics en vue d'assurer des conditions favorables au développement de l'activité industrielle, ainsi la ville a vu la création de zones industrielles importantes, telles que :

- La zone industrielle **Mejjat Meknès** sur une superficie de 75 Ha ;
- Et la zone industrielle **Sidi Slimane Moule Kifane** sur une superficie de 24 Ha.

En plus, la ville de Meknès, bénéficie d'un grand projet destiné aux acteurs opérant sur l'ensemble des filières de l'Agro-industrie, il s'agit du projet **Agropolis** qui se compose d'une zone industrielle et logistique constituant un support aux activités industrielles en matière de formation, recherche et développement, innovation et transfert de technologie, ainsi que des activités tertiaires et d'animation.

Les données relatives au secteur de l'industrie font ressortir sa contribution actuelle au sein de la région Meknès-Tafilalet et plus particulièrement celle de l'industrie agro-alimentaire, qui assure la continuité de sa vocation agricole.

1. Grandeurs industrielles

Les indicateurs industriels pour l'année 2010, ont enregistré des hausses par rapport à l'année 2009. En effet l'investissement industriel dans la région a évolué de 3,4%, la production industrielle dans la région a connu une progression importante de 11,5%, l'effectif employé a augmenté de 4,9%, alors que les exportations ont connu une baisse importante de 44,2% par rapport à l'année 2009.

Tableau 112 : Grands industriels (en 10³Dh) par préfecture ou province- 2010-

Province/ Préfecture	Investissement	Exportation	Production	Chiffre d'affaires	Effectifs employés permanent	Nbre d'établissement
Meknès	329 866	214 011	9 464 947	10 269 044	11 050	181
EL Hajeb	2 038	57 552	187 053	184 409	323	14
Ifrane	-	-	132 348	132 348	391	21
Khénifra	-	1 841	182 765	182 765	470	19
Errachidia	26 194	1 920	342 408	522 850	352	14
Région(1)	358 098	275 324	10 309 521	11 291 416	12 586	249
Nation(2)	20 509 098	87 627 705	326 089 792	359 762 627	479 974	8070
(1)/(2)%	1,7	0,3	3,2	3,1	2,6	3,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

La répartition des investissements, en 2010, selon les secteurs d'activités, présentée par le tableau ci-après, révèle que le secteur de "l'industrie Agro-Alimentaires" a réalisé 60,4% du total des investissements, suivi par le secteur de "l'industrie Chimiques et Para chimique" avec 36,6%, alors que le secteur de "l'industrie du Textile et Cuir" n'a dépassé 1% du total des investissements.

Il est à noter que la ville de Meknès est le principal noyau industriel pour tous les secteurs industriels dans la région, puisqu'elle concentre 92,1% des investissements régionaux, 72,7% des établissements et 90,9% du chiffre d'affaires régional.

Tableau 113: Investissement (en 10³ DH) par secteur et par préfecture et province-2010-

Secteur d'activité	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra	Errachidia	Total
Ind. Agro- Alimentaires	210 929	1 928	-	-	3 395	216 252
Ind. Textile et cuir	3 508	-	-	-	-	3 508
Ind. chimique et Parachimiques	115 207	110	-	-	15 673	130 990
Ind. Métalliques et Mécaniques	222	-	-	-	7 126	7 348
Ind. Electriques et Electroniques	-	-	-	-	-	-
Total	329 866	2 038	-	-	26 194	358 098

Source : Annuaire Statistique de la Région 2010

2. Structure par secteur d'activité

L'analyse de la répartition de l'industrie par secteur d'activité, permet de situer les activités industrielles qui exercent un rôle dynamique au niveau régional.

Les deux secteurs d'activités: industrie Agro-Alimentaire et industrie Métallique et Mécanique représentent respectivement 44,1% et 28,3% de la production de la région. Ils sont représentés dans la région par 71 et 55 établissements respectivement, soit 28,5% et 22,1% du nombre total des établissements.

Le secteur de l'industrie Textile et Cuir est le premier exportateur de la région, il réalise 71,3% de la valeur des exportations industrielles de la région. Il emploie 40,6% de l'effectif permanent total dans la région.

En 2000, la région se composait de 242 établissements industrielles réalisant une production de 5 324 583 mille DH, un chiffre d'affaire de l'ordre de 5 388 039 mille DH et une valeur des exportations équivalente à 557 389 mille DH, tout en offrant un montant de 315 207 mille DH d'investissement.

**Tableau 114: Les grandeurs industrielles (en 10³Dh) par secteur
Région Meknès-Tafilalet -2010-**

Désignation	Nbre d'établis	Emploi Permanent	Chiffre d'affaire	Exportation FOB	Production	Investissement	Valeur ajoutée
Ind. Agro-Alimentaires	71	2 699	4 616 691	75 222	4 545 728	216 252	964 678
Ind. Textile et cuir	29	5 111	607 655	196 341	607 288	3 508	282 732
Ind. chimique et Parachimiques	90	2 909	3 064 160	1 920	2 206 741	130 990	1 007 168
Ind. Métalliques et Mécaniques	55	1 613	2 973 144	1 841	2 919 998	7 348	169 573
Ind. Electriques et Electroniques	4	254	29 766	-	29 766	-	10 155
Total	249	12 586	11 291 416	275 324	10 309 521	358 098	2 434 306

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

C.ARTISANAT

Au Maroc les pouvoirs publics ont établi une stratégie pour le secteur de l'artisanat intitulée « vision 2015 » dont l'objectif prioritaire est la dynamisation de l'activité et de l'emploi, cet objectif s'inscrit dans un contexte favorable sur le plan interne qu'externe.

Sur le plan interne, le Maroc connaît une période de croissance soutenue qui met en évidence le processus de modernisation et de développement qu'a engagé le pays depuis quelques années. Au niveau externe, le Royaume bénéficie d'une grande visibilité due non seulement à l'intérêt croissant que présente le marché marocain pour les investisseurs étrangers, mais aussi à une ample projection externe à laquelle il est en train de contribuer, et ce à travers la mise en place de stratégies de développement sectorielles en l'occurrence la « vision 2015 », élaborée pour la promotion du secteur de l'artisanat.

Les principaux objectifs assignés à cette vision sont :

- Création d'emploi ;
- Augmentation du chiffre d'affaire ;
- Création d'entreprises ;
- Amélioration des revenus et des conditions de travail des mono-artisans.

Ainsi, une multitude de projets ont été réalisés et d'autres sont programmés dans le but non seulement d'assurer la qualification du secteur mais d'améliorer aussi les conditions économiques et sociales des artisans et encourager les investissements. Il s'agit en particulier :

- ✓ Les projets structurants de la région, tel que la création du village intégré RMIKA et la création d'un complexe de menuiserie à Azrou ;
- ✓ Les projets de support de la formation et de la formation continue tel que la création d'un institut pour les arts de l'artisanat ;
- ✓ Les projets s'inscrivant dans le cadre de l'INDH ;
- ✓ Les projets d'appui à la production ;
- ✓ Les projets d'appui à la commercialisation du produit artisanal ;
- ✓ La formation par apprentissage.

1. Les principales activités artisanales

Les principales activités artisanales caractérisant la région sont notamment :

- ✓ Le travail du bois qui est favorisé par la présence dans la région d'arbres tels que le cèdre, le pin et l'olivier;
- ✓ La fabrication des tapis citadins et traditionnels (Moyens et Haut Atlas) ;
- ✓ Le textile partant du simple tissage qui embellit les corps, les objets de décoration et les belles broderies aux tenues de femmes (caftans) pour les fêtes ;
- ✓ Les métaux (ferronnerie et bijouterie) ;

- ✓ Les produits d'artisanat portant principalement sur la terre cuite à savoir : Céramique, poterie, zellige traditionnel, sculpture sur plâtre.

Le secteur de l'artisanat participe au développement des autres secteurs productifs tels que le tourisme, le commerce extérieur et l'agriculture.

2. Infrastructure de base

L'infrastructure de l'artisanat Au niveau régional, se compose de 5 ensembles artisanaux, 4 centres de formation professionnelle, 2 agences d'artisanat, 2 chambres d'artisanat ainsi que plusieurs coopératives et associations professionnelles.

3. Effectif des artisans

Au niveau de la région Meknès Tafilalet, l'artisanat demeure parmi les principaux secteurs créateurs d'emploi dans la mesure où celui-ci emploie 50 543 personnes réparties sur 105 métiers, soit 7,4% de la population active occupée de la région ; 48,6% de ces artisans sont concentrés dans la Wilaya de Meknès.

La répartition géographique des artisans selon les branches d'activité est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 115: Répartition des artisans par province et par branche - 2009-

Branches	Meknès	EL Hajeb	Ifrane	Khénifra et Midelt	Errachidia	Région
Bois	1 834	73	287	3 370	1 172	6 736
Textile	8 144	339	789	7 090	1 519	17 881
Métaux	1 535	127	218	440	681	3 001
Cuir	1 182	49	72	1 150	615	3 068
Céramique	764	-	-	-	-	764
Services	8 317	266	597	510	2 000	11 690
Construction	1 603	348	741	1 743	1 005	5 440
Autres	1 162	117	3	555	126	1 963
Total	24 541	1 319	2 707	14 858	7 118	50 543

Source : Annuaire Statistique de la Région 2010

L'emploi dans l'artisanat selon ses branches montre qu'il y a :

- 17 881 employés exercent dans le textile, soit 35,4% ;
- 11 690 employés exercent dans les services, soit 23,1% ;
- 6 736 employés exercent dans le bois, soit 13,3% ;
- 5 440 employés exercent dans la construction, soit 10,8% ;

Il est à noter qu'en 2000, le secteur de l'artisanat employait 50610 personnes.

4. Production et exportation de quelques produits artisanaux

4.1. Estampillage de tapis

La surface totale de tapis estampillés en 2009 au niveau de la région a été de 1 212 m², accusant ainsi une baisse importante de 83,8% par rapport à l'année 2006.

Aussi, en référence à l'année 2000, la production des tapis qui était de l'ordre de 3 825 unités avec une surface de 18 329 m² a fortement reculé en 2009, en marquant une régression importante de l'ordre de 93,8% en termes d'unités et de 93,4% au niveau de la surface.

Tableau 116: Nombre et surface des tapis estampillés-Région Meknès-Tafilalet - 2009-

Désignation	2009 Région	2006		
		Région	Nation	Région/Nation (%)
Nombre	237	1 580	110 219	1,4
Surface (en m ²)	1 212	7 464	315 466	2,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2010, Annuaire Statistique de la Région 2010

4.2. Exportation de produits artisanaux

En 2009, la valeur des exportations des produits de l'artisanat à partir de Meknès, ne représente que 0,2% du total des exportations du secteur à l'échelle nationale. Ce qui dévoile l'une des faiblesses du secteur de l'artisanat dans la région de Meknès-Tafilalet, qui est tournée dans sa quasi-totalité vers le marché national.

Il est à signaler que la valeur de ces exportations a diminué de 91,6% par rapport à celle de l'année 2000.

Tableau 117: Produits artisanaux destinés à l'exportation -Préfecture Meknès- 2009-

Produits exportés	Nombre	Quantité en QX	Valeur en DH
Tapis	464	154	712 081
Hanbels	-	-	-
Cuivre	-	-	-
Maroquinerie	-	-	-
Articles en bois	-	-	-
Fer Damasquiné	-	-	-
Poterie	-	-	-
Fer forgé	-	-	-
Broderie	-	-	-
Région	464	154	712 081
Nation	-	96 856	388 212 000
Région/Nation (en %)	-	0,2	0,2

Source : Annuaire Statistique de la Région 2010. Annuaire statistique du Maroc 2010.

5. Organisation du secteur

En vue de pallier aux problèmes liés à la taille réduite des unités de production de ce secteur et sur tous ceux inhérents aux difficultés d'approvisionnement et de commercialisation, les pouvoirs publics ont encouragé la création de coopératives et l'octroi de crédits aux artisans.

5.1 Coopératives du secteur

Les coopératives artisanales sont au nombre de 74 regroupant 1 556 adhérents soit une taille moyenne de 21 adhérents pour chaque coopérative. Elles représentent 8,7% du total des coopératives au niveau national. Quant aux effectifs des adhérents, ils ne constituent que 7,6% de l'effectif national.

Tableau 118 : Coopératives artisanales - 2009-

Désignation	Nombre de coopératives	Nombre d'adhérents
Région	74	1 556
Nation	854	20 592
Région/Nation (en%)	8,7	7,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2010 ; Annuaire Statistique de la Région 2010

5.2 Mesures d'incitation

Parmi les mesures d'incitation susceptibles de dynamiser le secteur de l'artisanat régional il y'a :

- La création d'une école des métiers de l'artisanat à Meknès qui vise non seulement à assurer aux artisans un flux de main d'œuvre qualifiée, mais aussi à contribuer à la sauvegarde de quelques métiers traditionnels menacés de disparition ;
- La programmation de zones d'activités, telles que le complexe de R'mikat à Meknès ;
- la création d'un complexe artisanal de menuiserie à Azrou ;
- Aménagement du centre d'apprentissage professionnel à Azrou ;
- Création de village typique d'artisans à Azrou ;
- La création d'un complexe permanent d'exposition (réalisé au sein de l'unité de tissage à Lalla Aouda à Meknès) dans le cadre de soutien des activités génératrices de revenus en milieu urbain appuyés par l'INDH ;
- la construction d'un centre de perfectionnement des artisans au sein du centre de qualification professionnelle des arts traditionnels de Meknès (Dans le cadre de l'INDH).

D.TOURISME

Sur le plan touristique, la région Meknès-Tafilalet recèle d'importantes potentialités assez variées lui permettant d'être un pôle d'attraction touristique. A juste titre la ville de Meknès, cité Ismaïlienne impériale d'histoire, a été proclamée par l'UNESCO, patrimoine universel de l'humanité en 1996. Auquel il faut ajouter les multiples atouts dont dispose chaque province de la région notamment :

- Volubilis, cité romaine antique qui se dresse au flanc du massif du Zerhoun à proximité du sanctuaire de Moulay Idriss premier;
- La chaîne du Moyen-Atlas, avec ses cédraies imposantes, ses lacs, ses étendues verdoyantes, ses forêts réputées pour leur faune très prisée de la part des chasseurs et ses cimes enneigées ;
- Le Tafilalet avec ses "Ksours", ses oasis et ses palmeraies dont la verdure contraste avec les immenses étendues désertiques ponctuées par des stations telle Merzouga où affluent les touristes en grand nombre ;
- Le Moussem de Moulay Idriss Premier ;
- Le Moussem d'Imilchil ;
- Le Moussem de Moulay Bouazza à Khénifra ;
- Le Salon International de l'Agriculture à Meknès ;
- La fête des dattes à Erfoud ;
- La fête du pommier à Midelt ;
- Les campagnes de chasse... etc.

1. La capacité d'hébergement

Avec 75 hôtels classés (y compris les résidences touristiques), d'une capacité totale de 8316 lits, la région comprend 8,2% du nombre d'hôtels classés et 5,8% de la capacité d'hébergement de la même catégorie à l'échelle nationale.

Il est à signaler qu'en 2000, la région comprenait 49 hôtels classés avec une capacité d'hébergement de 4880 lits.

Tableau 119: Répartition des Hôtels classés selon la catégorie et la zone géographique- 2011

Désignation	Hôtel classés selon la catégorie					Résidence touristique	Total	
	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile			
Meknès	Hôtel	0	6	5	5	3	4	23
	Lits	0	1 374	644	332	358	200	2 908
El Hajeb	Hôtel	0	0	0	0	0	0	0
	Lits	0	0	0	0	0	0	0
Ifrane	Hôtel	1	2	5	1	5	6	20
	Lits	142	253	484	80	214	1 094	2 267
Khénifra	Hôtel	0	0	1	3	1	0	5
	Lits	0	0	120	127	72	0	319
Midelt	Hôtel	0	1	2	0	1	0	4
	Lits	0	168	102	0	30	0	300
Errachidia	Hôtel	0	7	4	4	7	1	23
	Lits	0	1 764	322	203	215	18	2 522
Région(1)	Hôtel	1	16	17	13	17	11	75
	Lits	142	3 559	1 672	742	889	1 312	8 316
Nation(2)	Hôtel	69	170	189	185	187	120	920
	Lits	30 461	46 846	25 580	13 537	10 326	15 632	142 382
(1)/(2) en %	Hôtel	1,4	9,4	9,0	7,0	9,1	9,2	8,2
	Lits	0,5	7,6	6,5	5,5	8,6	8,4	5,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

La ventilation du nombre d'hôtels classés selon la catégorie, fait ressortir que les hôtels de catégorie 4 étoiles ,3 étoiles et une étoile, sont les plus répandus. Ils sont au nombre de 50 unités, et représentent les deux tiers (66,7%) du total régional. Au niveau national, les proportions de ces trois catégories sont aux alentours de 9%. Cependant, du point de vue capacité, ce sont les hôtels de 4 étoiles qui prédominent au sein de la région, puisque leur capacité représente 42,8% du total régional. Contre une proportion de (32,6%) à l'échelle nationale.

La proportion des établissements classés en tant que « résidences touristiques » a augmenté par rapport à l'année 2006. En effet, la région compte actuellement 11 résidences (au lieu de 3 en 2006), soit 14,7% du nombre d'établissements, et représente 15,8% de la capacité litière régionale. À l'échelle nationale, ces deux proportions représentent respectivement 13% et 11%.

2. Autres infrastructures touristiques

Ces équipements consistent essentiellement en :

- 13 Campings ;
- 1 centre d'accueil ;
- 28 auberges touristiques dont 15 à Errachidia ;
- 3 motels : un à Ifrane, un à Errachidia et un à Meknès ;
- 32 maisons d'hôtes dont 25 à Meknès.

3. Nuitées touristiques

La demande touristique est approchée par les nuitées touristiques dans les hôtels classés et non classés.

3.1 Evolution des nuitées touristiques

Il convient de signaler que durant la période 2006-2011, il y eu une légère augmentation des nuitées touristiques de l'ordre de 2,7% au niveau de la région. De même la part de la région dans le total des nuitées enregistrées au niveau national est restée aux alentours de 2,5%.

**Tableau 120: Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés³⁸
par province et préfecture**

Préfecture, Province	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Meknès	224 748	235 973	244 161	232 250	249 020	211 051
Ifrane	58 012	58 315	65 666	66 509	63 527	114 432
Khénifra	22 779	21 663	23 825	20 793	21 058	13 900
Midelt	-	-	-	-	241	7 354
Errachidia	107 413	108 864	99 669	100 836	109 543	77 359
Région	412 952	424 815	433 321	420 388	443 389	424 096
Nation	16 345 535	16 893 803	16 461 517	16 238 581	18 020 065	16 868 769
Région / Nation (en %)	2,5	2,5	2,6	2,6	2,5	2,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

3.2 Nuitées touristiques dans les hôtels classés

Le nombre de nuitées touristiques des hôtels classés de la région (y compris les résidences touristiques) ne représente que 2,9% des nuitées réalisées dans la même catégorie au niveau national.

Avec 11 résidences touristiques, la région n'a réalisé que 8,6% des nuitées effectuées dans cette catégorie à l'échelon national.

Tableau 121: Nuitées touristiques dans les hôtels classés de la région- 2011-

Préfecture, Province	Résidence touristique	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile	Total
Meknès	814	-	84 706	80 342	29 648	8 583	204 093
Ifrane	66 424	10 946	4 072	13 288	-	5 262	99 992
Khénifra	-	-	-	7 857	3 328	2 715	13 900
Midelt	-	-	-	5 267	-	559	5 826
Errachidia	510	-	50 640	5 570	1 291	3 987	61 998
Région (1)	67 748	10 946	139 418	112 324	34 267	21 106	385 809
Nation(2)	789 714	3 447 385	5 591 589	2 242 675	721 381	489 269	13 282 013
(1)/(2)(en%)	8,6	0,3	2,5	5,0	4,7	4,3	2,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012.

4. Taux d'occupation

En 2011, le taux d'occupation annuel des lits dans les établissements classés est de 18%, soit une régression de 3 points par rapport à l'année précédente. La même tendance a été enregistrée au niveau national mais avec un taux d'occupation de 40% contre 43% en 2010.

³⁸Y compris les Maisons d'hôtes, les Auberges et les Motels et non compris les Résidences touristiques

E.MINES

La région de Meknès-Tafilalet contient dans son sous-sol une gamme variée de produits miniers tels que le Plomb, le Zinc, l'Antimoine, le Barytine, le Fluorine, le Manganèse, le Marbre.....etc, les principaux gisements sont situés dans les deux provinces de Khénifra et d'Errachidia.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des quantités extraites, des ventes et de l'effectif employé selon les produits miniers extraits dans la région en 2010.

**Tableau 122: Quantités extraites et ventes des principaux produits miniers (en tonne)
-Région Meknès-Tafilalet - 2010-**

Désignation	Quantité extraite	Exportations	Ventes locale
Plomb	25 206	24 688	162
Zinc	7 357	6 902	2 804
Barytine	359 419	2 751	353 310
Fluorine	9710	2 915	4 379
Phyrophyllite	8 915	-	6 881
Autres	5 699	86	3 700
Région	416 306	37 342	371 236

Source : Annuaire Statistique de la Région 2011

Le total des quantités extraites durant l'année 2010 a atteint 416 306 tonnes, dont plus de 86% est constitué de Barytine.

Les chiffres clés de la région Meknès-Tafilalet

Indicateurs	Région	Maroc
Territoire, population et emploi		
Année 2009		
Nombre de préfectures	1	13
Nombre de provinces	5	62
Nombre de cercles	16	174
Nombre de communes urbaines	23	221
Nombre de communes rurales	104	1282
Superficie totale	73 253 km ²	710 850 km ²
Taux d'activité en 2012	43,1	48,4
Indice des prix à la consommation (IPC) 2011	112,5 (Meknès)	110,8
Année 2007		
Taux de pauvreté	12,2%	9,5%
Année 2004		
Effectif de la population légale	2 086 941 habitants	29 891 708 habitants
Taux d'accroissement annuel de la population 1994/2004	1,2%	1,4%
Taux d'urbanisation	57,5%	55,1%
Densité de la population	28,3 habitants/ km ²	42,1 habitants/ km ²
Pourcentage des personnes âgées moins de 15 ans	30,1%	31,2%
Pourcentage des personnes dépassant 60 ans	8,5%	8,1%
Taux de célibat pour le sexe masculin à l'âge de 55 ans	2,5%	3,0%
Taux de célibat pour le sexe féminin à l'âge de 55 ans	2,1%	3,0%
Age moyen au premier mariage pour le sexe masculin	30,8 ans	31,2 ans
Age moyen au premier mariage pour le sexe féminin	25,7 ans	26,3 ans
Nombre moyen d'enfants/femme (ISF)	2,3	2,5

Indicateurs	Région	Maroc
Agriculture		
Année 2010		
Superficie des forêts naturelles	772 580 Ha	8 960 340 Ha
Superficie cultivable	617 465 Ha	8 988 300 Ha
Superficie céréalière	326 400 Ha	5 056 200 Ha
Production céréalière	5 878 900 Qx	78 253 900 Qx
Industrie		
Année 2010		
Nombre d'établissements	249	8 070
Chiffre d'affaires	11 291,4 millions Dh	359 762,6 millions Dh
Effectif employé permanent	12 586	479 974
Tourisme		
Année 2011		
Nombre d'hôtels classés (y compris les résidences touristiques)	75	920
Taux d'occupation dans les établissements classés	18%	40%
Nuitées touristiques dans les hôtels classés (y compris les Maisons d'hôtes, les Auberges et les Motels, et non compris les Résidences touristiques)	385 809	13 282 013
Réseau routier		
Année 2009		
Réseau routier revêtu	4 211 km	40 021 Km
Densité routière	30,3 m/l au Km ²	45,4 m/l au Km ²

Indicateurs	Région	Maroc
Energie et Eau		
Année 2010		
Consommation d'énergie électrique	1233,8 millions kw/h	7437,7 millions kw/h
Production d'eau potable	-	-
Année 2004		
Pourcentage des ménages dotés d'électricité (par réseau)	75,2%	71,6%
Pourcentage des ménages approvisionnés en eau (par réseau)	62,6%	57,7%
Habitat		
Année 2004		
Répartition des ménages urbains selon le type de logement :		
Villa	1,7%	2,2%
Appartement	3,9%	7,6%
Maison marocaine traditionnelle	8,5%	6,8%
Maison marocaine moderne	50,1%	43,3%
Maison sommaire ou bidonville	6,6%	7,2%
Habitation de type rural	26,0%	29,0%
Implantation bancaire		
Année 2009		
Nombre d'Agences bancaires	219	4 150